

EDITION 2023

GOVERNEMENT OUVERT

GUIDE DES BONNES
PRATIQUES ET
EXPÉRIENCES
RÉUSSIES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE

4^e séminaire régional #PAGOF
(Abidjan, 19-20 juillet 2023)

PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS FRANCOPHONES #PAGOF

Direction de la publication et coordination du projet :
Nicole NKOA (Expertise France)

Rédaction :
Isabelle GAYRARD AUZET, Elisabeth AUVRAY, Nicole NKOA

Design : marekz.fr

Février 2024

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet #PAGOF,
mis en œuvre par Expertise France et financé
par l'Agence Française de Développement (AFD).

Contacts :

Nicole NKOA (Directrice de projet, Expertise France, PAGOF 2)
nicole.nkoa@expertisefrance.fr

Jérôme BAPTISTE (Chargé de Projets, Expertise France)
jerome.baptiste@expertisefrance.fr

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Sigles et abbréviations	6
Lexique	7
Introduction	9
Le gouvernement ouvert, une culture de gouvernance	12
Comment se définit le gouvernement ouvert ?	12
Quels sont les principes du gouvernement ouvert ?	13
Pourquoi un gouvernement ouvert ?	14
Qu'est-ce que le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) ?	14
Le parcours d'adhésion au PGO	15
Pour adhérer au PGO, les Etats doivent :	15
Les acteurs-ressources pour engager ou approfondir une démarche de gouvernement ouvert.....	16
État des lieux du gouvernement ouvert en Afrique francophone	18
LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE	21
THÈME 1	
Une politique de participation et un espace civique élargis pour une démocratie renforcée	22
THÈME 2	
Justice ouverte et lutte contre la corruption : une stratégie et des outils innovants au service du Citoyen	34
THÈME 3	
Processus OGP : Adhésion - Qualité - Durabilité – Co-création.....	48
THÈME 4	
La grande communauté de l'Ouverture : un engagement et une collaboration de toutes les institutions.....	64
THÈME 5	
Retours d'expériences, feuilles de routes et nouvelles perspectives : comprendre le passé et corriger le présent pour réussir l'avenir	80

AVANT-PROPOS

Le projet #PAGOF (Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts d'Afrique Francophone)

et son séminaire régional ont vocation à réunir de nombreux acteurs africains autour de la thématique du Gouvernement Ouvert (GO) et du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Cette initiative est née du besoin et de la volonté d'échanger, en langue française, sur les outils et expériences africaines réussies dans les domaines du gouvernement ouvert et du processus d'adhésion au PGO.

Le présent guide est le fruit de ces échanges d'expérience. Il répond à plusieurs objectifs :

➤ **Valoriser et partager** au niveau régional les bonnes pratiques et expériences réussies en matière de gouvernement ouvert dans les pays déjà membres du PGO et ceux souhaitant y adhérer

➤ **Créer une dynamique** et un effet d'entraînement des pays d'Afrique francophone vers le PGO et le gouvernement ouvert, et notamment les aider à atteindre les critères d'adhésion au PGO

➤ **Donner et partager des outils** de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et adaptés dans tous les pays

➤ **Initier un réseau** de praticiens du gouvernement ouvert regroupant des membres de la société civile et des administrations des pays d'Afrique francophone, unis par la connaissance et l'envie de réformer.

Ce guide est avant tout un travail collectif, issu des différentes présentations des intervenants du séminaire régional #PAGOF qui a eu lieu à Abidjan les 19 et 20 juillet 2023. Il est également le fruit des riches et nombreux échanges et réflexions qui s'en sont suivis avec l'ensemble des participants.

A cet égard, les auteurs souhaitent adresser leurs remerciements à l'ensemble des participants du séminaire, et plus particulièrement à **S.E.M DIARRASSOUBA Souleymane**, Ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la promotion des PME de la Côte d'Ivoire, Point Focal du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) et aux différents intervenants qui ont partagé leurs réflexions et expériences, notamment :

Aicha KARAFI - Chef d'entreprise, Présidente d'une association dédiée à la Gouvernance Ouverte au niveau local, Tunisie

Alban PRAQUIN - DITP : Directeur de projets « Innovation Ouverte », France

Amadou Hassane DIALLO - Tri Niger, Niger

Annick SATOU KANE - Médias, Côte d'Ivoire

Anselme SOMDA - Centre pour la Gouvernance Démocratique - Burkina Faso

Anziz ADEHAN - ASIN, Bénin

Assalé TIEMOKO - Député Maire de Tiassalé, Côte d'Ivoire

Bachir KANOUTE - Secrétaire général OIDP Afrique, ENDA – ECOPOP, Sénégal



Carey KLUTZZ - Open Contracting, USA

Charlotte DENISE-ADAM - OCDE - Direction de la gouvernance publique

Claude ADJEHI - PAGOF2-Expertise France

Djibril BDIANE - Open Budget Partnership, Sénégal

Fatiha ZANNIBY - Direction Générale des Collectivités Territoriales, Maroc

Fatou Bintou CAMARA FALL - Directrice générale des collectivités territoriales, Sénégal

Fidèle YAPI - Directeur général de la décentralisation et du développement Local, Côte d'Ivoire

Florence GBOLU - Responsable des programmes et de la recherche - PNAFRICA

Halima KATIR - Ministère de la Justice, Maroc

Jean-Luc LALA - Directeur des affaires européennes, internationales et de défense, France

Ladji KONARE - Directeur de la tutelle économique, Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, Côte d'Ivoire

Malik LINGANI - Président de l'ONG BEOG-NERRE, point focal pour les OSC pour le PGO au Burkina Faso

Mariama KONE - Conseillère technique du Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire, Présidente du comité technique OGP

Mohamed DOUKHAH - Conseiller Général chargé de la Coopération internationale à la Chambre des représentants, Maroc

Olivier CONNAN - Directeur de la Communication et de la valorisation patrimoniale, France

Paul-Joël KAMTCHANG - ADISI-Cameroun, Cameroun

Gustavo PEREZ ARA - Members Services Lead -OGP, Belgique

Rim GARNAOUI - Directrice de l'Unité de l'Administration Électronique - Point de contact OGP, Tunisie

Rokhiatou GASSAMA - COSEF, Sénégal

Tarik NESH-NASH - Coordonnateur Afrique et Moyen Orient- OGP, Maroc

Samuel KANINDA - Transparency International, Conseiller régional Afrique - International

Sidi BARRY - SPMABG - Burkina Faso

Zoubeida SADKAOUI - Chargée de projet espace civique – KAWAKIBI, Tunisie

Également l'équipe du PAGOF : Cédric TAPSOBA (Burkina Faso), Edmond MBIA (Côte d'Ivoire), Paul Dominique CORRÉA (Sénégal), Zineb MAHREZ (Maroc), Asma SABRI (Tunisie), Claude ADJEHI (Côte d'Ivoire), Jérôme BAPTISTE (France) et l'équipe des modérateurs : Isabelle GAYRARD AUZET, GERBIER Céline, Elisabeth AUVRAY (France), KRAIDY Agnès, KOUADIO Edem (Côte d'Ivoire).

SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ADISI-CAMEROUN	Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Internationale
AFD	Agence Française de Développement
BP	Budget Participatif
CABRI	Collaborative Africa Budget Reform Initiative
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CFAD	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
DAI	Droit d'Accès à l'Information
DAT	Digital Afrique Telecom
DECP	Données Essentielles de la Commande Publique
DINSIC	Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État
DINUM	Direction Interministérielle du Numérique
DGB	Direction Générale du Budget
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
EBO	Enquête sur le Budget Ouvert
EDIC	Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (Burkina Faso)
EIC	Ecole d'Intelligence Collective (Maroc)
EIU	Economist Intelligence Unit
FMI	Fond Monétaire International
FTE	Fiscal Transparency Evaluation
GIFT	Global Initiative for Fiscal Transparency
GO	Gouvernement Ouvert
IATI	International Aid Transparency Initiative
IBO	Indice du Budget Ouvert
IBP	International Budget Partnership
INAI	Instance Nationale pour l'Accès à l'Information (Tunisie)
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MEI	Mécanisme d'Evaluation Indépendant
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MIT	Massachusetts Institute of Technology
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCB	Organisations Communautaires de Base
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFTIP	Observatoire Tchadien des Finances Publiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGOF	Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones
PAN	Plan d'Action National
PDC	Plan de Développement Communal
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PGO	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PND	Plan National de Développement
PSCI-PGO	Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TI-IM	Transparency International - Initiative Madagascar

LEXIQUE

BIG DATA : Le big data, littéralement « grosses données » ou mégadonnées (parfois appelées données massives), désigne des ensembles de données qui deviennent tellement volumineux qu'ils en deviennent difficiles à travailler avec des outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information. L'explosion quantitative (et souvent redondante) de la donnée numérique contraint à de nouvelles manières de voir et d'analyser le monde. De nouveaux ordres de grandeur concernent la capture, le stockage, la recherche, le partage, l'analyse et la visualisation des données.

CIVITECH : (abréviation de civic technology ou technologie civique) représente l'ensemble des procédés, outils et technologies utilisés pour renforcer l'ouverture et la transparence du gouvernement et des autorités locales mais également la participation citoyenne.

COLLABORATION : Elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

DONNÉES OUVERTES : Données qu'un organisme met à disposition de tous, sous forme de fichiers numériques, dans un format exploitable informatiquement, gratuitement, afin de permettre leur réutilisation.

DONNÉES PERSONNELLES : Les données personnelles correspondent à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Elles sont protégées par divers instruments juridiques concernant le droit à la vie privée. Beaucoup de pays disposent aujourd'hui d'autorités chargées de la protection des données personnelles, qui sont souvent des autorités administratives indépendantes (ou des équivalents de celles-ci).

DONNÉES PUBLIQUES : La notion de « donnée publique » couvre l'ensemble des données qui sont ou devraient être (légalement ou volontairement) publiées ou tenues à disposition du public, et qui sont produites ou collectées par un État, une collectivité territoriale, un organe parapublic, dans le cadre de leurs activités de service public.

ENQUÊTE SUR LE BUDGET OUVERT (OPEN BUDGET SURVEY) : Lancé en 2006 par l'International Budget Partnership (IBP), l'EBO est la seule évaluation indépendante et comparative au monde des trois piliers de la responsabilité budgétaire publique : la transparence, la surveillance et la participation du public.

INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE (IATI) : Regroupant 59 grands partenaires (Etats, fondations ...), son objectif est de rendre l'information sur l'aide publique et privée plus disponible et accessible, afin d'améliorer la responsabilité, la prévisibilité, l'efficacité de l'aide et de réduire les coûts de transaction.



INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE) :

En anglais Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) est une organisation internationale à but non lucratif, chargée de maintenir à jour et superviser la mise en œuvre d'une norme mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales. Lancée en 2003, l'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérées de manière transparente.

GOVERNEMENT OUVERT : Une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie, de la croissance inclusive et de l'efficacité du service public. Elle établit que les citoyens ont le droit d'accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales.

LOGICIEL LIBRE : C'est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Ceci afin de garantir certaines libertés induites, dont le contrôle du programme par l'utilisateur et la possibilité de partage entre individus.

MÉCANISME INDÉPENDANT D'ÉVALUATION : Le mécanisme indépendant d'évaluation (IRM, Independent reporting Mechanism en anglais) est une procédure au sein du PGO permettant de mettre en œuvre une évaluation externe et indépendante des plans d'action nationaux et de leur bonne application par les Etats membres.

PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) : Initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 80 pays membres ainsi que 1 000 organisations de la société civile. Il vise à (1) favoriser la transparence de l'action publique, (2) améliorer la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, (3) favoriser l'intégrité de l'action publique et des agents publics, (4) s'appuyer sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité et (5) Favoriser les échanges entre pairs.

TRANSPARENCE : Elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

INTRODUCTION

LE #PAGOF : UN PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS POUR LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'AFD, le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF)**.

Sur cette base l'AFD confie à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concerne désormais 4 pays : Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continue son appui aux côtés des administrations et de la société civile de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements tech-

niques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.


L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité.

Le #PAGOF a également vocation à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert via son volet régional.

UN PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL À TUNIS EN NOVEMBRE 2018...

Le premier séminaire régional #PAGOF (22-23 novembre 2018 à Tunis) a permis de rassembler **15 pays d'Afrique francophone** autour du gouvernement ouvert afin de valoriser et partager les bonnes pratiques et expériences réussies liées au gouvernement ouvert. Il a également contribué à créer une dynamique et un effet d'entraînement des autres pays d'Afrique francophone vers le PGO et à donner des outils de gouvernement ouvert en langue française qui ont pu utilement être complétés et répliqués dans tous les pays.

Afin d'apporter des éléments de réponse concrets sur les moyens et pratiques pour améliorer l'ouverture du gouvernement, cette première édition, organisée autour d'ateliers thématiques et de « cliniques du gouvernement ouvert », s'était intéressée à cinq thèmes en particulier :

- 
1. Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information ;
 2. Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière ;
 3. Les nouveaux cadres de participation citoyenne ;
 4. Le plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et convaincre ;
 5. Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes.

Les thèmes ont été choisis d'une part car ils sont en lien avec les critères d'adhésion au PGO (les 3 premiers thèmes traités : droit d'accès à l'information, transparence budgétaire et financière et participation citoyenne) et d'autre part, parce qu'ils apparaissent comme des moyens essentiels au développement du gouvernement ouvert (thème 4 et 5 sur le plaidoyer et l'innovation).

... UN DEUXIÈME SÉMINAIRE À ABIDJAN EN NOVEMBRE 2019

Lors du second séminaire régional #PAGOF qui s'est tenu les 5 et 6 novembre 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire, les participants de **16 pays d'Afrique francophone** ont pu enrichir leur connaissance et leur expertise du gouvernement ouvert à travers cinq thèmes, venus approfondir et compléter ceux de l'édition précédente, et développés au fil des vingt ateliers du séminaire :

Thème 1 - Médias, Parlement, secteur privé, université et monde académique : des acteurs essentiels au gouvernement ouvert

Thème 2 - Le droit d'accès à l'information

Thème 3 - Répondre aux défis de transparence et gouvernance financière

Thème 4 - Du portage politique à la participation citoyenne

Thème 5 - Le gouvernement ouvert : un nécessaire ancrage au niveau local

... UN TROISIÈME SÉMINAIRE À OUAGADOUGOU EN MAI 2022

Deux ans et demi après le dernier séminaire d'Abidjan, après plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, le séminaire régional PAGOF s'est tenu à Ouagadougou. La 3^e édition de ce rendez-vous annuel majeur a constitué à la fois l'événement final du Projet PAGOF 1 et le lancement de la deuxième phase du PAGOF (PAGOF 2).

Ce dernier a réuni quelques 150 participants issus des administrations et sociétés civiles de **17 pays d'Afrique francophone**, dont 5 membres du PGO (Burkina Faso, Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire) et 12 pays non membres, qui sont sensibilisés au gouvernement ouvert et désirent y adhérer (Bénin, Cameroun, Gambie, Guinée, Ile Maurice, Madagascar, Mauritanie, Niger, RDC, Congo, Tchad, Togo). Avec la France et les Etats-Unis, se sont 19 pays qui étaient présents.

Le séminaire a aussi donné lieu à des échanges pragmatiques autour des sujets suivants :

Thème 1 - Le gouvernement ouvert au niveau local : des actions plus proches des citoyens pour un meilleur impact ?

Thème 2 - La transparence et la lutte contre la corruption : vers une plus grande redevabilité des gouvernants et de l'action publique ?

Thème 3 - Insécurité et gouvernement ouvert : quelle transparence et mode d'action dans un environnement insécuritaire ?

Thème 4 - Le gouvernement ouvert face au défi de la crise sanitaire du Covid-19 : frein ou accélérateur ?

Thème 5 - Animer une dynamique du gouvernement ouvert au niveau régional, national ou local

Tout aussi riche d'enseignements que les éditions précédentes, ce Guide a pour objectif de restituer la synthèse des expériences et bonnes pratiques présentées lors des ateliers du séminaire, et de rendre compte des discussions et des échanges qui ont utilement alimenté la réflexion collective.

...ET UN QUATRIÈME SÉMINAIRE À ABIDJAN EN JUILLET 2023

Initialement prévu à Dakar au Sénégal, c'est la ville d'Abidjan qui a accueilli le 4ème séminaire régional du PAGOF et la première édition du PAGOF2.

Les objectifs du séminaire régional sont restés inchangés et avec toujours le même enthousiasme des rencontres de partage et d'apprentissage. La rencontre d'Abidjan visait à valoriser et partager au niveau régional les bonnes pratiques, les outils et les expériences réussies du PGO dans les pays d'Afrique francophone déjà membres du PGO et ceux souhaitant y adhérer. L'ambition était de créer une dynamique d'ensemble et un effet d'entraînement des pays d'Afrique francophone vers le PGO, et notamment les aider à atteindre les critères d'adhésion au PGO.

La nouveauté de cette dernière édition fut la mise en place d'une dynamique de feuille de route pour suivre les avancées des chantiers stratégiques et d'actualité de la région. Cette édition du séminaire régional a couvert en priorité les thématiques suivantes :

- La décentralisation et le Gouvernement

ouvert local • Le parlement ouvert en Afrique Francophone et la place de la société civile • La communication autour des concepts du GO et • L'appui à l'adhésion.

Quelques **18 délégations-pays** dont **13 d'Afrique francophone** étaient présentes les 19 et 20 juillet à Abidjan. En plus des représentants de l'administration et de la société civile des pays francophones d'Afrique déjà membres du PGO et participants aux actions du PAGOF (Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal et Tunisie), d'autres pays francophones tels que le Cameroun, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Congo, le Bénin, le Togo, le Tchad et Madagascar, ont répondu au rendez-vous d'Abidjan.

Trois tables rondes et vingt ateliers thématiques ont meublé les deux jours d'échanges. Au total, 23 sessions ont mobilisé les contributions des participants et cela autour de cinq grands thèmes :

- **Thème 1 : la politique de participation et un espace civique élargis pour une démocratie renforcée ;**
- **Thème 2 : la justice ouverte et la lutte contre la corruption : une stratégie et des outils innovants au service du citoyen ;**
- **Thème 3 : le processus OGP : Adhésion - Qualité - Durabilité – Co-création ;**
- **Thème 4 : la grande communauté de l'Ouverture : un engagement et une collaboration de toutes les institutions ;**
- **Thème 5 : les retours d'expériences, feuilles de routes et nouvelles perspectives : comprendre le passé et corriger le présent pour réussir l'avenir.**

Tout aussi riche d'enseignements que les éditions précédentes, ce Guide a pour objectif de restituer la synthèse des expériences et bonnes pratiques présentées lors des ateliers du séminaire, et de rendre compte des discussions et des échanges qui ont utilement alimenté la réflexion collective.

LE GOUVERNEMENT OUVERT, UNE CULTURE DE GOUVERNANCE

COMMENT SE DÉFINIT LE GOUVERNEMENT OUVERT ?

En septembre 2010, lors d'un discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies portant sur la question du gouvernement ouvert à l'échelle internationale, le président Barack Obama, encourage le monde à la transparence, à l'ouverture des données publiques et à la lutte contre la corruption grâce au numérique :

“ Dans toutes les régions du monde, nous voyons l'innovation faire la promesse de rendre le gouvernement plus ouvert et plus responsable. Désormais, c'est à nous de tirer parti de ces progrès. Et lorsque nous nous retrouverons ici l'année prochaine, nous apporterons des engagements clairs pour promouvoir la transparence ; lutter contre la corruption ; dynamiser l'engagement civique ; tirer parti des nouvelles technologies pour renforcer les fondements de la liberté dans nos propres pays, tout en respectant les idéaux qui peuvent éclairer le monde.¹ ”

(1) Source : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2010/09/23/remarks-president-united-nations-general-assembly>
Original quote: In all parts of the world, we see the promise of innovation to make government more open and accountable. And now, we must build on that progress. And when we gather back here next year, we should bring specific commitments to promote transparency; to fight corruption; to energize civic engagement; to leverage new technologies so that we strengthen the foundations of freedom in our own countries, while living up to the ideals that can light the world.



Ainsi naît le principe du gouvernement ouvert, un mode de gouvernance visant à améliorer l'efficacité et la responsabilité des gouvernements et de l'action publique. Renforcer la démocratie participative en mettant le citoyen au cœur des préoccupations en constitue l'élément central. L'objectif affiché est de permettre à tout citoyen d'accéder aux documents et informations publiques et d'intérêt général produits par son gouvernement pour lui donner les moyens de contribuer, de suivre les actions et leur évolution, et de prendre part aux décisions démocratiques. Ces trois leviers d'action répondent à un souci d'efficacité, de transparence et de redevabilité du gouvernement et de l'action publique.

L'OCDE définit le gouvernement ouvert comme

“ une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et de la croissance inclusive.² ”

QUELS SONT LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ?

Le gouvernement ouvert repose sur 4 principes fondamentaux à savoir :

LA TRANSPARENCE : elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

LA PARTICIPATION CITOYENNE : elle se joue à deux niveaux, d'une part en incitant le gouvernement à consulter régulièrement et à écouter les citoyens lors de la prise des décisions et d'autre part en incitant le citoyen à influencer l'action publique par sa participation aux processus politiques ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

LA COLLABORATION : elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

LA REDEVABILITÉ : il s'agit du principe suivant lequel tout citoyen peut demander à son administration et ses élus de rendre compte de ses actions, des dépenses publiques encourues et de la performance des services publics. C'est aussi la mesure par laquelle les citoyens peuvent suivre et influencer les processus gouvernementaux par l'accès à l'information gouvernementale et aux instances décisionnelles.

(2) Définition issue de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert du 14 décembre 2017 - C(2017)140 - C/M(2017)22



Enfin, autre élément essentiel, le gouvernement ouvert se fonde sur l'utilisation des nouvelles technologies afin de faciliter l'accès à l'information, et créer des canaux de communication entre les différents acteurs pour partager cette information.



Pour résumer : voir la vidéo animée
« Le gouvernement ouvert, c'est quoi ? »

POURQUOI UN GOUVERNEMENT OUVERT ?

Ce nouveau mode de démocratie participative prend de plus en plus d'importance car il remet le citoyen au cœur de l'action publique. Il donne à la fois un rôle accru à la société civile dans l'élaboration de l'action publique et dans son contrôle (redevabilité, responsabilité) et permet ainsi de renforcer l'efficacité et la légitimité des actions et réformes mises en place par le gouvernement.

Le gouvernement et la société civile ont tous deux de nombreux intérêts à mettre en place les principes du gouvernement ouvert :

INTÉRÊTS DU GOUVERNEMENT :

- **Appuyer** les projets de réforme et de modernisation de l'action publique
- **Accroître** sa légitimité en incluant les citoyens dans ses choix et actions publiques et apporter ainsi une réponse plus adéquate à leurs besoins
- **Renforcer** la confiance des citoyens dans les institutions publiques, notamment à travers la transparence de ses actes et l'amélioration de la qualité des services publics
- **Améliorer** l'efficacité des modes de gouvernance et de gestion des fonds publics
- **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et la redevabilité des agents publics et des élus

- **Stimuler** l'économie par l'innovation
- **Moderniser** l'action publique par le numérique

INTÉRÊTS DES CITOYENS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

- **Contribuer** à l'élaboration de l'action publique et son contrôle
- **Inciter** l'administration à plus de transparence et de redevabilité
- **Mobiliser** et susciter des actions collectives afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne, l'accès aux services publics, l'accès à la démocratie
- **Prendre part** aux différents modes de gouvernance
- **Instaurer et bâtir** une citoyenneté informée, consciente et engagée
- **Développer** les initiatives citoyennes, les mettre en valeur et les partager

QU'EST-CE QUE LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) ?

Inauguré en septembre 2011 par huit pays fondateurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis), le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert** (OGP en anglais pour Open Government Partnership) est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 78 Etats membres, 20 collectivités locales ainsi que 1 000 organisations de la société civile.



Au niveau international, le Partenariat s'attache à :

- **Favoriser** la transparence de l'action publique

➤ **Améliorer** la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

➤ **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et des agents publics

➤ **S'appuyer** sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité

➤ **Favoriser** les échanges entre pairs

Au niveau national, le PGO contribue dans chaque pays membre à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile, grâce à l'élaboration de « Plans d'Action Nationaux » (PAN) qui comportent une série d'engagements et visent à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique.

Pour devenir membre, un pays doit répondre à une série de critères correspondant aux valeurs du Partenariat :

1 Transparence budgétaire et fiscale : mise à disposition du public et mise à jour régulière des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique

2 Accès à l'information

3 Divulgarion du revenu et des avoirs des élus et responsables publics

4 Participation et engagement des citoyens dans l'action publique

La combinaison de ces critères établit un score d'éligibilité sur 16 points de chaque pays membre. Un pays doit remplir au moins 75% de ces obligations pour pouvoir rejoindre le partenariat.



Site internet du Partenariat pour un Gouvernement ouvert

LE PARCOURS D'ADHÉSION AU PGO

Un Etat doit accomplir plusieurs démarches pour adhérer au Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Le processus est simple pour les pays qui répondent déjà aux **critères d'admissibilité**. Pour les autres, certaines réformes doivent être mises en place avant de pouvoir faire la demande d'adhésion. Parmi ces réformes, une attention particulière est portée au droit d'accès à l'information, à la transparence budgétaire et aux mécanismes de participation des citoyens.



POUR ADHÉRER AU PGO, LES ETATS DOIVENT :

➤ **Répondre aux critères d'admissibilité** du PGO dans les quatre domaines précités (transparence budgétaire, accès à l'information, déclaration de patrimoine des agents de la fonction publique et d'engagement citoyen)

➤ **Envoyer une lettre d'intention** aux coprésidents du Comité directeur. La lettre doit être signée par un dirigeant politique de haut niveau, et le pays doit s'engager à appliquer les principes de la Déclaration commune pour un gouvernement ouvert

➤ **Désigner un ministère en charge** et commencer à élaborer un Plan d'Action National (point focal) et désigner un point focal pour la société civile en charge de la coordination

➤ **S'engager à participer** au Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO



LES ACTEURS-RESSOURCES POUR ENGAGER OU APPROFONDIR UNE DÉMARCHE DE GOUVERNEMENT OUVERT

Le PGO

L'unité de soutien du PGO est un secrétariat permanent qui travaille en étroite collaboration avec le comité directeur pour faire avancer les objectifs du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Elle est conçue pour maintenir la mémoire institutionnelle, gérer les communications externes du PGO, assurer la continuité des relations organisationnelles avec les partenaires du PGO et soutenir l'ensemble des membres.

Elle peut également conseiller les gouvernements sur les étapes à suivre pour être admissible. Pour la région Afrique et Moyen-Orient, l'unité de soutien est composée de Tarik NESH-NASH.

Le PGO a mis en place une multitude d'outils pour mettre en place et en œuvre le gouvernement ouvert disponibles ici : <https://www.opengovpartnership.org/about/>



L'OCDE

L'OCDE propose des solutions pour garantir une meilleure mise en œuvre des principes du PGO, et met à disposition des moyens pour enrichir et faire avancer l'agenda du gouvernement ouvert. L'OCDE a notamment accompagné la Tunisie et le Maroc à adhérer au PGO. L'accompagnement en Tunisie s'est porté sur le droit d'accès à l'information.

L'OCDE a également mis en place un cadre de référence pour le gouvernement ouvert à travers la disposition 10 de la Recommandation du Conseil de l'OCDE et vient également de publier une boîte à outils pour un gouvernement ouvert. On y trouve différentes ressources comme des études de cas, des jeux, des manuels pratiques, guides méthodologiques, outils numériques, principalement en anglais.

PAGOF

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) est mis en œuvre par Expertise France et est financé par l'AFD. Il vise à accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) de pays bénéficiaires (Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal et Tunisie) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le Gouvernement Ouvert et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de la transparence, de l'accès à l'information, de la lutte contre la corruption, de la redevabilité et de la participation citoyenne afin d'améliorer la gouvernance dans la construction et le suivi de l'action publique.

Ce projet tend également à soutenir les efforts d'autres pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du Gouvernement Ouvert grâce notamment à la mise en réseau, aux échanges d'expériences, au partage, à la diffusion de bonnes pratiques, et à la tenue du Séminaire Régional Annuel du PAGOF.

Toutes les informations et données relatives au projet sont disponibles sur le site internet PAGOF.



DITP

La Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) est l'administration française qui est chargée de coordonner l'élaboration du plan d'action de la France pour 2021-2023, et de veiller à sa mise en œuvre. Elle contribue à la mise en œuvre de la politique de gouvernement ouvert. Elle est membre du comité directeur du PGO, et peut apporter son expertise ponctuelle au sein du Programme d'appui pour un gouvernement ouvert en Afrique francophone (PAGOF). La DITP encourage la création de communautés, nationales et internationales, contributrices à l'élaboration d'outils numériques en open source, et promeut un modèle de développement de ressources numériques innovantes, avec des moyens limités, tout en permettant à l'Etat de rester souverain sur son action.

DINUM

La Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent, sous tous ses aspects : modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens.

La DINUM est un partenaire privilégié d'expertise publique française œuvrant pour l'ouverture des données publiques. Le Gouvernement français a promis pour 2022 l'ouverture massive de 250 démarches administratives « phares » accessibles en ligne pour les citoyens, avec un haut niveau de qualité.



L'organisation de la DINUM est à consulter ici : www.numerique.gouv.fr/dinum/

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères



La France appuie la diffusion des valeurs du gouvernement ouvert au niveau international, et soutient l'élargissement du Partenariat à de nouveaux pays, en particulier francophones.

Au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), l'Ambassadeur pour le numérique promeut les principes liés aux notions d'ouverture des données et de gouvernement ouvert.

Devenue membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) en avril 2014, la France a été élue au comité directeur en août 2014 pour un mandat de trois ans, renouvelé en 2017. Elle a assuré la co-présidence du PGO d'octobre 2016 à septembre 2017, aux côtés de l'ONG World Resources Institute (WRI). C'est à ce titre que la France a accueilli en décembre 2016 le sommet mondial du PGO à Paris, qui a débouché sur la Déclaration de Paris pour un gouvernement ouvert, document porteur des actions collectives internationales en matière de gouvernement ouvert.

ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Seul un pays africain fait partie des 11 membres fondateurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2011 : l'Afrique du Sud. Ce dernier a rapidement été rejoint par le Ghana (2011), le Kenya (2011), le Liberia (2011) ainsi que la Sierra Leone et le Malawi (2013). Ces pays d'Afrique anglophone ont donc été les premiers à faire du gouvernement ouvert une priorité stratégique et à développer des Plans d'Action Nationaux. Aujourd'hui 14 pays africains sont membres du PGO, dont 6 sont francophones.

UNE DYNAMIQUE FRANCOPHONE

La Tunisie est le premier pays d'Afrique francophone à avoir rejoint le PGO en 2014. Pionnière des pays africains francophones, elle met actuellement en œuvre son quatrième PAN (2021-2022). En huit ans, d'énormes progrès ont été fait dans de nombreux domaines : l'amélioration de la délivrance des services publics (dématérialisation des démarches administratives), la lutte contre la corruption (loi de protection des lanceurs d'alerte loi sur la publication des avoirs et revenus des élus et hauts responsables de l'administration), le e-gov (portail du gouvernement, plateforme open data, plateforme d'e-participation, achat public en ligne, portail de l'orientation universitaire, télé-déclaration fiscale), la participation citoyenne, l'open data et le gouvernement ouvert au niveau local entre autres.

Dans son sillage, outre le Cap Vert (2015) et le Nigéria (2016), 5 autres pays d'Afrique francophone ont adhéré au PGO : la Côte d'Ivoire en 2015, le Burkina Faso en 2016, le Maroc, les Seychelles et le Sénégal en 2018. **En 2022, 13 pays africains sont membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et 2 ne le sont plus (Malawi - statut inactif - et Tanzanie - retiré).**



Si le nombre des pays d'Afrique francophone membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) reste encore relativement peu important (6 des 13 pays africains), ce nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années comme le montrent les dernières adhésions en Afrique qui sont principalement des pays francophones (Sénégal, Maroc, Seychelles, Burkina Faso et Côte d'Ivoire). L'adhésion au PGO constitue une reconnaissance des efforts de ces pays dans le développement des principes fondamentaux du gouvernement ouvert que sont la transparence, la participation citoyenne, la collaboration et la redevabilité.

Les Plans d'Action Nationaux et leurs Engagements concrétisent et matérialisent cette dynamique d'ouverture du gouvernement. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso finissent actuellement leur 3^e PAN et co-construisent leur 4^e. Le Maroc met en œuvre son 2^e PAN, et les Seychelles et le Sénégal en sont quant à eux à leur premier Plan d'Action National qui permettra sans nul doute d'améliorer l'ouverture de leur gouvernement, la participation plus accrue de leurs citoyens dans la construction de l'action publique, de rendre l'accès à l'information opérationnel, et d'aller vers une plus grande redevabilité des élus et de l'administration.

En outre, de nombreuses initiatives et d'importantes réformes ont vu le jour ces dernières années en termes de gouvernement ouvert dans les pays d'Afrique francophone non-membres du PGO. Ainsi, certains pays, tels que la Guinée Conakry, le Togo, le Bénin et Madagascar, ont commencé ces dernières années à entreprendre d'importantes réformes pour répondre aux critères d'éligibilité du PGO. Tandis que la Guinée Conakry améliore son score en matière de transparence financière par la publication plus systématique de ses documents budgétaires, le Bénin met en place des initiatives de dialogue et de redevabilité entre le gouvernement et les citoyens. Le Cameroun quant à lui a mis en place un groupe de tra-

vail sur le gouvernement ouvert rassemblant des membres de la société civile et de l'administration pour promouvoir l'adhésion au PGO tout en améliorant l'accès aux critères d'éligibilité.

Aujourd'hui, selon la dernière notation PGO de 2021, seul le Niger est éligible au PGO (note de 12/16 soit 75%) mais il n'a pas encore demandé son adhésion au Partenariat. Certains pays sont très proches de l'éligibilité au PGO (seuil de 75%) comme le Rwanda (12/16 soit 75%) et le Togo (12/16 soit 75%), mais les critères de libertés des OSC ne sont pas remplis, ou encore le Bénin (10/16 soit 63%) et la Guinée (8/12 soit 67%).

Cependant, en comparant les notes de 2020 à 2021, un certain ralentissement dans l'atteinte des critères d'éligibilité est à noter. En effet, si certains pays stagnent (Ile Maurice à 50%, Cameroun à 44%, Gabon, Mauritanie et Congo à 33%, Tchad à 25%), d'autres pays ont vu leurs notes largement baisser. Ainsi, le Bénin autrefois éligible est passé de 81% à 63% de 2019 à 2020 (en stagnation entre 2020 et 2021), et Madagascar est passé de 65% à 56% de 2020 à 2021. La RCA, la République Démocratique du Congo et le Mali ont aussi perdu des points entre 2020 et 2021. Plus grave encore, certains pays membres du PGO comme le Sénégal et la Tunisie ne seraient plus éligibles aujourd'hui car leurs notes sont passées en-dessous du seuil d'éligibilité (75%) : le Sénégal est passé à un taux d'éligibilité de 63% et la Tunisie à un taux de 69%.

Ces chiffres ont donc plutôt tendance à faire apparaître une baisse générale de la dynamique de l'éligibilité des pays d'Afrique francophone au PGO. Malgré les belles initiatives internes à certains pays, il reste de nombreux efforts pour que les gouvernements s'approprient les principes du Gouvernement ouvert et portent l'adhésion vers le PGO.

ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Pays	2020				2021				Evolution
	Note	%	Eligibilité	Membre PGO	Note	%	Eligibilité	Membre PGO	
Algérie	6/16	38	NON	NON	6/16	38	NON	NON	→
Bénin	10/16	63	NON	NON	10/16	63	NON	NON	→
Burkina Faso	10/16	63	NON	OUI	10/16	63	NON	OUI	→
Burundi	2/16	13	NON	NON	2/16	13	NON	NON	→
Cameroun	7/16	44	NON	NON	7/16	44	NON	NON	→
Comores	4/16	25	NON	NON	4/16	25	NON	NON	→
Congo	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Côte d'Ivoire	12/16	75	OUI	OUI	12/16	75	OUI	OUI	→
Gabon	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Guinée	4/12	33	NON	NON	8/12	67	NON	NON	↗
Ile Maurice	6/12	50	NON	NON	6/12	50	NON	NON	→
Madagascar	11/16	65	NON	NON	9/16	56	NON	NON	↘
Mali	6/16	37	NON	NON	4/16	25	NON	NON	↘
Maroc*	12/16	75	NON	OUI	12/16	75	NON	OUI	→
Mauritanie	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Niger	12/16	75	OUI	NON	12/16	75	OUI	NON	→
RCA	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
RD Congo	9/16	56	NON	NON	7/16	44	NON	NON	↘
Rwanda*	12/16	75	NON	NON	12/16	75	NON	NON	→
Sénégal	12/16	75	OUI	OUI	10/16	63	NON	OUI	↘
Tchad	4/16	25	NON	NON	2/16	13	NON	NON	↘
Togo*	8/12	67	NON	NON	12/16	75	NON	NON	↗
Tunisie	11/16	69	NON	OUI	11/16	69	NON	OUI	→

*Le Maroc, le Rwanda et le Togo ne remplissent pas les critères liés à la liberté et répression des OSC

Dans l'ensemble, le critère de transparence budgétaire fait souvent défaut car les documents essentiels de transparence ne sont pas publiés ou pas dans les délais. De même, le critère de la divulgation des avoirs des agents publics est rarement atteint : si une loi existe souvent, les informations concernant ces avoirs ne sont pas accessibles au public, ce qui limite largement sa portée, et ne permet pas de remplir le critère. Des efforts doivent donc être, entre autres, axés sur l'amélioration de ces critères. Malgré tout, dans tous ces pays, et quel que soit leur taux d'éligibilité, de nombreuses bonnes pratiques et expériences réussies du gouvernement ouvert ont été développées, et participent à la diffusion de cette culture dans la société civile et l'administration.

Dans tous les pays, et quel que soit leur taux d'éligibilité, de nombreuses bonnes pratiques et expériences réussies du gouvernement ouvert ont été développées, et participent à la diffusion de cette culture dans la société civile et l'administration. Les séminaires régionaux #PAGOF contribuent à la diffusion de ces bonnes pratiques du gouvernement ouvert.

LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE

Ce présent livret est divisé en cinq parties qui reprennent les cinq thèmes ayant fait l'objet d'ateliers et de présentations lors du séminaire # PAGOF d'Abidjan :

1 La politique de participation et un espace civique élargis pour une démocratie renforcée

2 La justice ouverte et la lutte contre la corruption : une stratégie et des outils innovants au service du citoyen

3 Le processus OGP : Adhésion - Qualité - Durabilité - Co-création

4 La grande communauté de l'Ouverture : un engagement et une collaboration de toutes les institutions

5 Les retours d'expériences, feuilles de routes et nouvelles perspectives : comprendre le passé et corriger le présent pour réussir l'avenir

Pour chacun des thèmes, vous trouverez :

➤ **une explication** succincte du thème abordé

➤ **des fiches pratiques** résumant les outils et expériences diverses présentés lors du séminaire par les différents intervenants

En annexe du guide, vous trouverez des liens et des ressources thématiques (documents, manuels, guide, site internet) pour aller plus loin.

Les fiches thématiques qui suivent ont été rédigées sur la base des présentations, discussions et échanges de pratiques entre les participants du séminaire.

THÈME 1

UNE POLITIQUE DE PARTICIPATION ET UN ESPACE CIVIQUE ÉLARGIS POUR UNE DÉMOCRATIE RENFORCÉE

LE CONTEXTE

Depuis la recrudescence des crises sociales et politiques que connaît la région Afrique francophone ces dernières années, la question de la protection de l'espace civique et de la participation citoyenne se pose.

Un espace civique ouvert et pluraliste qui garantit la liberté d'expression et d'opinion ainsi que la liberté de réunion et d'association est indispensable pour assurer une définition des réformes de gouvernement ouvert plus inclusives.

Les nombreux acteurs qui composent aujourd'hui la société civile apportent une contribution essentielle au bon fonctionnement de l'espace civique. Le PGO, en instaurant un rôle institutionnel et égalitaire pour la société civile à côté de celui des autorités nationales, conforte donc le rôle crucial des OSC dans la construction, la mise en œuvre et le soutien aux réformes du gouvernement ouvert.

L'enjeu est désormais de savoir quelles solutions mettre en place pour protéger cet espace civique et toutes les libertés si durement acquises.

➤ Quels mécanismes pour garantir la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique du citoyen dans nos contextes actuels ?

➤ Quelle stratégie adopter pour protéger l'espace civique et ses acquis ?

➤ Au niveau local, quels sont les domaines les plus propices à la participation citoyenne : budget participatif, espace de consultation, civi-tech, environnement, ...

➤ Comment la mise en œuvre du gouvernement ouvert impacte favorablement la protection de l'espace civique ?

➤ Quelles stratégies pour obtenir un espace civique élargi, pluridisciplinaire, ouvert, égalitaire ?

LES SUJETS À EXPLORER

Le budget participatif est un indicateur qui mesure la santé d'un espace civique dans une communauté. Cette bonne pratique est davantage observée dans les collectivités où la population a accès en toute transparence à la réalité de l'action publique. Le budget participatif est un outil qui atteste d'une bonne collaboration entre organisations de la société qui représentent la population, et aussi une saine collaboration de la société civile avec les gouvernants.



L'administration est alors perçue comme étant à l'écoute des besoins de la population, et comme actrice de la traduction concrète de réponses déclinées en plans d'actions.

Des outils sont mis en place pour garantir la protection de l'espace civique, et surtout pour permettre aux organisations qui le composent de gagner davantage en force, en puissance, en efficacité sur le terrain.

La question du genre perdure. La place de la Femme doit continuer à être prépondérante, valorisée et protégée, l'enjeu de la lutte contre son éviction des débats et décisions publiques, et contre le musellement de ses voix demeurent d'actualité. L'heure doit être à l'inclusion des femmes dans les instances de prises de décisions au sein de cet espace civique.

Les groupes minoritaires, comme les Jeunes, doivent être également valorisés pour que la voix de tout le monde puisse compter. Il faut que la confiance devienne une valeur cardinale à l'égard des Femmes et des jeunes, dont les besoins, bien que souvent regroupés en une composante, divergent fortement.

L'élaboration des politiques publiques telle que pensée par le gouvernement ouvert prône l'inclusion de tous les acteurs.

Les 4 ateliers proposés dans ce groupe thématique font intervenir des experts de la société civile et de l'administration sur ces questions, et présentent la mise en pratique de solutions pour y parvenir :

- 1. Bonnes pratiques et perspectives du Budget participatif**
- 2. Renforcement de la participation et protection de l'espace civique**
- 3. Participation inclusive : Budget sensible au genre dans les collectivités territoriales**
- 4. La résilience de la société civile dans les temps de transition**

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Bonnes pratiques et perspectives du budget participatif - Cas d'école : l'électrification du quartier Corridor de Tiassalé »

par Tiémoko Antoine ASSALE, Député maire de la commune de Tiassalé, administration – Côte d'Ivoire

2) « Protection de l'espace civique dans la lutte anti-financement du terrorisme »

par Sadkaoui-Zoubaida, Chargée de projets au Centre Al-Kawakibi pour les Transitions Démocratiques – Tunisie

3) « Participation inclusive : budget sensible au genre dans les collectivités territoriales »

par GASSAMA Rokhiatou, OSC, Présidente nationale du Conseil Sénégalais des Femmes, (COSEF) - Sénégal

4) « Promotion de la gouvernance démocratique dans un contexte de transition politique au Burkina Faso »

par Anselme SOMDA ASSEGHNA, chargé de programme au CGD (Centre pour la Gouvernance Démocratique), OSC – Burkina Faso

Mairie de Tiassalé : « Bonnes pratiques et perspectives du Budget participatif - Cas d'école : l'électrification du quartier Corridor de Tiassalé »

Bonne pratique présentée par Tiémoko Antoine ASSALE, Député maire de la commune de Tiassalé.



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

La gestion des Collectivités exige, aujourd'hui, la prise en compte des besoins des populations dans le but de leur apporter des solutions à partir des constats et des observations du terrain. Le Budget Participatif (BP) est perçu comme le moyen efficace pour atteindre cet objectif. Ainsi, la mise en œuvre du BP en Côte d'Ivoire met en lumière un cas d'école éloquent : il va permettre au quartier Corridor de la Commune de Tiassalé d'avoir accès à l'éclairage public et aux habitants de bénéficier de l'alimentation domestique.

La politique du gouvernement vise à permettre à toutes les populations ivoiriennes d'avoir accès à l'électricité. Le contexte socio-économique ambitionne de permettre l'accès à l'énergie à de nombreux quartiers de plus de 500 habitants bénéficiant de lotissements en cours de construction.

Il va se poser, donc, le problème de l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces quartiers et précisément, dans le cas présent, celui du quartier Corridor afin de favoriser notamment l'éclosion des commerces que va catalyser l'accès à l'électricité.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

Le projet est né à partir des besoins exprimés par les populations à travers le processus du BP mis en œuvre à Tiassalé au dernier semestre de l'année 2020. Ils consistaient en partie dans le changement de câbles existants.

➤ Avril 2021 : Début du projet (étude, fourniture câble pré - assemblé et travaux BT/EP Aérien)

➤ Avril 2022 : Raccordement au réseau existant avec comme Partenaires impliqués :

- Mairie de Tiassalé ;
- Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) ; Préfecture de Tiassalé ;
- Trésorerie générale Tiassalé ;
- Etat de Côte d'Ivoire

➤ Actuellement :

- Projet achevé, objectifs atteints
- Eclairage public effectif
- Accès à l'électricité aux Ménages
- Développement du commerce grâce à l'électricité



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

L'application du BP a permis de voir une autre manière de diriger les collectivités car les besoins proviennent des populations elles-mêmes, elles se sentent impliquées dans la gestion de leur vie quotidienne.

Il ressort également de cette expérience :

- Mise en œuvre de toutes les dispositions techniques possibles et disponibles pour permettre aux ménages l'accès à l'électricité
- Présentation des bonnes pratiques des modèles de réussites observés ailleurs
- Réduction des ressources dédiées au fonctionnement pour les affecter en investissement
- Dématérialisation de la collecte des taxes municipales
- Affichage des recettes
- Pérennisation de l'exercice du Budget Participatif
- Activation des organes locaux de contrôle
- Culture du civisme et de la participation des activités citoyennes
- Financement correct et adéquat de toutes les étapes du BP sur le terrain
- Communication régulière sur le BP auprès des populations concernées par le projet.

Les erreurs à éviter :

- Ne pas maintenir les populations informées tout au long du processus
- Ne pas appliquer tous les principes du Budget Participatif, en particulier la redevabilité
- Ne pas faire établir le devis dans le bon timing, c'est-à-dire avant le forum communal

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Des incompréhensions entre les acteurs
- Le manque de transparence des gestionnaires des cités et des quartiers
- Le Manque de volonté politique tant de l'Etat que des municipalités
- Le faible niveau d'appropriation des projets par les populations
- Les rivalités politiciennes
- La faiblesse des financements de l'Etat
- Le refus d'adhésion des populations
- La lenteur dans les processus de passation des marchés

- Le déficit de communication entre le conseil municipal et les populations
- Le vol des câbles et des globes

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Le quartier s'est mieux organisé : président de quartier, présidente des femmes, président des jeunes
- Il y a désormais un délégué par catégorie de population : un délégué des hommes, une déléguée des femmes, un délégué des jeunes.
- Les populations sont plus attentives aux préoccupations de la collectivité surtout en matière de paiement des taxes communales et des autres activités locales.
- Reconnaissance des populations envers le Maire lors des différentes rencontres sur les comptes-rendus semestriels (recevabilité) organisées dans la salle des mariages de la Mairie.
- Des témoignages sur la baisse du banditisme au quartier Corridor.
- Développement de nombreuses activités socio-économiques désormais rendues possibles dans le quartier Corridor.

CONTACT

Tiémoko Antoine ASSALE

Député maire de la commune de Tiassalé

 sosjusticeci@live.fr

Centre Al-Kawakibi pour les Transitions Démocratiques : « Protection de l'espace civique dans la lutte anti-financement du terrorisme »

Bonne pratique présentée par Zoubeida SADKAOUI, Chargée de projets au Centre Al-Kawakibi pour les Transitions Démocratiques.



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

➤ Depuis 2011, la société civile tunisienne a été l'un des acteurs majeurs de la transition démocratique en Tunisie. Ce rôle est venu compléter le travail des institutions publiques dans leurs projets de réforme. Dans le tumulte des changements politiques, la relation entre les deux acteurs a souvent été houleuse, mais lorsqu'elle est fondée sur des bases solides cette coopération peut aboutir à des résultats importants.

➤ Tel a été le cas de la contribution du Groupe de Travail pour la Société Civile, (une initiative du Centre Kawakibi) aux efforts de la Commission Tunisienne d'Analyses Financières (CTAF) qui conduisait un effort conjoint avec la société civile afin de réaliser une évaluation conjointe (autorités publiques et société civile) des risques de blanchiment d'argent, et de financement du terrorisme, inhérents au secteur associatif tunisien.

➤ Cette évaluation doit alimenter les rapports formulés par l'Etat tunisien auprès du Groupe d'Action Financière (GAFI), chargé par la communauté internationale de contrôler les efforts des Etats en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

➤ Le Groupe était composé de représentants de la CTAF, de représentants de 4 autres administrations publiques à savoir la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la Direction Générale des Associations, l'Instance Nationale de Lutte contre le Terrorisme (INLT) et l'instance des microcrédits. Ainsi que les représentants de trois organisations de la société civile, Avocats sans Frontières, Jamaity et l'ASDI ainsi que le Centre Kawakibi entant que structure d'appui à toute cette dynamique.

➤ Objectifs visés : S'assurer de la protection de l'espace civique dans la lutte anti-financement du terrorisme, et évaluer la conformité du secteur associatif aux normes internationales (établies par le GAFI) en matière de lutte contre le financement du terrorisme.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Le point de départ du projet :

Inspiré par une dynamique internationale autour de ce sujet « Global NPO coalition on FATF » regroupant des acteurs de la société civile, (dont notamment ICNL, HSC) ... et différentes expertises (dont notamment celle de Green Acre) utiles en la matière et à l'approche de l'évaluation du GAFI, les membres du groupe de travail ont approché la Commission Tunisienne d'Analyses Financières (CTAF) pour participer à l'évaluation du secteur des organisations à but non lucratif.

Conscient de l'importance de cette démarche, et tenant en compte le caractère novateur de cette démarche au niveau international, les partenaires du projet se sont tournés vers une expertise internationale en vue de coconstruire une méthodologie qui puisse à la fois répondre aux exigences du GAFI et aux attentes des différentes parties prenantes de ce processus. Cette dynamique naissante a été favorablement accueillie par la CTAF qui tenait à améliorer l'évaluation du secteur tout en respectant les acquis de la société civile.

➤ La construction du projet s'est échelonnée entre avril et septembre 2019 :

- Réunions du groupe sur les questions des risques de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme
- Identification et préparation des différents acteurs
- Les réunions ont également permis d'organiser plusieurs sessions de formations à l'ensemble des participants en bénéficiant d'une expertise internationale en la matière. Les formations ont été modérées par M Ben Evans, directeur de Green Acre. Ces sessions ont permis, grâce à l'expertise et à la contribution de tout le Groupe de Travail, de mettre en place une stratégie d'analyse des risques inhérents à la société civile en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Rapport d'évaluation transmis en septembre 2019 par la CTAF au GAFI. Ceci a contribué à définitivement classer la société civile comme secteur Conforme, un des cinq rares pays dans le monde à avoir atteint cette évaluation, et très certainement contribué à ce que la Tunisie sorte de la « liste des pays sous-surveillance », autrement dit celle des pays ne se conformant pas pleinement aux standards de lutte contre le financement du terrorisme, établie par le GAFI lui-même.



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Transparence
- Participation soutenue
- Création de groupe de travail en fonction des défis du moment et en fonction des thématiques
- Réduire les préjugés et les stéréotypes sur les acteurs publics (et pareillement sur la société civile)
- Éviter la confrontation, quand la collaboration est possible
- Renforcement de la citoyenneté
- Activer la communication entre la société civile et les acteurs de la transition
- Structuration des méthodes
- Partenariat avec des instances et acteurs internationaux
- Existence d'une plateforme des OSC sur les réformes produites
- Partage et mise en valeur de cette expérience par les partenaires internationaux et nationaux
- Renforcement de capacité des associations autour de la Recommandation 8 (R8) du GAFI



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Dysfonctionnement des institutions de la République
- La méfiance entre la société civile et le gouvernement
- L'absence de cadre permanent d'échanges
- Déficit de financement des OSC
- Faiblesse de l'organisation de la société civile
- Absence de cadre d'autorégulation de la société civile
- La partialité dans l'interprétation de la loi liée à l'espace civique
- La méfiance entre acteurs
- Le refus de dialoguer
- L'insécurité de l'intérêt privé des gouvernants
- L'instabilité politique
- Mise en éveil des indices démocratiques (liberté d'expression)
- Confrontation permanente (OSC/Pouvoir)
- Privation ou restriction d'utilisation des RS
- La politisation de la société civile



BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- S'assurer de la protection de l'espace civique dans la lutte anti-financement du terrorisme
- Evaluer la conformité du secteur associatif aux normes internationales (établies par le GAFI) en matière de lutte contre le financement du terrorisme
- Classer la société civile comme secteur Conforme
- Expertise : baser la collaboration sur de l'expertise
- Travail collectif du Working Group
- Engagement avec des acteurs internationaux pour le plaidoyer et l'expertise



CONTACT

Zoubeida SADKAOUI

Chargée de projets au Centre Al-Kawakibi pour les Transitions Démocratiques

@ ssadkaouizoubeida@hotmail.fr



COSEF (Conseil Sénégalais des Femmes) : « Participation inclusive : budget sensible au genre dans les collectivités territoriales »

**Bonne pratique présentée par
Rokhiatou GASSAMA, Présidente
nationale du Conseil Sénégalais des
Femmes, COSEF**



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

Définition : *Le Budget Participatif est un « processus par lequel les citoyens participent au débat sur les politiques publiques et décident de tout ou partie des ressources publiques disponibles, ou alors sont associés aux décisions relatives à leur affectation, et en assurent le suivi ».*

Le développement des collectivités territoriales ne peut se faire sans une implication effective des femmes. C'est également l'opportunité de renforcer les capacités des femmes élues, afin d'agir avec efficacité dans la gestion des affaires locales. Il en découle le Projet de Renforcement des capacités et l'organisation d'un dialogue politique des institutions nationales et locales du Sénégal sur l'égalité de genre, un investissement majeur dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Porté par la dynamique de l'impulsion de la participation citoyenne inclusive, le COSEF assure des formations sur le processus de mise en place de cadres de concertation citoyenne dans les communes ciblées après les sessions sur le BPSG, le budget participatif sensible au genre.

➤ **Problématiques à résoudre :**

- Organiser un dialogue politique de haut niveau ciblant les parlementaires, les organisations de la société civile et les réseaux de femmes, autres parties prenantes et décideurs nationaux stratégiques,
- Animer un atelier de formation de deux jours pour les parlementaires du Sénégal,

- Renforcer les connaissances et les compétences des parlementaires de la CEDEAO et de leurs homologues au Sénégal pour un soutien aux politiques, renforcer les stratégies et investissements visant à assurer l'équité de genre dans l'agriculture et les systèmes alimentaires dans la région, sur la base des expériences (législation et politiques),

- Planifier et mener 7 ateliers de formation au niveau local sur les budgets participatifs sensibles au genre pour des systèmes agro-alimentaires inclusifs ; problème lié aux élections locales dans sa 1^{re} phase,

- Planifier et mener des capacités économiques des femmes rurales dans les zones où les activités liées au budget participatif ont eu lieu.

➤ **Contexte socio-économique en lien avec l'initiative :**

- Des citoyens ou des représentants d'associations d'un quartier ou d'un village peuvent se constituer en un conseil consultatif. Ces conseils sont consultés par le maire et peuvent faire des propositions sur tout dossier intéressant le quartier ou le village,

- Mise en place de nouvelles équipes municipales,

- Développement des activités entrepreneuriales des groupements de femmes et autonomisation économique des femmes des communes ciblées.

➤ **Besoins locaux en lien avec l'initiative :** à la suite de l'étude de base des communes ciblées, les bénéficiaires ont exprimé leurs besoins d'accompagnement sur les thèmes suivants :

- La décentralisation du rôle, des missions et des responsabilités des élus,

- La maîtrise du budget municipal, budget participatif sensible au genre,

- Les informations et la formation sur les textes (décentralisation pour une meilleure

lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale, du développement local),

- La gestion budgétaire (meilleure participation et contrôle citoyen), l'égalité et l'équité de genre, et la mise en place des cadres de concertation,
- Le suivi et l'évaluation des initiatives.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- Octobre 2021 à janvier 2022 : séance de travail sur le LOA
- Prise de contacts avec le Président de l'Assemblée nationale
- Planification des activités et élaboration du budget
- Recrutement du personnel dédié au projet
- Préparation des documents du projet et envoi des correspondances
- Janvier 2022 à février 2022 : séance de partage avec les partenaires clés du projet
- Mars à mai 2022 : Etude de base (situation de référence) destinée aux communes et CD
- Avril à septembre 2022 : renforcement de capacités sur le BPSG dans les 7 communes ciblées
- Septembre à novembre 2022 : renforcement de capacités économiques des femmes
- Novembre à décembre 2022 : analyse prise en compte du genre dans le budget de l'Assemblée nationale
- Décembre 2022 à janvier 2023 : Elaboration du rapport.



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Formations et sensibilisations sur les textes qui régissent la gestion des CT
- Renforcement des connaissances et des compétences parlementaires de la CEDEAO
- Accompagnement continu des collectivité

tés territoriales dans la gestion des processus de mise en œuvre du budget participatif sensible au genre,

➤ Partage avec les autres pays les expériences, l'approche et les résultats du COSEF sur l'application de la loi sur la parité (50/50), le Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG) et la mise en place des cadres de concertation dans les collectivités territoriales (cf. au Code Général des Collectivités Territoriales),

➤ Nombre d'élues locales (communes et départements), fruit d'un long processus porté par le COSEF et les organisations de femmes dédiées à la participation politique des femmes et leur accès aux instances de prise de décision (engagement 10 du PGO) : Assemblée Nationale : 44% de femmes (2022), Collectivités territoriales : 47,8% (2017),

➤ Nouveaux acteurs : partenaires techniques et financiers des organisations de femmes de la société civile dans l'accompagnement des collectivités et pour assurer le suivi des cadres de concertations, associations de jeunes ;

➤ Co-crédation d'un réseau inter pays qui permet de mutualiser l'ensemble des expériences sur le BPSG, impliquant l'Association des maires du Sénégal (AMS), le Réseau des femmes parlementaires, avec la mise en place d'un réseau d'élues locales féminines.



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Manque de formation sur l'équité et l'égalité du genre.
- Rigidité du cadre budgétaire
- Rareté des ressources
- Manque de consensus
- Manque de formation des populations et des élus sur les discriminations
- Méconnaissance des cadres juridiques et réglementations existants
- Instabilités institutionnelles

- Faiblesse du cadre juridique et réglementaire
- Pas de prise en compte de la spécialité des femmes, ni des personnes à mobilité réduite
- Analyse des orientations du budget
- Non prise en compte de certains aspects essentiels dans le budget

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Un intérêt marqué des collectivités territoriales sur les approches de budgétisation participative sensible au genre,
- Une adoption et utilisation de l'approche du BPSG, ou meilleure prise en compte du genre dans les processus de budgétisation de fin 2022 par les collectivités territoriales participantes,
- La démarche de formation orientée vers des résultats, avec à la clé l'élaboration par les conseillers municipaux et les autres participants issus de la société civile locale, d'un plan d'actions de mise en œuvre de l'approche du budget participatif sensible au genre, permettant d'en impulser et d'en faciliter l'application,
- L'absence de maîtrise des modalités de développement de plaidoyer faisant valoir l'intégration des questions de genre lors de l'examen des lois de finances (budget) conduit à ignorer les intérêts des femmes dans les choix budgétaires, ainsi que la loi sur la parité dont l'application a contribué à l'augmentation du nombre de femmes dans les collectivités territoriales (18 femmes maires, 3 présidentes de conseil départemental), 47,8% dans les collectivités territoriales et 44% à l'Assemblée nationale.
- Les conseillères sont nouvellement élues, très peu ont deux mandats. Ces formations ont révélé dans toutes les communes ciblées, un réel besoin de renforcement de capacités sur les thèmes, tels que le budget, le BPSG, la loi sur la parité, leurs rôles et responsabilités dans leurs nouvelles missions.

➤ Une meilleure compréhension de la nomenclature budgétaire et de l'affectation des ressources.

➤ L'importance des cadres de concertations. Une réelle prise de conscience des autorités locales, des élus, des acteurs invités sur leur mission, ont permis de lever des doutes sur l'affectation des ressources de la commune, de mieux comprendre les responsabilités du maire, du préfet, des citoyennes sur la redevabilité, la transparence. Les participantes sont devenues plus exigeantes sur les ressources.

➤ Les enjeux liés à l'application de la loi sur la parité, concernant le nombre de femmes dans les conseils, sont très appréciés par les hommes et les femmes ainsi que les autorités administratives et les conseils municipaux.

➤ Le projet a eu un impact sur la charge et le temps de travail des femmes (investissements en matériels) ; Le taux de production des céréales a augmenté pour certains groupements comme celui de Golf Sud.

➤ La conception d'outils d'élaboration du BPSG par les bénéficiaires montre l'importance pour les bénéficiaires de comprendre le processus.

➤ Le suivi et l'évaluation sont prévus avec le partenaire pour mesurer l'impact réel de nos interventions dans les communes ciblées par cette initiative/COSEF et FAO



CONTACT

Rokhiatou GASSAMA

Présidente nationale du Conseil Sénégalais des Femmes, COSEF

[@ rgassama@gmail.com](mailto:rgassama@gmail.com)

Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) : « Promotion de la gouvernance démocratique dans un contexte de transition politique au Burkina Faso »

Bonne pratique présentée par Anselme Asseghna SOMDA, chargé de programme au CGD (Centre pour la Gouvernance Démocratique)



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

➤ Contexte :

Une superposition de crises : Crise sécuritaire, Crise humanitaire, Crise politique avec deux putschs en 8 mois ;

➤ Problématique à résoudre :

- Rejet de l'idéal démocratique
- Restriction de l'espace civique (suspension des activités des OSC et des partis politiques, suspension de certains médias)
- Politisation de l'administration publique
- Déficit d'une culture démocratique ;
- Recrudescence des coups d'Etat ;
- La montée des discours haineux.

➤ Objectifs visés :

- Contribuer à l'ancrage des valeurs et principes démocratiques et au renforcement d'une culture citoyenne au Burkina Faso ;
- Accroître les capacités des citoyens à comprendre et à adhérer aux principes et valeurs démocratiques ;
- Renforcer la culture citoyenne et l'imputabilité des autorités publiques



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Janvier 2022 : premier putsch, origines et point de départ du projet

➤ 5 février 2022 à Ouagadougou : l'organisation d'un dialogue démocratique sur la situation nationale sur le thème : « Le Burkina Faso à l'épreuve d'une nouvelle transition : leçon apprise, défis et perspectives ».

➤ Démarrage du projet (CGD, Diakonia, NDI, PAX, Plateforme des OSC sur les réformes politiques et institutionnelles et les institutions.

➤ Projet toujours en cours



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Dialogue

➤ Structuration des méthodes

➤ Inclusion

➤ Mutualisation des ressources avec d'autres OSC, coalition

➤ Sincérité

➤ Transparence

➤ Adoption de la loi sur la dépolitisation de l'Administration

➤ L'existence d'une plateforme des OSC sur les réformes = produire un cahier de réformes

- Face à l'instrumentalisation de la crise sécuritaire pour restreindre l'espace civique, nous devons poursuivre les actions en vue de l'élargissement de l'espace civique
- Face à la crise sécuritaire et la crispation du climat socio-politique, il faut scruter les possibilités d'une marche consensuelle et œuvrer pour une transition inclusive
- La conduite des actions de plaidoyer pour des réformes politiques et institutionnelles consensuelles, gage de pérennisation



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Faiblesse des contre-pouvoirs ;
- Intimidations
- Insuffisance du dialogue social et politique ;
- Insuffisance des ressources financières
- Insécurité
- Manque de formation sur l'équité et l'égalité du genre.
- Mise en veilleuse des indices démocratiques (Liberté D'expression)
- Confrontation permanente (OSC pouvoir)
- Privation ou restriction d'utilisation des RS
- Les menaces
- La rigidité du cadre budgétaire



BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- La modification du communiqué N°03
- L'adoption d'une loi sur la dépolitisation de l'administration
- Existence d'une plateforme des OSC pour impulser les réformes politiques et institutionnelles
- La production d'un cahier de réformes par la société civile (en cours)
- La capacité d'analyse et la réactivité de la société civile peuvent constituer des freins à certaines dérives autoritaires notamment la restriction de l'espace civique
- La société civile, une force de proposition dans le cadre des réformes
- Le dialogue démocratique, un cadre d'expression salutaire dans un contexte de restriction
- Les réformes : de la base vers le sommet, une méthode efficace
- La mise en place de coalition des OSC, un moyen de résilience efficace.



CONTACT

Anselme Asseghna SOMDA

Chargé de programme au CGD (Centre pour la Gouvernance Démocratique)

✉ somda.anselme@gmail.com

THÈME 2

JUSTICE OUVERTE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : UNE STRATÉGIE ET DES OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DU CITOYEN

LE CONTEXTE

Le chantier de la transparence notamment financière est un défi majeur pour les pays candidats au PGO ainsi que pour les pays membres du Partenariat. Une des déclinaisons de la transparence est la lutte contre la corruption qui continue à saper les institutions politiques et gouvernementales à l'échelle mondiale.

Les pratiques de corruption contribuent largement à baisser la qualité des services publics, à détourner l'aide publique au détriment de ceux qui en ont le plus besoin, à aggraver les inégalités et à éroder la confiance entre les citoyens et l'État.

Le PGO a permis à de nombreux Etats membres d'avancer dans leur réforme de lutte contre la corruption. En dix ans, ce sont 722 engagements anti-corruption qui ont été mis en œuvre par 91 membres. Une analyse récente de Transparency International suggère que l'inclusion d'engagements dans les PAN peut renforcer la mise en œuvre de la lutte contre la corruption.

Les politiques de lutte contre la corruption sont diverses et les pays du PGO ont connu des belles avancées dans les domaines suivants : contrats ouverts et marchés publics, transparence de la propriété bénéficiaire,

intégrité politique (divulcation des actifs ou déclaration de patrimoine ; code de déontologie uniforme des fonctionnaires), transparence des industries extractives, protection des dénonciateurs ou autres domaines transverses comme le droit à l'information, le journalisme d'investigation ; l'ouverture fiscale et budgétaire au citoyen.

La lutte contre la corruption nécessite un ensemble d'acteurs pour identifier, concevoir et mettre en application des solutions efficaces : une bonne représentation du gouvernement, du parlement, de la société civile, des institutions étatiques indépendantes et du secteur privé.

Quel rôle pour chacun de ces acteurs ?

L'implication de tous ces acteurs est-il gage de meilleur succès ?

Pour ne pas rester au stade du simple engagement politique (ou législation non mise en œuvre), quels moyens et outils sont à disposition pour une mise en œuvre concrète ?

Le numérique est-il devenu la voie royale pour cette transparence ?



LES SUJETS À EXPLORER

➤ Par quels outils, quels dispositifs, les acteurs de la vie civile peuvent-ils participer à la transparence et gouvernance financière ?

➤ Quels mécanismes et mesures peuvent être mises en œuvre pour lutter contre la corruption et renforcer la transparence financière ?

➤ Quelles pistes pour répondre aux défis liés à la transparence financière ?

Les 3 ateliers proposés dans ce groupe thématique font intervenir des experts de la société civile et de l'administration sur ces questions, et présentent la mise en pratique de solutions pour y parvenir, complétées par les suggestions des participants à l'atelier :

1. Outils et bonnes pratiques de lutte contre la corruption dans la commande publique ouverte

2. Bonnes pratiques de lutte contre la corruption en Afrique

3. Renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique

4. Le digital au service de la justice et la lutte contre la corruption

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Outils et bonnes pratiques de lutte contre la corruption dans la commande publique ouverte : Système ougandais de suivi de marchés. » par Carey KLUTTZ, Cheffe de partenariat Open Contracting Partnership - Etats Unis

2) « Bonnes pratiques de lutte contre la corruption » par Samuel KANINDI, Conseiller régional Afrique, Transparency International – Allemagne

3) « Renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique » par Sidi BARRY, Chef du département promotion bonne gouvernance, Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale - Burkina Faso

4) « Le Digital au service au service de la justice et la lutte contre la corruption (Femmes Justice Maroc) : le portail Mahakim » par Halima KATIR, Ministère de la Justice, Chargée de projets de transformation digitale - Maroc

Open Contracting Partnership : « Outils et bonnes pratiques de lutte contre la corruption dans la commande publique ouverte : Système ougandais de suivi de marchés »

Bonne pratique présentée par
Carey KLUTTZ, Cheffe de partenariat
Open Contracting Partnership



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

Le Système de Suivi des Marchés (CMS) est une plateforme numérique qui permet un suivi efficace des marchés (l'état et la performance des contrats, ainsi que le signalement des lacunes en matière de performance) pour que les agences responsables prennent des mesures.

Cet outil numérique innovant, permet en substance, aux Organisations de la Société Civile (OSC) de saisir des données efficaces et de les communiquer à l'Etat. Cette plateforme digitale, ouverte et transparente permet à l'autorité des marchés publics de recevoir des rapports en temps réel qui permettent de planifier les actions futures et d'informer les audits ou les enquêtes ciblées.

Ainsi, le CMS offre aux citoyens des régions concernées la possibilité de **faire part de leurs préoccupations aux autorités compétentes**.

➤ Problématiques à résoudre

- Les protestations du public sur la **mauvaise gestion** des projets publics en dépit des **sommes énormes** dépensées
- Des contraintes de ressources de l'Autorité et certains objectifs stratégiques nécessitent une synergie avec d'autres agences ainsi qu'avec des acteurs non étatiques
- La nécessité d'établir de solides relations de

travail avec les différentes catégories de parties prenantes afin de **gagner en influence**, de **démontrer sa valeur** et d'**établir un partenariat** dans le domaine des marchés publics.

- La mauvaise gestion des marchés publics affecte la **fourniture de services essentiels au niveau local**, tels que des soins de santé de qualité, des services d'éducation, des infrastructures, etc.

➤ Objectifs visés

- **Améliorer la performance** des marchés publics et la participation des citoyens, grâce à la technologie
- **Renforcer la collaboration** entre l'Autorité, les autorités contractantes et les OSC
- Fournir un **mécanisme de retour d'information** entre les OSC et le gouvernement pour suivre facilement l'exécution des marchés publics, les plaintes des OSC, et assurer la responsabilité des deux acteurs
- Impliquer les OSC pour s'assurer que les **marchés publics répondent aux exigences** des utilisateurs finaux.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ En 2019, l'autorité PPDA (*Public Procurement and Disposal of Public Assets Authority*, une autorité de contrôle des marchés publics) établit un cadre de collaboration avec les entités contractantes et les OSC. Dans ce cadre, l'autorité et les OSC collaborent pour simplifier le suivi et les rapports des marchés publics.

➤ L'autorité a développé un outil de suivi sur papier en partenariat avec des OSC de la coalition ougandaise de suivi des marchés mais cet outil sur papier ne permet pas une communication facile et rapide.

➤ La PPDA souhaite développer un outil numérique pour permettre un suivi efficace par les OSC partenaires, ce qui contribuera aux objectifs du plan stratégique de la PPDA 2020-2025. Un tel outil en ligne accessible au public pour fournir des informations aidera aussi à améliorer les relations entre l'état et les OSC.

➤ Cet outil a été converti en format numérique et intégré au système de suivi des contrats (CMS), la plateforme numérique permettant aux OSC partenaires et à leurs observateurs communautaires de suivre les marchés et les projets publics.

➤ En 2022, dans le cadre de la collaboration, la PPDA signe des protocoles d'accord avec 12 OSC partenaires. Ces OSC régionales ont été formées à l'utilisation du système en tant que projet pilote.

BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Assurer une bonne collecte des données inclusives

➤ Co-construire la mise en place d'un tel projet

➤ Mettre la société civile, dans la recherche de solutions, dans une posture de collaboration avec l'administration publique plutôt que d'être de farouches contestataires et cultiver la confiance entre tous les acteurs, Etat et Société Civile

➤ La société civile doit être partenaire de l'Etat pour le bien-être des citoyens

➤ Développer des actions collectives visant la transformation

➤ Éviter les lourdeurs administratives

➤ Éviter la diffamation au sein des OSC

➤ Développer une approche stratégique entre les pouvoirs publics et le secteur privé

➤ Agir avec tact dans les dénonciations ou les contradictions

➤ Combattre les crises de leadership au sein des OSC

➤ Harmoniser les contributions entre toutes les OSC en évitant les conflits car les nombreuses crises au sein des OSC les rendent inefficaces dans leur plaidoyer auprès des pouvoirs publics

➤ Travailler dans une synergie d'action rend plus productifs les plaidoyers

➤ Utiliser les RS : Créer un groupe WhatsApp professionnel et interactif entre acteurs

➤ Signer des protocoles d'accords entre les parties prenantes pour définir solidement les rôles et responsabilités des acteurs

➤ Renforcer régulièrement les capacités et les remontées d'information

➤ Éviter une expansion trop rapide, il est préférable de procéder à des essais pilotes et augmenter graduellement l'échelle d'un tel projet

➤ Etablir des partenariats

➤ Sensibiliser les agences gouvernementales dans la réussite d'une telle innovation car leur rôle y est essentiel

➤ Éviter les implications des OSC dans toute politisation du dispositif

➤ Assurer un leadership du gouvernement et des OSC

➤ Piloter avec les OSC déjà engagées dans le suivi des marchés publics et les impliquer dans l'élaboration des outils

➤ Renforcer les capacités des acteurs pour assurer une collaboration efficace.

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Manque d'une société civile forte

➤ Insuffisances de capacité technique au sein des OSC

ÉTATS-UNIS

- Manque d'intérêt des entreprises par rapport aux marchés publics
- Obstacles liés à l'accès à l'information
- Insuffisance de compétences et de qualifications réelles au sein des entreprises
- Mauvaise qualité des livrables après passation de marchés aux entreprises
- Manque de plan de soutien et d'appui au secteur privé
- Inexistence d'une économie de rentabilité
- Manque de loi spécifique anti-corruption
- Existence d'entreprises fictives au service des commanditaires de marchés publics
- Manque de patriotisme
- Statut de la structure de la plateforme
- Existence des conflits d'intérêts
- Manque de synergie et de collaboration entre l'administration et le secteur privé
- Inexistence d'une justice forte et transparence
- Floraison des marchés gré à gré
- Lacunes en matière de sécurité pour les lanceurs d'alertes, un défi majeur
- Manque de volonté politique dans la lutte contre la corruption et la fraude

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Depuis sa mise en service en mai 2022, 533 observateurs ont été enregistrés, provenant de 12 OSC à travers le pays. Au total, 248 projets ont fait l'objet d'un suivi au cours de cette période
- Réduction des coûts liés au suivi des projets publics, grâce à la collaboration et l'application numérique
- Extension de la portée de l'autorité PPDA, grâce à la collaboration
- Dossiers mieux organisés, grâce à la numérisation et le contrôle des OSC

- Collaboration plus étroite entre l'autorité et les OSC (ainsi que d'autres acteurs)
- Amélioration du suivi citoyen
- Auparavant, les OSC ne disposaient pas d'une plateforme pour transmettre leurs observations de suivi des marchés publics aux autorités compétentes et rien ne se passait
- Un effet dissuasif sur le travail de mauvaise qualité, parce que les fournisseurs sont surveillés
- Le projet CMS a permis d'organiser le suivi des plaintes
- Une amélioration de la cartographie des risques pour cibler des audits et des enquêtes
- Suivi efficace des projets gouvernementaux afin de garantir l'optimisation des ressources
- Implication des citoyens dans le processus de suivi des contrats - il est dans leur intérêt, en tant que bénéficiaires, que les projets soient menés à bien et que les services soient fournis dans les délais
- L'utilisation des technologies dans le processus qui était auparavant un processus manuel.
- Un meilleur suivi des marchés entrepris par les différentes agences, ce qui diminue les retards pris par les projets.



CONTACT

Carey KLUTTZ

Cheffe de partenariat Open Contracting Partnership - États Unis

 ckluttz@open-contracting.org

Transparency International : « Bonnes pratiques de lutte contre la corruption : l'approche CAJAC, Centres d'Assistance Juridique et de l'Action Citoyenne »

Bonne pratique présentée par Samuel KANINDI, Conseiller régional Afrique, Transparency International Allemagne



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

L'Approche CAJAC (Centres d'Assistance Juridique et de l'Action Citoyenne), une initiative de Transparency International (TI) présent dans plus de 15 pays en Afrique depuis 2009 et portée par la Société civile, est un mécanisme d'actions de lutte contre la corruption basée sur une assistance juridique gratuite et confidentielle aux victimes et témoins de la corruption pour faire valoir leurs droits, demander réparation, analyser les cas signalés afin d'identifier les secteurs et domaines sensibles à la corruption et leurs formes de manifestations.

L'Approche CAJAC assure en toile de fond un plaidoyer stratégique pour des réformes anti-corruption. Les Centres d'Assistance Juridique et de l'Action Citoyenne sont des moyens de pressions et d'actions citoyennes pour endiguer la corruption dans une synergie d'actions entre la Société civile, l'appareil judiciaire, les institutions de lutte contre la corruption et les forces de l'ordre. Les CAJAC sont tenus par les sections nationales.

Dans le traitement de certains cas signalés aux CAJAC, les sections nationales collaborent avec les institutions publiques pertinentes à la résolution desdits cas.

L'Initiative CAJAC évolue dans des contextes socio-économiques divers, allant des pays développés et riches à ceux en voie de développement. Le manque d'une assistance juridique face aux victimes de la corruption, la manifestation des besoins des populations en termes d'accès aux services sociaux de base, de protection des droits fondamentaux, d'accès à la justice et à la participation à la gouvernance justifient la mise sur pieds de l'Initiative CAJAC portée par les OSC engagées dans la lutte contre la corruption. En effet, la situation politique varie, selon les pays et les régions où l'approche est appliquée, allant des pays politiquement stables aux moins stables, des vieilles démocraties jusqu'aux plus récentes.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- L'approche CAJAC remonte à 2003, dixième année d'existence de TI
- Les premiers CAJAC sont créés en Europe de l'Est, l'approche a ensuite été adoptée progressivement par les autres sections de TI
- En Afrique, les sections de TI ont commencé à mettre en place des CAJAC en 2009 et ils sont actuellement opérationnels dans une dizaine de pays dont le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la RDC, le Kenya, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Ghana, le Togo, la Tunisie, le Zimbabwe.

ALLEMAGNE

➤ En ce qui concerne les activités de sensibilisation de différents groupes de la population, les sections de TI ont mis en place la collaboration avec les acteurs locaux pertinents dans la vulgarisation des CAJAC

➤ L'approche CAJAC est devenue pérenne même si l'existence de certains centres est tributaire de la disponibilité de financement.



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Engager les OSC à s'approprier des principes du PGO et développer des valeurs de solidarité

➤ Soutenir en moyens financiers l'assistance juridique/judiciaire des OSC vis-à-vis des victimes de la corruption, car sans cela, l'action des OSC devient très complexe

➤ Envisager une stratégie d'assistance juridique/judiciaire au sein des OSC

➤ Assurer la sécurité des lanceurs d'alertes et acteurs des défenseurs des Droits de l'Homme, promouvoir des lois sur la protection des lanceurs d'alertes

➤ Avoir une écoute active concernant les dénonciations

➤ Utiliser les moyens de communication les plus accessibles dans le contexte local

➤ Faire une priorité de la proximité et la sensibilisation des populations en zone urbaine et péri-urbaine sur l'assistance judiciaire à laquelle elles ont droit

➤ Assurer l'indépendance de la justice

➤ Créer des Cliniques juridiques (centre d'écoute, de dénonciation et traitement des cas de corruption)

➤ Associer des bénévoles aux actions de plaidoyers judiciaires

➤ Mobiliser les avocats pour créer une synergie forte dans la lutte contre la corruption

➤ Mobiliser des défenseurs des Droits de l'Homme

➤ Communiquer sur les processus judiciaires engagés pour assurer la transparence

➤ Ne pas violer la confidentialité des cas et de ceux/celles qui les signalent

➤ Ne pas promettre aux clients du CAJAC un appui irréalisable

➤ Donner aux premiers cas signalés, qu'ils soient liés directement à la corruption ou pas, le meilleur traitement possible



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Absence de loi sur la protection des lanceurs d'alertes

➤ Manque de moyens pour la défense des victimes (assistance juridique)

➤ Mauvaise collaboration entre les OSC et l'appareil judiciaire

➤ Absence d'une culture de dénonciation

➤ Absence d'une culture de gestion du contentieux

➤ Manque de pérennité dans l'élaboration des approches de lutte contre la corruption

➤ Accès à la justice

➤ Célérité dans le traitement des cas de corruptions dénoncés et la délibération des décisions judiciaires par l'appareil judiciaire

➤ Manque de confiance entre les justiciables et les OSC

➤ Aboutissement des procédures judiciaires

➤ Impartialité de la justice



BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Plus de 100 CAJAC existent dans plus de 60 pays à travers le monde dont plus de 15 pays d'Afrique
- Plus de 320 000 personnes ont été servies à travers l'approche CAJAC à ce jour
- Implication accrue des citoyens dans le suivi de projets de développement et le contrôle citoyen des actions publiques dans leurs localités à travers des clubs d'audit sociaux (Ghana)
- Projets axés sur les secteurs identifiés comme prioritaires (foncier, services sociaux de base, etc.) partant de l'approche CAJAC dans divers secteurs et domaines
- Des mesures ont été prises par les institutions cibles du plaidoyer sur la base des informations recueillies à travers l'approche CAJAC
- L'objectif aujourd'hui est de vulgariser l'initiative CAJAC à travers plusieurs pays et de pérenniser cette initiative pour accentuer la lutte contre la corruption partout où elle s'exerce.



CONTACT

Samuel KANINDI

Conseiller régional Afrique,
Transparency International Allemagne

[@ skaninda@transparency.org](mailto:skaninda@transparency.org)



Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale : « Renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique »

Bonne pratique présentée par
Sidi BARRY, Chef du département
promotion bonne gouvernance,
Ministère de la Fonction publique,
du Travail et de la Protection Sociale



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

Afin de libérer l'administration publique de toute corruption intrinsèque et dans le but de promouvoir la transparence de son action, plusieurs objectifs ont été visés : lutter contre la politisation dans l'administration publique, mettre en œuvre les rouages de la méritocratie, améliorer la performance de l'administration publique, et instaurer une justice sociale en renforçant la confiance entre l'administration et les citoyens.

La dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso met en lumière les besoins en lien avec cette initiative qui sont la prise en compte des attentes des citoyens de par leur implication dans le processus de prise de décisions et les réformes dans la promotion d'une justice ouverte afin de réussir la lutte contre la corruption. Promouvoir la justice ouverte n'était plus une option mais plutôt une obligation vu les griefs des citoyens portés contre l'administration. Les Autorités de la transition au pouvoir font de la lutte contre la corruption leur cheval de bataille sous bonne garde d'une société civile très active.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Étude sur le phénomène de la politisation de l'administration publique et sur le renforcement de la méritocratie au Burkina Faso en 2015,
2. Atelier d'élaboration de l'avant-projet de loi en août 2015,
3. Atelier de finalisation et d'actualisation de l'avant-projet de loi en avril 2022,
4. Validation de l'avant-projet de loi au cours d'un atelier national organisé le 16 mai 2022,
5. Examen de l'avant-projet de loi lors d'une réunion de cabinet du Ministère en charge de la Fonction publique, le 14 juillet 2022,
6. Soumission de l'avant-projet de loi à l'examen du Comité technique de vérification des avant-projets de lois (COTEVAL), les 17 et 18 août 2022,
7. Adoption de l'avant-projet de loi en Conseil des ministres, en sa séance du 30 novembre 2022,
8. Examen du projet de loi par le Conseil d'État le 17 janvier 2023,
9. Adoption de la loi par l'Assemblée Législative de Transition (ALT) le 16 mars 2023.



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Promouvoir les Prix d'excellence, qui vont susciter un engouement aux bonnes pratiques
- Mettre en place des mesures incitatives à la bonne gouvernance
- Faire un plaidoyer contre l'impunité à travers une coalition au sein des OSC
- Rendre la justice Indépendante
- Renforcer la culture de la méritocratie dans la société
- Mettre en place un observatoire de suivi de la loi sur la dépolitisation et la neutralité dans les administrations publiques au sein des Etats
- Améliorer des conditions de vie des agents de l'Etat
- Promouvoir l'éthique et l'intégrité au sein des administrations en particulier et la société en général
- Assurer une forte adhésion de la société civile autour du projet
- Susciter un véritable portage politique
- Susciter une appropriation des citoyens
- Transposer et appliquer les chartes internationales et traités ratifiés par les Etats en termes de lutte contre la corruption



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Les acteurs politiques eux-mêmes peuvent faire blocage à ce projet
- La non-application des textes
- La non-existence de suivi de textes indépendants
- L'instrumentalisation de la société civile
- La complexité des lois existantes (problème d'interprétations des lois)
- Le manque de communication autour du projet
- La structure politique des états africains
- Le manque de mécanisme de motivation des agents de l'état (prime à succès)
- L'absence de dialogue multi-acteurs
- La politisation des OSC
- L'application des textes en vigueur qui constitue un réel problème



BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Neutralité de l'espace administratif : interdiction de cellules, de réunions, d'affiches ou de représentation, de signes distinctifs de partis politiques, d'utilisation des biens de l'Etat, de la religion ou de l'ethnie à des fins politiques.
- Neutralité de l'agent public : neutralité, impartialité et principe de laïcité de l'Etat. Pas de distinction dans le traitement des usagers selon le sexe, l'ethnie, la région, la religion etc

BURKINA FASO

➤ Les recrutements, nominations et promotions des agents publics se font sur la base des principes d'égalité, d'équité, du mérite et de non-discrimination.

➤ 21 fonctions dites techniques dont la nomination est soumise aux respects de certains critères et conditions sont répertoriées dans un projet de décret en cours d'adoption.

➤ Fautes et sanctions administratives mises en œuvre :

- 1^{er} degré : avertissement
- 2nd degré : retard d'avancement, abaissement d'échelon ou de grade relèvement de fonction
- 3^e degré : licenciement ou révocation

➤ Fautes et sanctions pénales : amendes et peines d'emprisonnement

➤ Appropriation progressive des citoyens sur les questions de transparence, de Justice et lutte contre la corruption dans l'administration publique

➤ Démarche participative dans toutes les initiatives du Gouvernement ouvert avec l'implication systématique de toutes les parties prenantes

➤ Prise en compte des besoins et attentes des citoyens.

Cette Initiative a permis la dépolitisation de l'administration, la promotion du mérite en son sein et l'amélioration de la performance de l'administration publique : les objectifs sont atteints, conduisant, ainsi, le Burkina Faso à partager aujourd'hui son expérience avec les autres pays.



CONTACT

Sidi BARRY

Chef du département promotion bonne gouvernance, Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

@ sidibarry12@yahoo.fr



Ministère de la Justice, Femmes Justice Maroc : « Le Digital au service au service de la justice et la lutte contre la corruption : le portail MAHAKIM »

Bonne pratique présentée par Halima KATIR, ministre de la Justice, Chargée de projets de transformation digitale



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

« mahakim.ma » est un portail fédérateur d'accès aux services judiciaires conçu pour une justice de proximité, plus transparente, ouverte, et de lutte contre la corruption. Cette innovation digitale accessible aux populations, tant des zones urbaines que péri-urbaines, permet plus efficacement d'assurer notamment le suivi des plaintes et procès-verbaux des justiciables, le planning des audiences, l'identification du tribunal compétent dans le cadre d'une affaire donnée, le suivi en temps réel de l'exécution des jugements en général et en particulier à l'encontre des compagnies d'assurances.

Cette initiative de dématérialisation des procédures judiciaires et de lutte contre la corruption est portée par une forte volonté des autorités du Royaume qui ont favorisé le climat de réussite du projet à travers la mise en place d'un ensemble de structures, de réformes et d'actions stratégiques.

➤ Les besoins locaux en lien avec l'initiative étaient les suivants :

- Simplification des procédures administratives
- Offre de services de proximité aux justiciables

- Amélioration de la qualité d'accueil dans les juridictions

- Production des statistiques

➤ Problématiques à résoudre :

- Absence d'une cartographie des services judiciaires

- Manque d'informations sur le traitement des dossiers judiciaires

- Complexité des procédures judiciaires

- Initiatives de digitalisation en silo

- Faible implication des acteurs de l'écosystème

➤ Les objectifs visés sont autant de mots-clés à intégrer :

- **Information** : Créer un environnement propice pour le partage de l'information

- **Transparence** : Ouvrir les SI des juridictions au citoyen

- **Participation** : Engager et impliquer tous les acteurs de l'écosystème judiciaire

- **Transformation** : Améliorer l'offre de services judiciaires et la relation avec les justiciables

- **Intégration** : Intégrer tous les services, procédures et professions juridiques et judiciaires dans un système numérique unifié

Le Plan d'Action OGP, l'amélioration du climat des affaires, le Droit d'accès à l'information, la charte de la réforme de la justice, les principes de transformation digitales du système judiciaire, la ratification de Traités et Conventions par le Royaume, la constitution de

2011, l'indépendance du pouvoir judiciaire, sont autant d'éléments qui ont conduit à une suite logique et aisée du portail « mahakim.ma » développé dans un contexte de réformes judiciaires.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 2014 : Cartographie judiciaire - Annonces légales
- 2014-2015 : Interfaçage avec SI S@J - Casier Judiciaire - Suivi des dossiers
- 2016-2017 : e-justice
- 2018-2019 : Caisse des tribunaux - Echange avec les Avocats - RC en ligne
- 2020-2021 : Dépôt de bilans - Caisse des tribunaux - Registre national des sûretés mobilières
- 2021-2022 : Autorisation de mariage en ligne - Référentiel des professions de la justice - Paiement des infractions routières (radar fixe) - Plateforme participative « Accès de la Femme à la Justice »...
- 2023 : Echange avec les huissiers - Demandes de grâce royale - Mahakim mobile
- E-Réclamation - Plateforme des actes adoulaïres - Exécution des jugements à l'encontre des companies d'assurance...



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Avoir recours à la digitalisation sa contribution au processus de développement des Etats
- Assurer un bon portage politique

➤ Autonomiser le fonctionnement de l'appareil judiciaire pour réduire les manipulations humaines

- Vulgariser les décisions de justice
- Utiliser l'initiative comme un outil efficace de lutte contre la corruption
- Conduire un diagnostic de l'existant et des besoins au préalable pour adresser une plateforme numérique adaptée aux attentes et aux expériences des citoyens
- Simplifier les procédures administratives avant de les digitaliser
- Prendre en compte la capacité de mise en œuvre auprès des structures opérationnelles
- Centraliser des bases de données locales
- Renforcer l'infrastructure Data
- Créer une Interconnexion entre les juridictions
- Instaurer la bonne gouvernance du projet pour en assurer la pérennité
- Assurer une synergie des actions Etats-administrés
- Eviter de multiplier des applications métiers au niveau des juridictions



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Sous équipement des juridictions en infrastructure IT : non institutionnalisation des structures IT au niveau des tribunaux
- Fracture numérique : le manque de vulgarisation de la culture du numérique
- Méconnaissance de l'existence du portail de la part des usagers : la communication et la sensibilisation des citoyens à une totale appropriation de l'initiative

- Inexistence de structure dédiée à la gestion du portail au sein des tribunaux
 - Absence d'intégration de projet de la digitalisation dans l'administration publique
 - Duplication des services digitaux
 - Séquençage des besoins
 - Centralisation des budgets de digitalisation
 - Habitudes des acteurs
 - Volonté politique
 - Absence d'une approche participative des ministères clés partenaires du ministère de la justice
 - Utilisation de deux options au sein des services administratifs (option matérielle et immatérielle des services)
 - Absence d'organe porteur des programmes de digitalisation
 - Intégration de l'intelligence artificielle dans le règlement de problèmes de socio-économique
 - Non priorisation de l'hygiène informatique : maintenance, sécurité
 - Facilité de l'accès à l'information et au service judiciaire (cartographie, annonces des ventes aux enchères)
 - La participation active et progressive des acteurs de l'écosystème judiciaire à l'utilisation du portail (équipes SI du Ministère, magistrats, greffiers)
 - La transformation de la culture de l'offre et de l'usage des services judiciaires
 - L'intégration du portail au système de gestion automatisé des juridictions S@J
- Aujourd'hui, grâce au portail « mahakim.ma » les citoyens ont un accès de façon plus fluide à l'information pour les MRE avec une interaction forte des justiciables en ligne avec l'administration judiciaire.
- Il est à noter une nette réduction des flux au niveau des guichets d'accueil des tribunaux.
- Le Royaume vise donc, une refonte du portail mahakim.ma pour une meilleure expérience utilisateur « user-centric », un développement et déploiement (en cours) de nouvelles plateformes pour les auxiliaires de justice et entend assurer une interopérabilité avec les acteurs de l'écosystème judiciaire.

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Le portail mahakim.ma est parmi les sites les plus visités au niveau national
- Il est *responsive design*
- Il est devenu le point d'entrée par excellence aux services judiciaires
- Il s'est enrichi progressivement par une palette d'e-services

CONTACT

Halima KATIR

Chargée de projets de transformation digitale, ministère de la Justice

 halimakatir@gmail.com



THÈME 3

PROCESSUS OGP : ADHÉSION - QUALITÉ - DURABILITÉ - CO-CRÉATION

LE CONTEXTE

Le PGO requiert des exigences d'éligibilité et des standards de participation et de co-création.

L'adhésion au PGO requiert le respect d'un nombre d'exigences en matière de transparence, de participation et d'espace civique.

Au sein de la communauté Afrique Francophone, 5 pays africains sont membres du PGO et 5 autres pays sont éligibles ou quasiment éligibles à rejoindre le Partenariat.

Cette thématique explore une appropriation plus avancée du processus PGO.

LES SUJETS À EXPLORER

➤ Quelles sont les bonnes pratiques pour soutenir la dynamique de préparation d'adhésion au PGO ?

➤ Quels sont les leçons apprises pour permettre une participation large et efficace tout au long du processus d'élaboration des plans d'actions PGO ?

➤ Comment peut-on pousser le niveau d'ambition et d'impact des engagements PGO ?

➤ Comment peut-on assurer la durabilité du processus du Gouvernement Ouvert au sein de l'administration ?

Les 4 ateliers proposés dans ce groupe thématique font intervenir des experts de la société civile et de l'administration sur ces questions, et présentent la mise en pratique de solutions pour y parvenir, complétées par les suggestions des participants à l'atelier :

1. Efforts et pratiques pour rejoindre le PGO

2. Réussir la co-construction de son Plan d'Action National

3. Transparence budgétaire en Afrique francophone : le rôle crucial des OSC (OBS, COAB et FAN)

4. Durabilité et démarche d'institutionnalisation du Gouvernement Ouvert



LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Efforts et pratiques pour rejoindre l'OGP : les cas du Cameroun, du Niger et du Bénin » par : Paul-Joel Kamtchang, Secrétaire Exécutif (ADISI-Cameroun, OSC) ; Amadou DIALLO, Directeur Exécutif de l'ONG Transparence Redevabilité Intégrité (TRI Niger) ; Anziz ADEHAN, Responsable département eServices et Plateforme, Agences des Systèmes d'Information et du Numérique – Cameroun, Bénin et Niger

2) « Réussir la co-construction de son Plan d'Action National : démarche de co-création et bonnes pratiques de rédaction d'engagements » par Alban PRAQUIN, Directeur de projet « Innovation Ouverte », Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) – France

3) « Transparence budgétaire en Afrique francophone : le rôle crucial des OSC (OBS, COAB et FAN) » par Djibril BADIANE, Directeur des programmes, International Budget Partnership (IBP) – Sénégal

4) « Durabilité et démarche d'institutionnalisation du GO » par Mariama Yah KONE, Point de contact Administration PGO - Conseiller technique du Ministre du commerce – Côte d'Ivoire

Efforts et pratiques pour rejoindre l'OGP : « Les cas du Cameroun, du Niger et du Bénin »

Bonne pratique présentée par Paul-Joël Kamtchang, Secrétaire Exécutif (ADISI-Cameroun, OSC) ; Anziz ADEHAN, Responsable département e-Services et Plateforme, Agences des Systèmes d'Information et du Numérique (Bénin) ; Amadou DIALLO, Directeur Exécutif de l'ONG Transparence Redevabilité Intégrité (TRI Niger) ; - Cameroun, Bénin et Niger

démarche. Le Cameroun doit donc améliorer son score vis-à-vis du PGO. En 2020, un groupe de travail a été mis en place sur le gouvernement ouvert pour préparer l'éligibilité du pays au PGO. L'AFD a financé l'expertise de l'OCDE qui a travaillé sur la feuille de route.

Le Cameroun essaie de développer des actions locales sur 3 des piliers du PGO : l'accès à l'information, la transparence budgétaire et financière et la participation citoyenne.

1 - LE CAS DU CAMEROUN

Paul-Joël KAMTCHANG, Secrétaire Exécutif ADISI-Cameroun

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET PAR L'INTERVENANT

Le Cameroun n'est pas membre du PGO, mais il est prêt à y adhérer, ce qui l'engage à affiner son éligibilité. L'intérêt du PGO est de susciter des réformes au niveau national. Aujourd'hui, beaucoup de réformes se font au niveau local, elles ont nettement amélioré la communication, la transparence budgétaire et financière, et même la participation citoyenne. Désormais, le Cameroun doit passer au niveau national, et donc rejoindre le PGO serait un soutien important dans cette



OÙ EN EST LE PROCESS D'OUVERTURE DU PAYS ?

Le Cameroun travaille activement à rejoindre l'OGP. Sa feuille de route a été publiée en septembre 2023. Un groupe de travail sur le gouvernement ouvert au niveau local a déjà été lancé, et l'ADISI participe au développement d'un "Hub des communes ouvertes", via des financements, pour les amener à adopter les bonnes pratiques du PGO sur 3 piliers essentiels : l'accès à l'information, la transparence budgétaire et la participation citoyenne. Au niveau local, les résultats sont rapidement visibles alors qu'au niveau national, c'est beaucoup plus compliqué à cause de la lenteur des institutions politiques.



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUI ONT PERMIS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Tout d'abord au niveau national, l'élaboration de la feuille de route est une première étape. Il faut ensuite pouvoir hiérarchiser les recommandations et voir celles qui peuvent être appliquées aussi bien au niveau national que local. Au niveau local, l'ADISI va lancer une étude sur l'implication de la population dans l'élaboration des politiques publiques. Ce rapport devrait permettre de trouver les niches permettant d'impliquer efficacement les OSC dans les politiques publiques.

En impliquant les jeunes, le Cameroun fait un pari sur l'avenir puisqu'ils seront les élus de demain. Actuellement 80 jeunes formés interagissent avec les communes. Ils suivent ce qui se passe au niveau local et produisent des rapports aux institutions. Des formations sur le digital et les politiques publiques ont donc été mise en place par l'ADISI et un Open data a été développé : cela représente 4 sites web.



BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET

L'objectif du Cameroun est de mettre en place des réformes qui vont permettre d'accéder au gouvernement ouvert. Il est vraiment important de mobiliser les bons groupes de personnes : administrations publiques, collectivités territoriales décentralisées, société civile, médias et 2 partenaires au développement. Ces différents acteurs doivent être représentés dans les groupes de travail pour le PGO. Les médias sont un partenaire essen-

tiel pour informer la population et gérer l'ensemble des données recueillies (Open Data).

La dépendance financière au gouvernement est une erreur que le Cameroun a évitée en levant des fonds auprès des acteurs d'aide au développement partenaires du pays. Les ministères prennent ainsi conscience de l'intérêt du projet. Valoriser les compétences est aussi très important dans la réussite d'un projet d'adhésion.

Il a fallu mettre en place un groupe de travail multi acteurs et multi compétences indépendant des administrations (pour garder sa liberté), tout en choisissant des personnes qui sont appréciées par le gouvernement pour ne pas le braquer.

Se former et échanger tout au long du processus d'adhésion est une nécessité absolue.

2 - LE CAS DU BÉNIN

Anziz ADEHAN, Responsable département e-Services et Plateforme, Agences des systèmes d'Information et du Numérique



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET PAR L'INTERVENANT

Le Bénin a choisi de concentrer ses efforts sur la transparence budgétaire. Ce séminaire 2023 est l'occasion de communiquer, pour la première fois, sur le travail entrepris.

CAMEROUN, BENIN, NIGER

Un système d'informations financières de l'Etat (SIGFIP) a été entièrement digitalisé et la société civile a été impliquée tout au long du processus pour s'assurer que toutes les informations et compétences du pays soient mobilisées dans le bon sens.

Pour le Bénin il fallait résoudre plusieurs problématiques :

- problèmes de gouvernance
- gestion inefficace des ressources
- participation citoyenne.

La digitalisation des données budgétaires et financières et l'implication de la Société civile permet de renforcer la confiance de la population, d'augmenter l'impact des projets financés par l'Etat et surtout d'avoir une vue d'ensemble sur le critère "transparence budgétaire" pour rejoindre le PGO une fois que le pays sera prêt.



OÙ EN EST LE PROCESS D'OUVERTURE DU PAYS ?

Aujourd'hui, le Bénin est le pays le plus transparent d'Afrique francophone au niveau du budget ouvert (Note de l'IBO - indice du Budget Ouvert en 2021). C'est grâce à de nombreuses réformes, des échanges réguliers avec les différents acteurs de la vie financière, des partenariats avec des organismes tels que l'OCDE et le FMI, l'adhésion au réseau GIFT (initiative mondiale pour la transparence budgétaire) et un projet de loi d'accès à l'information que le pays a pu obtenir d'aussi bons résultats. Le suivi du PAN sur la partie budget ouvert et des échanges réguliers entre tous les acteurs, Société civile comprise (comme Social Watch), ont permis de mener à bien ce projet.

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Un engagement politique fort, un cadre réglementaire renforcé, la digitalisation de l'information, la participation citoyenne, la prise en compte des spécificités locales et la collaboration internationale ont permis au Bénin d'améliorer sa note de l'IBO. Le projet doit être porté au plus haut niveau de l'Etat pour que les différents organismes et les différentes institutions puissent se l'accaparer afin d'apporter un réel changement et créer un mouvement de grande importance.

3 - LE CAS DU NIGER

Amadou Hassane DIALLO, Directeur exécutif de l'ONG TRI Niger (Transparence Redevabilité Intégrité)



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET PAR L'INTERVENANT

Le Niger est déjà un pays éligible au PGO car il réunit tous les critères, ce qui a été confirmé lors du Séminaire de 2022 au Burkina Faso. Les efforts faits par le pays ont donc pour but d'accélérer son adhésion. Aujourd'hui, le gouvernement, les collectivités locales ainsi que la société civile travaillent pour améliorer la qualité de la gouvernance sans réellement se rendre compte qu'ils améliorent les critères d'adhésion du Niger au PGO.

Notre projet est donc de créer une synergie d'action des différents acteurs pour constituer une coalition PGO en expliquant ce qu'est le Gouvernement Ouvert, quels sont ses critères d'adhésion et les avantages d'y adhérer.



OÙ EN EST LE PROCESS D'OUVERTURE DU PAYS ?

Les gouvernements de l'ensemble du Sahel, dont le Niger, ainsi que les collectivités territoriales sont assez prudents vis-à-vis des initiatives occidentales du fait de la crise que traverse l'Europe...

Il y a beaucoup de craintes à s'engager vers un Gouvernement Ouvert, car le Niger ne souhaite pas être forcé de suivre d'autres engagements. Une rencontre avec d'autres pays déjà intégrés au processus PGO a permis de faire comprendre au gouvernement* l'intérêt de cette adhésion, et de le rassurer.

(*NDLR : Quelques jours plus tard après cette prise de parole lors du séminaire Pagof le 19 juillet 2023, une junte militaire a pris le pouvoir au Niger, après avoir renversé le président Bazoum le 26 juillet 2023)



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUI ONT PERMIS LA CONSTRUCTION DU PROJET

- Création du réseau national PGO au Niger
- Réunions régulières des points focaux de l'administration avec les OSC pour les sensibiliser à la nécessité d'adhérer au PGO pour le Niger
- Rencontres avec les autorités politiques, toujours dans un but de sensibilisation
- Poursuite des rencontres multi acteurs
- Bilan, impact et enseignements du projet
- La création d'une large coalition OGP

ÉCHANGES DES PARTICIPANTS AVEC LES 3 INTERVENANTS :



LES ÉCUEILS/FREINS/ OBSTACLES QUI PEUVENT SE PRÉSENTER AU COURS DE LA RÉALISATION DU PROJET

- La constitution d'un groupe de travail est toujours compliquée
- Le manque de volonté de certains acteurs
- Les changements institutionnels compliquent les échanges
- La lourdeur administrative est un frein à l'avancée des projets
- La difficulté de compréhension des intérêts d'une adhésion au Gouvernement Ouvert
- Le manque d'information et d'éducation
- Le manque de moyens financiers
- La difficulté à obtenir du budget car les partenaires potentiels ont du mal à voir l'intérêt
- La complexité des systèmes budgétaires
- La résistance aux changements
- La culture de l'opacité dans de nombreux pays



LES BONNES PRATIQUES ET LES CONSEILS DE L'INTERVENANT QUI PERMETTENT D'ABOUTIR À LA RÉUSSITE DU PROJET

- Considérer le PGO comme une question transversale dans tous les projets en cours
- Désigner un point focal au sein de chaque OSC et de chaque administration
- Former les différents acteurs afin de renforcer leurs compétences, leur permettre de comprendre tous les enjeux et d'être capables d'utiliser l'ensemble des outils digitaux mis à leur disposition
- Lever des fonds auprès des partenaires d'aide au développement, plus rapide et plus efficace que de se tourner vers son propre gouvernement
- Faire comprendre aux politiciens les enjeux d'une adhésion au PGO
- Renforcer la réglementation
- Informer la population et échanger avec les OSC
- Porter les projets au plus haut de l'État
- Démontrer au niveau local l'intérêt d'un Gouvernement Ouvert et pour convaincre les partenaires financiers
- Avoir une volonté à toute épreuve.

En conclusion, pour chacun de ces 3 pays, leur projet a pu avancer dès le moment où leur gouvernement a pris conscience des avantages d'envergure à tirer d'une adhésion au PGO.



CONTACT

Paul-Joel KAMTCHANG

Secrétaire Exécutif (ADISI-Cameroun, OSC)

@ pauljoelkamtchang@adisicameroun.org

Anziz ADEHAN

Responsable département e-Services et Plateforme, Agences des Systèmes d'Information et du Numérique (Bénin)

@ aadehan@presidence.bj

Amadou DIALLO

Directeur Exécutif de l'ONG Transparence Redevabilité Intégrité (TRI Niger)

@ hassamadiallo@yahoo.f



Direction Interministérielle de la Transformation Publique : « Réussir la co-construction de son Plan d'Action National : démarche de co-création et bonnes pratiques de rédaction d'engagements »

Bonne pratique présentée par Alban PRAQUIN, Directeur de projet « Innovation Ouverte », Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP)



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

En France, la période est charnière puisque le pays se trouve à la jonction de 2 Plans d'Action Nationaux (PAN). Le 3^e PAN s'est tenu sur la période 2021-2023, et le 4^e qui débutera en 2024 se clôturera en 2026. Pour préparer le 4^e PAN français, la DITP s'appuie sur le retour d'expérience du 3^e, afin de faire émerger les bonnes et moins bonnes pratiques. Elle vise 3 objectifs majeurs :

- approfondir et ancrer les principes du gouvernement ouvert au cœur de l'action publique au niveau national comme sur les territoires
- mettre en place de nouveaux modes de coopération pour co-construire les politiques publiques et co-produire le service public avec les citoyens
- consolider la confiance envers l'action publique en développant un dialogue pérenne avec la Société civile.

➤ Contexte dans lequel ce projet a été conçu :

En 2021, la France a connu un changement de portage administratif du PGO. Le 2^e PAN était porté par la direction interministérielle du numérique. Aujourd'hui, le PGO prenant une tournure plus politique publique et participation citoyenne, c'est la DITP qui a repris la coordination en devenant le point focal du projet. La DITP rapporte directement à la Première ministre, ce qui favorise l'impulsion politique. La DITP porte aussi l'agenda de la réforme de l'État français. Elle a surtout développé et mis à disposition un certain nombre d'outils (kits numériques) pour aider à la co-construction d'un PAN.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Travail de coordination entre les ministères et la société civile pour une action publique plus simple, plus proche, et plus efficace

➤ Structuration et diffusion d'outils à destination de la Société civile (1 kit présentant le cadre de travail pour un contributeur PGO, 1 kit pour cartographier les acteurs de la Société civile liés à son chantier, 1 kit détaillant les modalités et techniques d'animation des ateliers, 1 kit d'appui à l'animation des communautés)

FRANCE

- Analyse des premiers résultats du 2^e PAN (2018-2020)
- Mise en place des engagements du 3^e PAN (2012-2023)
- Stabilisation de la gouvernance avec création de binôme administration / cabinet ministériel.
- Réalisation d'un calendrier
- Préparation du 4^e PAN

BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Pour que les instances politiques restent impliquées et engagées, des temps d'échange et de partage sont instaurés de manière régulière avec les cabinets concernés. La mise en place de binôme connu et reconnu de tous a facilité le lien entre l'administration et les ministères
- Articuler efficacement le PGO avec d'autres démarches de co-construction en lien avec les politiques prioritaires du gouvernement a permis un meilleur engagement de tous
- Mettre le PAN au service de l'agenda gouvernemental de transformation de l'action publique
- Valoriser l'engagement des OSC, de l'administration et des institutions pour motiver les bonnes volontés
- Se tenir à un rétroplanning
- Avoir une stratégie digitale globale facilite les échanges

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Maintenir un sponsorship politique tout au long du PAN
- Trouver les bons interlocuteurs au sein de la Société civile
- Gérer le décalage des calendriers des différents acteurs
- Réunir les financements nécessaires aux plans de formations, de mise en œuvre et de communication
- Finaliser toutes les actions entreprises dans le cadre du PGO
- Pérenniser le dialogue entre les différents acteurs est particulièrement difficile, le PGO ne représentant qu'une petite partie de leurs missions.
- Co-construire et mettre en œuvre du PAN dans certains pays qui ont encore du mal à donner une vraie place aux OSC.

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Le nombre d'engagements du 3^e PAN a plus que doublé (59 contre 21 sur le 2^e PAN), ce qui illustre la volonté des différents acteurs
- Le 3^e PAN de la France compte beaucoup d'engagements, ce qui complique la mise en œuvre et la réalisation. Définir clairement, dès le début du projet, un maximum de 3 thématiques prioritaires à faire avancer via le Plan d'Action National (comme la santé ou l'éducation), améliore les résultats attendus.

➤ Les engagements pris sont en conformité avec le cadre du PGO, ce qui permet de valoriser le travail de chacun

➤ Si la mise en place des différents engagements est difficile à suivre et à objectiver, la communauté des référents PGO est bien installée, avec un calendrier trimestriel clair.

➤ Le partenariat pour un gouvernement ouvert progresse en France, et facilite la transformation de l'action publique et le renouveau démocratique. La France a du mal à incarner le PGO puisque les engagements couvrent plusieurs ministères. Il y a donc un réel besoin d'aller rapidement dans le concret et de responsabiliser l'ensemble des intervenants pour approfondir la capacité de l'administration à travailler avec les OSC issues des travaux PGO.



CONTACT

Alban PRAQUIN

Directeur de projet « Innovation Ouverte »,
Direction Interministérielle de la
Transformation Publique (DITP)

@ alban.praquin@modernisation.gouv.fr



International Budget Partnership (IBP) : « Transparence budgétaire en Afrique francophone : le rôle crucial des OSC (OBS, COAB et FAN) »

**Bonne pratique présentée par
Djibril BADIANE, Directeur des
programmes, International Budget
Partnership (IBP)**



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

Les OSC (Organisation de la Société Civile) n'ont pas toutes les compétences nécessaires pour comprendre, suivre et participer aux nombreux processus budgétaires. Elles sont donc très peu représentées, du fait de leur manque de maîtrise du sujet dans les différentes instances liées au budget. En conséquence, elles ne sont pas invitées à participer ni aux échanges, ni aux prises de décisions. Ce problème pèse sur les États d'Afrique francophone qui peinent à remplir les critères d'éligibilité au Gouvernement Ouvert, car sans la participation des OSC, l'absence de redevabilité budgétaire dans l'exécution des finances publiques est importante.

Pour améliorer la participation des OSC aux différents processus budgétaires en Afrique francophone, il était primordial de les former pour améliorer leurs connaissances. Des programmes de formation ont donc été mis en place pour la société civile : COAB - Collaborative for Open and Accountable Budget.

Il a aussi fallu créer des plateformes nationales et régionales d'OSC autour de la transparence budgétaire : FAN - Francophone Africa Network.

➤ Contexte dans lequel ce projet a été conçu :

Ces dernières années, la tendance des pays africains francophones à améliorer leur score dans l'EBO (Enquête sur le Budget Ouvert) a été lourdement freinée par l'instabilité socio-politique. Notamment avec les bouleversements institutionnels au Burkina Faso, au Tchad, à Madagascar (crise politique avant et après les élections) et surtout au Mali. Résultat, la tendance s'est inversée. Pour exemple, le Mali a perdu 30 points suite au coup d'État d'août 2020, qui a entraîné la dissolution de l'Assemblée nationale. Le Tchad est passé de 40% de transparence budgétaire en 2017 à 4% en 2019.

Cette instabilité politique cumulée aux mauvaises pratiques de gestion des finances publiques a fortement fragilisé les institutions de contrôle. Il devenait plus qu'urgent que les OSC puissent s'impliquer qualitativement dans les organisations financières de l'État en leur donnant accès à l'information budgétaire, en mettant en place des cadres de dialogues avec les administrations budgétaires et en les faisant participer activement dans le processus budgétaire.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ 2018 : identification et diagnostic du potentiel des acteurs sur la connaissance budgétaire (cohorte FAN => Burkina, Côte d'Ivoire, Cameroun, Mali, Niger, RDC et Tchad)

➤ 2019 : présentation des rapports de diagnostic aux acteurs et partenaires de la cohorte FAN

➤ 2020 : identification et diagnostic du potentiel des acteurs sur la connaissance budgétaire (cohorte COAB => Burkina, Côte d'Ivoire, Madagascar, Niger et Togo) Puis élaboration, valorisation et présentation des modules de formation aux acteurs et partenaires des 2 cohortes (FAN + COAB)

➤ 2021 : démarrage des formations en ligne pour les 2 cohortes. Pas de formation en présentiel à cause de la Covid-19.

➤ 2022 : visites dans les pays, déroulement des formations en présentiel, et réunions de plaidoyers auprès des acteurs et partenaires (cohorte COAB). Les pays pour lesquels il est difficile d'obtenir un visa ont continué les formations en ligne.

➤ 2023 : rédaction, soumission des rapports et préparation de la phase 2 des cohortes (COAB + FAN) L'union européenne et l'Unicef vont accompagner dans la mise en place de la deuxième phase des cohortes.

BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Dispenser des formations digitales pour la Société civile. La pédagogie est un bon moyen d'impliquer les OSC.

➤ Inclure les collectivités territoriales au cœur des formations pour une meilleure contextualisation des processus.

➤ Mettre en place des plateformes d'échanges avec les administrations financières, et tenir des sessions d'échanges et d'apprentissage entre les cohortes en visioconférence.

➤ Aller chercher un soutien financier auprès des partenaires (PTF) pour permettre aux différents réseaux créés de fonctionner tout au long de l'année.

➤ Échanger de manière régulière et par mail avec les acteurs et partenaires financiers, ce qui permet de lever les difficultés de disponibilité

➤ Développer des solutions digitales pour tenir les sessions d'échanges

➤ Institutionnaliser des process

➤ Créer un bureau dédié

C'est en temps de crise que la Société civile doit davantage mener son combat pour la transparence et la redevabilité budgétaires.

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Le manque de connaissances en matière de budget de la société civile est un des plus gros freins. Lorsque les OSC font leurs plaidoyers, la partie financière est trop souvent oubliée ou très peu traitée. Occulter la partie budgétaire empêche la réalisation des projets.

➤ Politiques : L'instabilité des régimes politiques en Afrique empêche la mise en place de solutions pérennes

➤ Financiers : Le manque de moyens financiers empêche le fonctionnement permanent des réseaux créés.

➤ Humains : Les différents acteurs budgétaires et partenaires financiers peinent à se réunir par manque de disponibilités.

➤ Sanitaires : La Covid-19 a ralenti les voyages d'échanges et d'apprentissage des cohortes.

➤ Méthodologique : Chaque acteur du budget produit ses rapports financiers à un rythme qui lui est propre, ce qui complique les échanges et analyses.

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

➤ Plus de 50 OSC ont été formées sur la transparence budgétaire dans 9 pays d'Afrique francophone, ce qui correspond à 615 heures de formation entre 2020 et 2022.

➤ Plus de 20 réunions de plaidoyers auprès des administrations, institutions budgétaires et partenaires financiers

➤ Mise en place d'un réseau régional d'OSC travaillant sur le budget (FAN - Francophone Africa Network), et de 3 réseaux nationaux (en août 2022 au Burkina, en juillet en Côte d'Ivoire et en septembre au Togo)

Grâce à toutes ces actions, les connaissances de la Société civile sur le budget ont été renforcées, et un cadre d'analyses et d'échanges a pu être mis en place pour améliorer les échanges, ainsi que l'analyse des données financières.

Désormais, les administrations et institutions budgétaires partagent régulièrement leurs documents aux OSC formées. Les réseaux nationaux et régionaux créés peuvent donc effectuer des analyses budgétaires sectorielles, ce qui favorise la participation citoyenne.



CONTACT

Djibril BADIANE

Directeur des programmes, International Budget Partnership (IBP)

@ dbadiane@internationalbudget.org



Ministère du Commerce, point de contact Administration PGO : « Durabilité et démarche d'institutionnalisation du GO »

Bonne pratique présentée par :
- **Mariam Yah KONE, Présidente du comité technique - PGO Côte d'Ivoire ;**
- **Chantal ANGOUA, Conseiller Technique du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME - Côte d'Ivoire ;**
- **Julien TINGAIN, Coordonnateur de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO - Côte d'Ivoire**



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

- Le Gouvernement ivoirien, en adhérant à l'OGP visait entre autres, le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques et la bonne gouvernance qui sont deux axes majeurs de sa politique.

- Ainsi, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un cadre institutionnel pour la conduite du Processus. Toutefois, depuis 2022, les acteurs OGP ont entrepris une révision de ce cadre en vue de le rendre plus performant et assurer la pérennité des acquis.

➤ **Problématiques à résoudre :**

- Séparation des rôles de supervision et d'exécution
- Disponibilité des acteurs au quotidien (temps/homme)
- Augmentation de la charge de travail
- Insuffisance de visibilité des actions menées dans le pays
- Récurrence des besoins d'expertises spécifiques (communication, organisation des activités, formation...)

➤ **Objectifs visés :**

- Professionnalisation du dispositif existant
- Meilleure implication des parties prenantes
- Renforcement de l'ancrage institutionnel pour faciliter et diligenter les actions et l'autonomie en ressources humaines et financières des acteurs
- Renforcement de la visibilité et du leadership de la Côte d'Ivoire

➤ **Situation politique et géopolitique du pays en lien avec l'initiative :**

- Efforts de l'Etat en matière de bonne gouvernance notamment la création d'un Ministère en charge de la Bonne Gouvernance, de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
- Appartenance de la Côte d'Ivoire à plusieurs projets visant la bonne gouvernance (MCC, MAEP, ITIE, DOING BUSINESS)

➤ **Contexte socio-économique en lien avec l'initiative :**

- Faible niveau d'alphabétisation des populations qui complexifie les messages à véhiculer par les acteurs OGP
- Faible capacité pour la conduite de certaines activités malgré un volontariat affiché par les parties prenantes concernées et en particulier la Société Civile

➤ **Besoins locaux en lien avec l'initiative :**

- Renforcement des capacités des parties prenantes concernées en matière de gouvernement ouvert (formations, mise à niveau...)

CÔTE D'IVOIRE

➤ Publics ciblés par le projet :

- Les Ministères parties prenantes
- Les Institutions étatiques (HABG)
- Les porteurs d'engagements
- Les Organisations de la Société Civile
- Le Secteur Privé

➤ Principaux acteurs (publics, privés, individuels) et partenaires du projet à son origine :

- Les Ministères parties prenantes
- Les Institutions étatiques (HABG)
- Les porteurs d'engagements
- Les Organisations de la Société Civile
- Le Secteur Privé



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Origines et point de départ du projet :

• Engagement du Gouvernement au Sommet de Londres de 2013, à appartenir à l'OGP par le respect de ses principes, en vue de replacer la Côte d'Ivoire dans le concert des Nations.

• Mise en place d'un dispositif évolutif (CI-OGP, CT-OGP)

• Pour l'éligibilité à l'OGP (Arrêté N° 300/PM/CAB du 31/07/2014)

• Pour la mise en œuvre du Processus (Arrêté N°251/PM/CAB du 04/04/2016) ; Arrêté 158/PM/CAB du 13/03/2019)

➤ Chronologie de la construction du projet :

• Janvier 2021: Cérémonie bilan des activités OGP 2021 où le Ministre Point Focal a instruit le CT-OGP d'apporter une solution à la problématique de pérennisation du dispositif soulevée par la société civile

• Juin 2021 : Travaux préliminaires avec la société civile, le secteur privé et les administrations concernées en vue de décrire le besoin en termes de dispositif, définir la structure adaptée et proposer le texte de base

• Février - Mars 2022 : Benchmark en matière de cadre institutionnel avec la Géorgie, les Philippines et le Nigéria avec l'appui du Coordonnateur Régional Afrique Moyen Orient

• Avril 2022: Atelier de révision du cadre institutionnel avec les techniciens de toutes les parties prenantes pour proposer les natures et contenus des textes institutionnels, les impacts en termes d'organisation, de ressources humaines et financières

• Juin 2022: Séance de travail avec le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat pour l'appréciation de la structure proposée et de l'impact sur le budget de l'Etat

• Depuis juillet 2022: processus de circularisation des textes à toutes les parties prenantes en vue de son inscription au Secrétariat Général du Gouvernement (dossier en cours d'analyse spécifique)



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Trouver la bonne manière d'échanger avec le gouvernement

➤ Présenter des piliers clairs et engageants aux institutions

En attendant que le décret soit signé et l'institutionnalisation mise en œuvre, nous continuons d'éprouver les solutions proposées. Les expériences des uns et des autres permettront de réajuster le processus en cours

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Ressources financières limitées : Mécanisme de mobilisation des ressources supplémentaires à identifier
- Faibles compétences humaines : Renforcement des capacités (sensibilisation, formation)
- Faible motivation : Mise en place des récompenses durant la cérémonie bilan des activités OGP
- Niveau d'appropriation encore faible : Mécanisme d'adaptation des outils de communication aux populations
- Manque de volonté politique

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Résultats/bilans partiels ou définitifs :
 - Besoins clarifiés
 - L'organisation idéale pour les acteurs a été déterminée
 - Les natures et contenus des textes ont été formalisés dans les projets de textes élaborés
 - Les travaux du CT-OGP ont été formalisés et professionnalisés sur la base des orientations proposées dans le cadre de la révision institutionnelle
- Enseignements & impacts positifs observés au-delà des objectifs attendus :
 - Meilleure structuration du rendu des activités du CT-OGP

- Mise en place de commissions thématiques pour la réalisation des activités
- Sensibilisation et vulgarisation (visites aux institutions et aux porteurs d'engagements)
- Plus grande visibilité des activités en relation avec l'OGP Côte d'Ivoire



CONTACT

Mariama Yah KONE

Présidente du comité technique -
PGO Côte d'Ivoire

[@ ymariamakone@gmail.com](mailto:ymariamakone@gmail.com)

Chantal ANGOUA

Conseiller Technique du Ministre du
Commerce, de l'Industrie et de la Promotion
des PME

[@ ehoumanchantal@yahoo.fr](mailto:ehoumanchantal@yahoo.fr)

Julien TINGAIN

Coordonnateur de la Plateforme de la
Société Civile Ivoirienne pour le PGO

[@ tingaink@yahoo.fr](mailto:tingaink@yahoo.fr)



THÈME 4

LA GRANDE COMMUNAUTÉ DE L'OUVERTURE : UN ENGAGEMENT ET UNE COLLABORATION DE TOUTES LES INSTITUTIONS

LE CONTEXTE

Toutes les institutions doivent pouvoir collaborer dans un esprit de cocréation : avec la société civile, avec les médias, mais aussi avec et entre administrations (le législatif, l'exécutif, le pouvoir central et le local).

Les réformes ambitieuses engagées au niveau central ne peuvent s'affranchir du volet de la Loi pour être mises en application. Le législatif doit être sensibilisé à la notion de gouvernement ouvert qui veut qu'à tous les niveaux de l'administration la transparence soit garantie dans la gestion de l'action publique.

Cette co-construction de l'action publique doit aussi être l'œuvre du Parlement avec la société civile : le Parlement incarne la voix du peuple et doit traduire à tous les niveaux une impulsion remontante des besoins des populations vers les administrations par la mise en place des lois utiles à la résolution de ces besoins. Le but est de parvenir à une démocratie complète, pour le peuple et par le peuple.

LES SUJETS À EXPLORER

Le droit d'accès à l'information (DAI) est un droit qui confère à toutes les citoyennes et à tous les citoyens d'accéder aux informations détenues par les institutions ou les organismes de l'Etat. Le DAI, plus qu'un levier de bonne gouvernance, est un dispositif qui favorise auprès des :

➤ Organisations de la société civile et des populations, lorsqu'il est connu et vulgarisé, un meilleur contrôle des politiques publiques par les citoyens(nes) et une plus grande participation de ces derniers à la vie publique.

➤ Fonctionnaires, des élus et des services publics, l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'action publique.

➤ Médias, journalistes et chercheurs, la réalisation d'enquêtes d'investigations de qualité et contribue de fait à diminuer le nombre de rumeurs et de désinformations, tout en véhiculant une culture de la transparence au sein des administrations.

Mis ensemble, les objectifs poursuivis par le DAI, créent un environnement propice à l'ancrage des principes du gouvernement ouvert en tant que culture de gouvernance et assure une meilleure ouverture du Gouvernement à la participation citoyenne et à la redevabilité.



Les administrations sont tenues de donner accès à cette information, un impératif pour réussir la co-construction avec les Citoyens, dans un format ouvert, partageable, compréhensible et accessible à tous. Les supports de cette information doivent permettre d'être utilisable et profitable à toutes les populations cibles. Il se crée un cercle vertueux aux retombées diverses, notamment sur le plan de l'éducation et de la connaissance, propre à détruire la défiance qui existe entre l'administration, les gouvernants et les gouvernés.

L'administration territoriale est la plus proche des Citoyens, elle a un rôle tampon entre le pouvoir central et la population. C'est ici le lieu d'analyser le paradigme d'une gouvernance ascendante, qui va du bas de la pyramide en tenant compte des besoins véritables de la population pour les traduire en réformes publiques.

Le Parlement est une institution émergente dans la stratégie de l'Ouverture, et se pose en partenaire structurant du Gouvernement Ouvert, complémentaire et essentiel.

Ces grandes questions portant sur la communauté institutionnelle de l'Ouverture font l'objet d'initiatives réussies présentées par les experts qui les ont développées dans 4 ateliers réunis sous cette même thématique, complétées par les suggestions des participants à l'atelier :

- 1. Droit d'accès à l'information**
- 2. Promotion des politiques nationales du Gouvernement Ouvert au niveau territorial**
- 3. Échanges des expériences et bonnes pratiques sur le parlement ouvert - France - Maroc- Approche comparée - Assemblées nationales FR / MA**
- 4. Rôle des médias pour promouvoir l'usage des lois du droit d'accès à l'information publique**

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Les médias de proximité dans la promotion de la loi d'accès à l'information publique » par Annick Satou KANE, Directrice Exécutive de l'ONG FLAMBEAU IVOIRE - Côte d'Ivoire

2) « Le Programme d'Appui aux Collectivités territoriales Ouvertes (PACTO) » par Fatiha ZANNIBY, Chef de Division des Statistiques, de la Communication et de la Publication, Direction Générale des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Intérieur - Maroc

3) « Echanges des expériences et bonnes pratiques sur le parlement ouvert en France » par Jean-Luc LALA, Directeur des affaires européennes, internationales et de défense & Olivier CONNAN, Directeur de la Communication et de la valorisation patrimoniale - Assemblée nationale française - France

4) « Accès à l'information et ouverture des données : l'Open Data en tant que levier pour favoriser la divulgation proactive des données » par Rim GARNAOUI, Conseiller des services publics, Chargée de la direction de l'Unité de l'Administration Electronique, Point de contact national PGO - Unité de l'Administration Electronique - Tunisie

ONG Flambeau d'Ivoire : « Les médias de proximité dans la promotion de la loi d'accès à l'information publique »

Bonne pratique présentée par Annick Satou KANE, Directrice Exécutive de l'ONG FLAMBEAU IVOIRE



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

➤ Le droit à l'information est reconnu comme étant indispensable pour :

- Un environnement démocratique et responsable.
- L'amélioration de la confiance entre le gouvernement et les populations
- La participation des citoyens
- La réduction de la désinformation (fake news et autres)
- La lutte contre la corruption et la promotion de la gouvernance efficace et effective.

➤ Plusieurs instruments et indicateurs encouragent l'adoption d'une loi ou d'une disposition juridique relative à l'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics :

- A l'International :
 - La Convention des Nations Unies contre la Corruption (2005)
 - La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparités forcées (2006)
 - Open Government Partnership (2011)
- Au Régional :

- La Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (2002)
- La Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption (2003)
- La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (2012)
- Au National :
 - La situation socio-politique suite à la crise électorale (2010 - 2011)
 - Le tissu social fragilisé



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

La Loi n°2013 – 867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public a été adoptée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République (disponible en format PDF sur le [**site de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public \(CAIDP\)**](#)).

Elle comporte 07 chapitres et 28 articles.

Elle permet de définir plusieurs notions, aborde les modalités d'accès à l'information, la création de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP), le recours et les dispositions pénales.

A ce jour, il apparaît une bonne connaissance de la loi par les Citoyens, malgré une perception mitigée sur son usage. Il en résulte un faible niveau d'utilisation de la loi (même en dehors de la métropole).





BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Création de services de communication dans les institutions publiques
- Création d'un réseau de journalistes pour l'accès à l'information
- Formation et sensibilisation des usagers
- Digitalisation impérative de toute information
- Adoption des lois d'accès à l'information puis état des lieux avant et après le vote de la loi sur la transparence budgétaire
- Gratuité de la demande d'accès (si numérique). Si non, frais des photocopies
- Accès à l'information pour arriver à l'Open Data
- Application du budget citoyen permettant d'avoir accès à la loi des finances disponibles en ligne et aux versions papiers
- Contrôle du budget aux niveaux local et des collectivités
- Participation des populations dans la mise en œuvre de projets locaux
- Catalyseur : adhésion à l'OGP (budget citoyen)
- Accès à l'information comme moyen de transparence lors des élections
- Comité consultatif d'éthique des polices de proximité
- Création de plateformes WhatsApp police-population, coopération forces de l'ordre-populations
- Digitalisation impérative de toutes informations

➤ Besoin de définition typologique des actes de désinformations et de mésinformations par le cadre légal. Existence de structures de lutte contre la désinformation

➤ Confusion entre blogueurs et influenceurs à éviter

➤ IA pour lutter contre la désinformation

➤ Mise en application effective des décisions par les agents publics



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Missions de la CAIDP limitées : elle ne peut ni contraindre ni exiger que les informations demandées soient fournies

➤ Renouvellements récurrents de responsables à l'information à chaque changement de responsables des institutions/ministres

➤ Notion de confidentialité

➤ Sécurité publique (concept flou)

➤ Inexistence de critères d'appréciation de l'information l'intérêt public / Distinction floue entre secrets d'Etat, informations pouvant nuire à la stabilité et informations publiques.

➤ Qui fixe les contours de l'intérêt public ?

➤ Désinformation et faible accès à l'information

➤ Difficulté d'identification des données à caractère personnel par rapport aux données publiques

➤ Flou autour de la loi sur la déclaration du patrimoine

➤ Flou et interprétation des lois

➤ Manque de mécanismes de déclassification des informations jugées secrètes

➤ Intention de nuire, porte ouverte à des abus

- Opposition au principe de redevabilité de la part des décideurs publics
- Difficulté à évaluer la mise en œuvre du budget
- Culture du secret (culture francophone)
- Procès-verbaux des élections publiques
- Méfiance de la population quant aux informations fournies par les forces de l'ordre
- Non-vulgarisation des textes de lois
- Faiblesse du niveau d'éducation des populations, et donc non-appropriation des lois

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

Des initiatives collaboratives entre les OSC et les Médias :

- Campagnes de sensibilisation conjointes
- Créations de plateformes d'OSC et de médias (PSCI-PGO, PACA 225, etc.)
- Les médias de proximité transmettent les sessions du conseil municipal de certaines localités et organisent des échanges avec la population : l'expérience de BOUAFLE
- Les médias diffusent et participent aux cadres d'échanges entre les populations, les élus locaux et les opérateurs économiques (exploitants miniers) : Cas de la Radio d'Hiré
- Adaptation des lois de l'information aux réseaux sociaux : définition des blogueurs et influenceurs par une adaptation des lois avec la prise en compte de ces nouveaux acteurs qui diffusent des données sur les réseaux sociaux (la loi sur la presse en Côte d'Ivoire, notamment la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse a été modifiée par l'adoption de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022.



CONTACT

Annick Satou KANE

Directrice Exécutive de l'ONG FLAMBEAU IVOIRE

 satouannickkane@gmail.com



Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités Territoriales : « Promotion des politiques nationales du GO au niveau territorial : le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales Ouvertes (PACTO) »

Bonne pratique présentée par Fatiha ZANNIBY, Chef de Division des Statistiques, de la Communication et de la Publication, Direction Générale des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Intérieur



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

Le **PACTO** entre dans le cadre de l'accompagnement des Collectivités Territoriales (CT) par la Direction Générale des Collectivités Territoriales.

Il vise à ancrer **les principes d'ouverture** au niveau des CT: Transparence et Redevabilité, Accès à l'information, Participation citoyenne et digitalisation et consiste en :

- 1 – La création du Réseau Marocain des Collectivités Territoriales Ouvertes REMACTO
- 2 – Le renforcement des capacités des CT et des associations sur les principes de l'ouverture.
- 3 – L'accompagnement des CT pour la co-crédation, le co-suivi et la co-évaluation de leurs programmes d'ouverture de durée de 2 années.
- 4 – La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation et la capitalisation de la démarche et des outils pour diffusion et généralisation.

➤ Objectifs visés :

- Permettre au citoyen d'être impliqué dans l'identification des besoins et en même temps d'être acteur dans la recherche des solutions,
 - Renforcer la confiance entre les citoyennes et citoyens et leurs institutions locales,
 - Améliorer la qualité des services publics et des projets et programmes de développement territorial.
- Situation politique et géopolitique du pays en lien avec l'initiative :
- Un processus de décentralisation qui a démarré en 1960 avec l'adoption de la 1^{ère} loi sur les Communes,
 - Le régime constitutionnel du Maroc est fondé sur la démocratie citoyenne et participative et sur la décentralisation et la régionalisation avancée,
 - Le Maroc a rejoint l'initiative OGP en 2018,
 - Il a élaboré un 1^{er} Plan d'Action National OGP 2018-2020 et un 2^e Plan d'Action National OGP 2021- 2023 est en cours (Taux de réalisation 81%) et 3 CT ont intégré l'OGP Local,
 - Les CT œuvrent pour un développement territorial ouvert qui implique tous les acteurs locaux dans l'identification des besoins et des solutions,
 - Des instances consultatives constituées par des acteurs de la société civile sont mise en place auprès des Conseils élus.

➤ Principaux acteurs (publics, privés, individuels) et partenaires du projet à son origine :

- Direction Générale des Collectivités Territoriales, DGCT
- Association des Régions du Maroc, ARM
- Association Impact pour le Développement, IPD
- 66 Collectivités Territoriales.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Chronologie de la construction du projet & partenaires impliqués (admin. et OSC) :

- Juillet 2022 : Conclusion d'une Convention de partenariat DGCT/ARM/IPD,
- Septembre 2022 : Lancement d'un appel d'intégration du PACTO auprès des CT cibles,
- Octobre 2022 : Création du REMACTO,
- Déc 2022/Janv 2023 : Tenue de rencontres régionales de communication sur le PACTO,
- Fév 2023 : Ateliers de renforcement des capacités des CT et Instances consultatives sur les principes du GO,
- Mars/Juillet 2023 : Ateliers de Co-construction des programmes d'ouverture au niveau des CT,
- Mai 2023 : Mise en ligne de la plateforme numérique du REMACTO,
- Oct 2023 : Adoption des programmes d'ouverture par les Conseils des CT,
- Janvier 2024 : Début de mise en œuvre des programmes d'ouverture par les CT.

➤ Résultats et bilan partiels mi-2023 :

-Création du REMACTO, mise en place de l'identité visuelle et de la charte du réseau,

- Mise en place d'une plateforme numérique du REMACTO,
- Toutes les 66 CT membres du REMACTO ont tenu leurs ateliers de co-construction

(1^{re} phase) et reçu des idées de projets et suggestions des citoyennes/citoyens et de la société

• Toutes les CT membres en mis en place des comités de suivi des programmes d'ouverture (Elus et SC),

• 42 CT ont élaboré des projets de programmation, ont organisé des ateliers de consultation sur lesdits programmes d'ouverture et ont lancé la consultation en ligne,

BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Promouvoir l'information pro-active
- Désigner des communes pilotes avec des points focaux pour la communication
- Former et renforcer les capacités des élus et des animateurs des sites
- Faire connaître l'existant.
- Communiquer en direction des populations.
- Partenaires financiers extérieurs, diverses sources de financement
- Impliquer du secteur privé
- Adhésion des élus locaux à l'initiative OGP
- Existence de bailleurs pour l'OGP
- Partenariat entre Etat et Secteur privé
- Bon niveau de digitalisation de la population
- La bonne gouvernance locale / transparence/ redevabilité
- L'approche genre

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

- Non-digitalisation des services (méfiance des collectivités)
- Inexistence de sites web pour la majorité des communes

- Absence de stratégies et de moyens de communication
- Pas d'apports extérieurs dans le budget des collectivités
- Faible apport de la société civile
- Budget limité de certaines collectivités
- Fragilité financière et organisationnelle de la société civile
- Rareté de ressources humaines bien formées et de compétences au niveau des collectivités territoriales
- Manque de volonté des collectivités de s'engager dans le processus
- Absence des ressources techniques
- Faible niveau des équipements (informatiques) des collectivités
- Non-implication de la société civile
- Financement par les collectivités et l'effort de la société civile (logistique, force de travail)
- Co-construction
- Co-gestion
- Co-éducation avec des indicateurs d'évaluation adaptés aux collectivités
- Enquête de satisfaction citoyenne (avec la conception d'un guide)
- Réseautage des collectivités
- Partenariat Etat-Secteur privé
- Engagement commun de construction des collectivités territoriales du secteur privé

Enseignements & impacts positifs observés au-delà des objectifs attendus :

- Les acteurs du développement du territoire (élus, cadres et SC) s'assoient autour de la même table pour discuter les défis de développement et proposer des solutions,
- Une ouverture à la participation du grand public à la co-construction, en plus des instances consultatives institutionnalisées par le cadre légal,
- Une reconnaissance de plus en plus croissante de l'importance de l'intelligence collective des différents acteurs du territoire pour le développement.


BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

- Digitalisation
- Stratégie de transformation et de digitalisation du service au citoyen
- Elaboration d'un site web type sur le besoin de communication et le droit à l'information des citoyens. Site adaptable et modulable avec un contenu et un rubriquage types
- Approche évolutive et croissante pour les collectivités
- Existence du cadre juridique pour l'accès à l'information des populations fournies par les collectivités
- Guide pratique et mise en place du budget participatif
- Mise en place du budget participatif après le vote d'une loi qui impose sa pratique (celle du budget participatif)
- Implication de la société civile à toutes les étapes

CONTACT

Fatiha ZANNIBY

Chef de Division des Statistiques, de la Communication et de la Publication, Direction Générale des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Intérieur

 fzanniby@interieur.gov.ma



Assemblée Nationale Française :

« « Echanges des expériences et bonnes pratiques sur le parlement ouvert en France » »

Bonne pratique présentée par Jean-Luc LALA, Directeur des affaires européennes, internationales et de défense et Olivier CONNAN, Directeur de la Communication et de la valorisation patrimoniale



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

➤ Qu'est-ce qu'un Parlement "ouvert" ?

- Se méfier du biais technologique ; le lancement du PGO, en 2011, est plus ou moins concomitant de l'essor du mouvement d'ouverture des données publiques, dans la foulée des décisions prises dès 2009 aux Etats-Unis par l'Administration Obama ; dans ce contexte, la question de l'ouverture des institutions publiques, et notamment des Parlements, est souvent abordée sous l'angle technologique, en raison précisément de l'essor de « l'open data » ; il importe néanmoins d'apprécier l'ouverture des assemblées à l'aune de l'accès plus général du public à leurs travaux et leur fonctionnement.

- Dans ce contexte, un Parlement ouvert est d'abord un Parlement dont les travaux, les délibérations et l'organisation sont publics, accessibles aux citoyens et aux médias.

- selon le PGO, un Parlement ouvert est une assemblée qui « encourage la transparence, la participation et la responsabilité tant au sein de l'institution parlementaire que dans l'ensemble du gouvernement » (site internet),

- plusieurs années avant l'émergence du PGO (2006) dans un guide des bonnes pra-

tiques intitulé Parlement et démocratie au XXI^e siècle, l'Union interparlementaire (UIP) souligne quant à elle l'importance pour les parlements d'être « ouverts et transparents », d'une part, et « accessible », d'autre part.

➤ L'ouverture de l'Assemblée nationale n'a pas attendu le Partenariat pour un Gouvernement ouvert : L'Assemblée nationale dispose de plusieurs outils, parfois de longue date, participant à la démarche du PGO :

- Association des citoyens à l'exercice des missions constitutionnelles d'une assemblée parlementaire (auditions, pétitions, consultations),
- Accès des citoyens et des médias aux travaux parlementaires, notamment via les sites internet,
- Publication d'informations sur le fonctionnement de l'institution (budget, statut et moyens des parlementaires, déontologie),
- Accès des citoyens aux locaux des assemblées (observation des travaux, visites patrimoniales, consultation des archives, etc.),
- Démarche ambitieuse dans le domaine de l'ouverture des données (open data).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

➤ Les assemblées parlementaires, des lieux intrinsèquement ouverts ?

- Aujourd'hui, l'ouverture des débats des assemblées parlementaires ne pose, en France, pas question.

- Cela n'a certes pas toujours été le cas :

- sous l'Ancien régime, les rares assemblées qui se réunissaient le faisaient à huis clos,

- la publication de comptes rendus a connu quelques interruptions dans l'histoire des assemblées françaises.

• Pour autant, le principe de la publicité des débats remonte à la Révolution française :

- dès l'ouverture des États Généraux, le peuple se porta en foule aux débats, et bénéficia d'un libre accès aux tribunes,

- le principe de la publicité des débats parlementaires fut rapidement acté et entraîna la publication de comptes rendus (non officiels) par la presse,

- finalement, la Constitution de septembre 1791 consacre la publicité des débats parlementaires, principe que l'on retrouve dans la Constitution de la Vème République.

• Ce principe de publicité des débats, voire des documents parlementaires, se retrouve dans la plupart démocraties parlementaires.

• L'enjeu est alors d'apprécier la matérialisation de cette ouverture, autrement dit, la différence entre la théorie et la pratique...

➤ Trois plans d'action successifs sur le PGO

Parallèlement au Gouvernement français et dans le respect du principe constitutionnel de séparation des pouvoirs, l'Assemblée nationale a souhaité pleinement s'inscrire dans la démarche promue par le Partenariat pour un gouvernement ouvert, sous l'impulsion du Président Claude Bartolone (2012-2017).

L'Assemblée nationale est ainsi engagée depuis 2015 dans le PGO.

Depuis lors, trois plans successifs ont été adoptés :

• 2015 : Trajectoire « open data »

• 2018 : « Ouverture, transparence et participation citoyenne »

• 2021 : « Partenariat pour un gouvernement ouvert » & des engagements centrés sur le

renforcement de l'open data. Ce nouveau plan s'articule autour de trois axes principaux :

- faciliter l'accès aux données publiées en open data pour en permettre une exploitation élargie au grand public,

- approfondir la démarche de transparence en poursuivant la mise à disposition des informations relatives à l'activité parlementaire,

- rapprocher l'Assemblée nationale des citoyens.

Lors du Sommet mondial du PGO de décembre 2016 à Paris, l'Assemblée a accueilli une matinée d'échanges réunissant des Présidents de Parlement, le Secrétaire général de l'Union interparlementaire et des représentants de la société civile.



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Les citoyens peuvent contribuer à l'exercice des missions constitutionnelles

- Les auditions
- Les pétitions citoyennes
- Les consultations citoyennes

➤ Une politique de communication ambivalente et protéiforme

➤ La communication de l'Assemblée nationale, monument historique

➤ La communication de l'Assemblée nationale, institution de la République

➤ Le site internet de l'Assemblée nationale : une mine d'informations, traduction d'une volonté de transparence

➤ Le site principal de l'Assemblée nationale donne accès à :

- La totalité des travaux parlementaires (projets et propositions de loi ou de résolution, rapports, comptes rendus des débats en séance publique et en commission,

FRANCE

questions parlementaires, activités européennes et internationales, etc.),

- Des vidéos en direct ou en différé de la séance publique ou des travaux des commissions et des missions d'information,
- La fiche biographique et les activités parlementaires de chaque député,
- Des pages d'information générale sur le droit parlementaire, l'organisation et le fonctionnement de l'institution ainsi que sur l'histoire et le patrimoine du Palais Bourbon et de l'hôtel de Lassay,
- Une sélection des temps forts de la semaine,
- La possibilité de s'abonner gratuitement à des fils d'alerte, à un suivi personnalisé par courrier électronique et à une lettre d'actualité hebdomadaire électronique,
- Des films institutionnels et une visite virtuelle complètent cet ensemble qui comprend aussi une rubrique destinée aux juniors.
- Chaque mois, près de 900 000 internautes en moyenne consultent le site de l'Assemblée nationale.

• Le site et ses vidéos peuvent être consultés à partir des mobiles multifonctions, dans une version automatiquement adaptée

➤ Des portails internet spécialisés complémentaires du site principal

- Le portail de la Présidence de l'Assemblée nationale
- Le portail du Parlement des enfants
- Le portail vidéo de l'Assemblée nationale
- Le site dédié aux archives de l'Assemblée nationale
- La plateforme de pétitions de l'Assemblée nationale
- Le portail d'open data de l'Assemblée nationale

➤ La communication de l'Assemblée nationale, haut lieu de la vie politique

- Dans ce domaine, en dehors de la retranscription ou de la retransmission des

débats et de la facilitation de l'accès de la presse à l'Assemblée, la communication appartient d'abord aux élus : la présidence de l'Assemblée nationale, les groupes politiques et les députés eux-mêmes.

• Les députés ont la possibilité d'échanger avec la presse dans les locaux de l'Assemblée et une salle de conférences de presse est également mise à disposition des groupes.

• Créée par la loi du 30 décembre 1999, La Chaîne Parlementaire occupe une place particulière : elle diffuse les émissions de deux sociétés de programmes : LCP-Assemblée nationale et Public Sénat.

➤ Les citoyens ont accès aux comptes rendus des délibérations parlementaires

➤ Les médias bénéficient d'un accès privilégié à l'Assemblée nationale et à ses travaux

➤ Déontologie et transparence : l'Assemblée nationale n'est pas une maison opaque gérée dans le secret

➤ La Déontologie à l'Assemblée nationale : un rapport d'activité est publié annuellement

RÉACTION DES PARTICIPANTS À LA PRÉSENTATION



BONNES PRATIQUES SUGGÉRÉES

➤ Une communication neutre impartiale sans contestation à l'intérieur de l'Assemblée Nationale :

- La séparation / les frontières entre la communication de l'Institution, des individus, des groupes parlementaires
- Confiance construite sur l'administration, sur la fonction publique parlementaire

➤ Les Réseaux sociaux et l'Intelligence Artificielle (avancées technologies = aide) :

- Accessibilité des populations

- Moyen de toucher et d'interagir avec les jeunes

➤ Relais citoyens

- Anticipations des décisions et délibérations

➤ Prise en compte des réactions fournies par les RS

- Groupe de pression des citoyens

- Société civile

- Effet catalyseur du regard de la société civile

➤ Diffusion de vidéo exhaustive des sessions (redevabilité en termes de délibérations)

- L'Open Data (données ouvertes) est disponible pour toutes et tous

➤ Système de diffusion des images de l'ensemble des travaux

- Reproduction, adaptabilité, accessibilité

➤ Formatage des contenus pour tout type de médias

➤ Ouverture des locaux de l'Assemblée Générale à la population, surtout aux jeunes et enfants (futurs électeurs)

- Rentabilité

- Efficacité

- Impacts garantis

➤ Le parlement des enfants (concours citoyens avec 2 classes par circonscription qui travaillent à des propositions de lois. Le vainqueur est invité à l'A.N)

➤ La pétition citoyenne (Mode de consultation)

- Approfondir et à délimiter

- Possible instrumentalisation

➤ Les consultations citoyennes

- Alerte/signal, point d'attention pour les décideurs

- Facile pour des questions simples

- Obstacles : Instrumentalisation par des groupes d'intérêts ; Complexité des projets de loi

➤ Une administration solide

➤ Fonction publique parlementaire autonome permanente



OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Confiance et impartialité : la suspicion liée à la diversité politique

➤ Réseaux sociaux : Manipulation des réactions, L'impact de l'IA peut biaiser les consultations publiques

➤ Relais citoyens : Facteur de fragilité

➤ Adéquation moyens-résultats

➤ Le manque de volonté des dirigeants de l'Institution

➤ Méfiance de la population

➤ Médias, Internet, RS :

- La puissance de l'image sur l'opinion ; à utiliser avec précaution (cohérence image-information)

- La diversité de l'inclusion et des publics cibles à prendre en compte

- Le manque de moyens techniques

- Manipulation et risque de détournement de l'image

➤ Volonté publique plombée par le manque de moyens



CONTACT

Pierre-Nicolas GUESDON

@ pnguesdon@assemblee-nationale.fr

Unité de l'Administration Electronique : « Accès à l'information et ouverture des données : l'Open Data en tant que levier pour favoriser la divulgation proactive des données »

**Bonne pratique présentée par
Rim GARNAOUI, Conseiller des services
publics, Chargée de la direction de
l'Unité de l'Administration Electronique,
Point de contact national PGO**



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ET CONTEXTE

➤ Problématique à résoudre

- Difficulté d'accès à l'information dans un format réutilisable ;
- Qualité limitée des données publiées sur les sites internet des structures publiques en termes de nombre et de qualité requise ;
- Exploitation limitée des avantages apportés par la dynamique qu'offre l'open data pour développer des solutions technologiques innovantes et stimuler l'implantation des start-ups,

➤ Objectifs visés

- Publier le plus grand nombre possible de données sur les sites Internet et les portails de données ouvertes des ministères ;
- Veiller à ce que les données soient publiées selon des normes garantissant leur qualité, tout en assurant la continuité de la publication et de la mise à jour ;

- Stimuler d la réutilisation par les utilisateurs potentiels des data notamment les startup-per.

➤ Contexte socio-économique en lien avec l'initiative

- Demande de plus en plus importante pour la réutilisation des données « Start up »,
- Société civile active et experte en la matière,
- Appui des partenaires techniques et financiers

➤ Besoins locaux en lien avec l'initiative

- Généralisation de la dynamique d'ouverture des données pour couvrir toutes les structures publiques,
- Conduite de changement,
- Améliorer le cadre institutionnel et fournir les moyens (humain et financier).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- Origines et point de départ du projet
 - Elaboration d'un plan d'action pour mesurer le niveau de préparation de l'administration tunisienne pour l'ouverture des données,
 - Inventaire des données,
 - Mise en place d'un cadre juridique spécifique à l'ouverture des données « le Décret », Gouvernemental n°6 du 3 janvier 2023 sur l'ouverture des données publiques »,
 - Développement du portail national des données ouvertes,
 - Mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacité,
 - Actions de communication,
 - Mise en œuvre des moyens de suivi et d'évaluation.
- Chronologie de la construction du projet & partenaires impliqués (admin. et OSC)
 - 2012: la version Béta du portail Open Data « www.data.gov.tn »
 - 2016: la 2^e version du portail Open Data,
 - 2017: le plan d'action national Open Data,
 - 2018-2020: la 1^{re} Phase d'inventaire des données,
 - Janvier 2020: Organisation du 1^{er} Hackathon « OpenGovDataHack2020 »,
 - Janvier 2021: Promulgation du Décret « Open Data »,
 - 2021-2023: 2^e phase d'inventaire des données: Développement d'un système électronique d'inventaire des données,
 - 2023: la mise en ligne de la 3^e version du portail national Open Data
 - 2017-2023: Programme de renforcement de capacités en Open Data



BONNES PRATIQUES, CONSEILS ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Une structure transversale qui assure le pilotage, la coordination et le suivi du programme « l'Unité de l'administration électronique »,
- Un réseau de responsables Open Data formés et motivés,
- Mutualisations des outils et des moyens (portail open data et système d'inventaire des données),
- L'open data ne devrait pas être considéré comme un projet technique et doit être soutenu par un engagement soutenu et contenu au plus haut niveau,
- Avoir la capacité de suivre l'évolution technologique des solutions adoptées et éviter les solutions propriétaires,
- Eviter la déduplication des efforts et encourager l'utilisation de plateformes nationales,
- Lois/Décrets
- Implication au sommet de l'Etat
- Obligation de désignation de responsables Open Data
- Rédaction d'un guide Open Data pour l'ouverture des données publiques
- Open Data et ODD (Objectifs du Développement durable), une relation pertinente
- Les données permettent une réalisation efficace des ODD
- Open Data et réutilisation des données
- Un système bien structuré qui crée un réseau
- Existence d'un comité consultatif mixte/paritaire, O.D (société civile et secteur privé) + médias

➤ Existence d'une instance nationale de protection des données personnelles

➤ Principe : l'ouverture des données à toute personne physique ou morale (avec un système d'anonymat)

OBSTACLES OBSERVÉS OU À ANTICIPER

➤ Portage politique vs absence d'engagement politique

➤ Absence d'un cadre institutionnel adéquat

➤ Résistance au changement

➤ Des outils limités pour faciliter l'identification et la publication des données

➤ Pas d'environnement ou de cadre juridique (inexistence de loi Open Data)

➤ Open Data perçu comme projet technique, cependant, inexistence d'équipes dédiées

➤ Cybercriminalité (absence d'une sécurité renforcée)

➤ Difficulté changement de mentalité, ressources humaines et utilisateurs non formés

➤ Loi trop englobante (accès à l'information)

➤ Administration non totalement digitalisée

➤ Absence de compétences adaptées à l'évolution technologique

➤ Gestion des données avec les moyens mis à disposition

➤ Techniques non-adaptées

➤ Les solutions n'appartiennent pas aux entités d'Etats

➤ Problème des données sourcées

BILAN, IMPACT, ET ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CETTE BONNE PRATIQUE

➤ Résultats/bilans partiels ou définitifs :

• Un cadre juridique spécifique favorisant la dynamique d'ouverture des données,

• Un réseau de responsables Open Data engagés et formés,

• Un système électronique d'inventaire des données,

• Un portail national à exploiter pour toutes les structures publiques et interconnectées avec les portails sectoriels d'OD,

• Des actions de formation, de sensibilisation « ex: Guide pour l'ouverture des données en Tunisie »,

• Des Hackathons organisés pour stimuler la réutilisation des données.

➤ Objectifs atteints

• Un nombre important de jeux de données publiés sur la nouvelle version du portail OD (2 380 jeux de données/174 producteurs de données),

• Des cas d'usages développés,

• Une nouvelle culture de partage, de collaboration et de partenariat entre les administrations et avec les acteurs non gouvernementaux

➤ Enseignements & impacts positifs observés au-delà des objectifs attendus

• Une prise de décision éclairée des responsables publics et la gestion des affaires publiques améliorée,

• Une nouvelle culture de partage, de collaboration et de partenariat entre les administrations et avec les acteurs non gouvernementaux,

- Une nouvelle dynamique de développement économique « stimuler la création des start-up »,
- Un pilier pour favoriser la transparence et la redevabilité sociale « data journalisme »,
- De nouveaux services innovants et de bonne qualité.



CONTACT

Rim GARNAOUI

Conseiller des services publics, Chargée de la direction de l'Unité de l'Administration Electronique, Point de contact national PGO

 rim.garnaoui@pm.gov.tn



THÈME 5

RETOURS D'EXPÉRIENCES, FEUILLES DE ROUTES ET NOUVELLES PERSPECTIVES : COMPRENDRE LE PASSÉ ET CORRIGER LE PRÉSENT POUR RÉUSSIR L'AVENIR

LE CONTEXTE

Deux volets sont contenus dans cette thématique et répondent aux objectifs de la dimension régionale du PAGOF : soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'Adhésion et mettre en place un échange entre pairs.

Le premier volet traitera de l'appui technique au processus d'adhésion au PGO.

Les différentes éditions du séminaire régional ont vu la participation de plusieurs pays de la région engagés dans le processus pour rejoindre l'initiative PGO. Si pour certains l'éligibilité est juste une question d'ancrage et d'engagement politique, pour d'autres le chemin semble plus ardu et nécessite plus d'efforts pour répondre aux différents critères. La mise en place d'une

stratégie de feuille de route sur une année, permettra d'identifier les actions prioritaires à réaliser et les erreurs à éviter pour accélérer le processus d'adhésion. L'apport technique et le partage d'expériences de l'unité de support du PGO et des pays membres, permettront d'identifier les leviers d'actions qui pourront contribuer à l'atteinte de l'objectif fixé : l'adhésion.

Le second volet de cette thématique est la mise en place d'un espace d'échanges entre pairs des pays membres du PGO sur des enjeux spécifiques du Gouvernement ouvert en Afrique Francophone. Cette édition du séminaire régional couvrira en priorité les thématiques suivantes :

- La décentralisation et le Gouvernement ouvert local
- Le Parlement ouvert en Afrique Francophone et la place de la société civile
- La communication autour des concepts du Gouvernement Ouvert (GO)

LES SUJETS À EXPLORER

Définir les process de communication pour déconstruire les concepts du PGO afin de les rendre accessibles et compréhensibles à tous ;

-Mettre en place un espace d'échanges entre pairs en vue de faire émerger les politiques de décentralisation innovantes et propres aux contextes de chaque pays ;

-Impulser une dynamique régionale qui va permettre à chaque programme de décentralisation de se nourrir des expériences des autres pays, pour obtenir des politiques plus harmonisées et plus adaptées au contexte local ;

-Initier la mise en place des nouvelles stratégies de décentralisation via le gouvernement ouvert local ;

Les 4 ateliers réunis sous cette thématique décrivent les feuilles de routes qui vont être développées et mise en œuvre pendant une année, pour réussir tous ces nouveaux défis, et sont complétés par les suggestions des participants :

1. Stratégie intégrée de communication autour du GO en Afrique Francophone

2. Feuille de route au processus d'adhésion

3. Feuille de route des collectivités territoriales ouvertes dans la région de l'Afrique francophone : Sénégal - Côte d'Ivoire

4. OCDE : vers une stratégie nationale du Gouvernement Ouvert

LES FEUILLES DE ROUTE PRÉSENTÉES

Les feuilles de route inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Stratégie intégrée de communication autour du GO en Afrique Francophone : stratégie de communication du PAGOF » par Claude ADJEHI, Responsable Communication et Animation du réseau des OSC/PAGOF – Expertise France – Côte d'Ivoire/International

2) « 3 Feuilles de routes au processus d'adhésion PGO : Cameroun – Niger – Bénin » par Paul-Joël KAMTCHANG - ADISI-Cameroun - Cameroun ; Amadou Hassane DIALLO - Tri Niger - Niger ; Anziz ADEHAN - Administration - Bénin

3) « Collectivités territoriales ouvertes : 3 Feuilles de routes dans la région de l'Afrique francophone : Sénégal - Côte d'Ivoire » par Fatou Bintou CAMARA - DGCT Sénégal - Sénégal ; Fidel YAPI - DGDDL - Côte d'Ivoire

4) « Le démomètre : un outil d'évaluation et de renforcement de la démocratie locale » par Mathilde BOUYE, Démocratie Ouverte - France

5) « OCDE : vers une stratégie nationale du Gouvernement Ouvert » par Charlotte Denise-Adam et Alessandro Bozzini, Analystes des politiques publiques, Unité du Gouvernement Ouvert, OCDE - International

Expertise France : « Stratégie intégrée de communication autour du GO en Afrique Francophone : stratégie de communication du PAGOF »

Feuille de route présentée par
**Claude ADJEHI, Responsable
Communication et Animation du
réseau des OSC/PAGOF2**



CONTEXTE DE DÉPART

Le projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) est un Projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone.

Son financement est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD) pour soutenir la transparence de l'action publique.

1^{re} phase (2018 -2022) 3 pays : la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

2^e phase (2022-2025) (#PAGOF2) 4 pays, à savoir : Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal



DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

➤ Objectifs :

- Construire une identité visuelle et narrative du PAGOF dans chaque pays (rendre visible le PAGOF et les actions du gouvernement ouvert)

- Déconstruire et détailler le PGO pour son appropriation dans chaque pays par une communauté de réformateurs

- Diffuser la culture du GO
- Définir les messages clés et identifier les canaux de communication

➤ Cibles :

• Cible principale : Acteurs de la Gouvernance du projet PAGOF et communauté de Réformateurs

• Cible secondaire : Le grand public : citoyens, usagers des services publics, populations, etc.

➤ Typologie de communication :

- La communication institutionnelle du projet (visibilité)

- La communication programmatique (diffusion de la culture PGO)

➤ Canaux et supports de Communication :

1. Les imprimés
2. Les mass médias
3. Internet
4. Les réseaux sociaux
5. Formations/réunions/sensibilisation



DÉFIS À RELEVER ET OBJECTIFS

1. Construction de l'identité visuelle et narrative constante et harmonieuse

2. Diffusion de la culture du GO (Susciter l'intérêt du public à cette nouvelle notion de GO)

3. Engagement des autorités à accompagner et poursuivre et approfondir la dynamique nouvelle et exigeante (en parlant du GO)

4. Mise en œuvre combinée de la stratégie dans les 5 pays du PAGOF

Montage de la feuille de route

➤ Partenaires :

1. Gouvernements
2. Société civile
3. Structures de gouvernance du PAGOF

➤ Moyens Humains :

1. Responsables communication
2. Coordinateurs locaux
3. Journalistes

Points focaux

➤ Actions Principales et Budgets prévisionnels :

1. Communication institutionnelle
2. Communication programmatique

➤ Outils & Process :

1. Outils digitaux/numériques : Site internet (Pagof, Expertise France, CFI, PGO, PGO BF, PGO RCI, etc)
2. Productions de vidéos
3. Interpersonnel



CALENDRIER STRATÉGIQUE

1. Communication institutionnelle : visibilité
 - Conception et production de brochures (les critères du PGO)
 - Conception et production de goodies

- Conception et production d'un bulletin d'info (trimestrielle)

- Couverture média

- Création de comptes Facebook & LinkedIn

- Création de compte LinkedIn

- Publication/post sur compte Facebook

- Publication/post sur compte LinkedIn

- Identification des journées/événements internationaux et nationaux promotionnels du PAGOF dans chaque pays

- Identification et échanges avec les projets de coopération similaires pour partage et synergie d'actions

- Association de l'image du PAGOF et participation aux célébrations/événements promotionnels du PAGOF

- Rédaction d'articles info sur le PAGOF

- Communication programmatique : mise en œuvre

- Séminaire régional

- Dissémination (partage) du Guide des Bonnes pratiques

- Appui à la conception ou dynamisation des sites PAGOF

2. Communication programmatique : mise en œuvre

- Dissémination (partage) du Guide des Bonnes pratiques

- Appui à la conception ou dynamisation des sites PAGOF

- Production et diffusion de capsules PAGOF

- Production et diffusion de Podcast PAGOF

- Appui à l'organisation de Webinaires sur le PGO

- Engagement et recours aux journalistes formés par CFI



OBSTACLES POSSIBLES

- Laisser des périodes vides sans communication et ne pas se contenter d'une stratégie forte de lancement
- Ne pas définir clairement les étapes clés de communication qui vont jaloner l'année
- Sauter des étapes ce qui obligerait à effectuer des retours en arrière
- Rester conceptuel, et pas assez concret
- Se cantonner seulement à une structure, et ne pas s'adresser aux Hommes
- Ne pas prendre en compte le niveau d'adhésion où en est le pays candidat OGP
- Oublier des questions essentielles à traiter/poser



LEVIERS DE RÉUSSITE

- S'appuyer sur des relais médias existants
- Chaque pays doit exprimer sa propre conception de l'Ouverture en fonction de ses priorités
- Planification et co-construction d'un plan de communication
- Communiquer les engagements concrets, sur la finalité de chaque action jusqu'au bout de l'impact
- Valoriser les réformateurs et communiquer dans ce sens
- Force du réseau
- Diffuser la chronologie, les étapes
- Diffuser les valeurs du projet en toute transparence

➤ Définir l'input de départ de la stratégie de communication pour les pays non-OGP

➤ Information et partage entre pays OGP et pays non-OGP

➤ Créer des cadres stricts pour toute stratégie de communication

➤ Incarnation du public cible : nommer des Ambassadeurs du projet

➤ Donner le micro aux bénéficiaires de la stratégie OGP

➤ Lobbying s'il n'existe pas de canaux identifiés, avec un plan de plaidoyer

➤ Créer des conseils de consultation citoyenne pour alimenter les besoins en communication



CONSEILS

➤ Passer des concepts aux actes et ne pas rester sur la communication de lancement

➤ La communication doit devenir un enjeu en tant que tel

➤ Mettre en place des mécanismes de suivi

➤ Tout est communication : le verbal et le non-verbal



CONTACT

Claude ADJEHI

Responsable Communication et Animation du réseau des OSC/PAGOF

@ claude.adjehi@expertisefrance.fr

ADISI-Cameroun, Tri Niger et Administration du Bénin : « 3 Feuilles de routes au processus d'adhésion PGO »

Feuilles de route présentées par :

- Paul-Joël KAMTCHANG, Fondateur-Secrétaire Exécutif/ADISI-Cameroun (Osc) ;
- Amadou Hassane DIALLO, Directeur Exécutif de l'ONG Transparence Redevabilité Intégrité (TRI Niger) ;
- Anziz ADEHAN, Responsable département e-Services et Plateformes - Agences des Systèmes d'Information et du Numérique, Bénin

1 - FEUILLE DE ROUTE DU CAMEROUN

DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

- Rencontres régulières du groupe de travail
- Etude diagnostique profonde de la situation du pays vis-à-vis du PGO
- Renforcement des piliers du gouvernement ouvert local

DÉFIS À RELEVER ET OBJECTIFS

- Provoquer les réformes (adoption d'une loi sur l'accès à l'information, amélioration du processus de transparence budgétaire et financier

- Maintenir en éveil, le groupe de travail sur le Gouvernement ouvert local

- Obtenir des résultats au niveau local en surfant sur le code de la décentralisation très favorable aux principes du gouvernement ouvert



MONTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

- Partenaires :

- Administrations publiques centrales
- Administrations publiques locales
- OSC

- Moyens Humains :

- Experts
- Personnel ADISI-Cameroun
- Points focaux

- Actions Principales et Budgets prévisionnels :

- Études approfondies sur la situation du Cameroun vis-à-vis du PGO

- Deux sessions du groupe de travail sur le Gouvernement Ouvert local

- Accompagnement de 4-5 communes dans le processus des principes du PGO

- Outils & Process :

- Large consultation,
- Listing des limites,
- Listing des opportunités,
- Recommandations.

CALENDRIER STRATÉGIQUE

- Septembre 2023 : Lancement de l'étude
- Mars 2024 : Publication de l'étude
- Octobre 2024 : 1^{re} réunion du groupe de travail
- Février 2024 : 2^e réunion du groupe de travail
- Aout 2024 : 3^e réunion du groupe de travaux
- Octobre 2023-Avril 2024 : Travaux pratiques dans les communes modèles
- Février- Mai 2024 : Plaidoyer national et local
- Juillet 2024 : retour d'expériences
- Aout 2024 : Rapport final

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS

- Constitution du groupe de travail : Réunion d'information ; Organisation en sous-commissions thématiques
- Compétences sur le Gouvernement ouvert : Recrutement des experts thématiques, Renforcement des capacités
- Budget : Levée des fonds auprès de : Ambassade de France (PISCCA) ; AFD ; Expertise France ; CFI ; NED
- Elaboration de la feuille de route : Repenser la stratégie
- Continuité des activités après le décès du Pr Momo de la feuille de route : Repenser le groupe de travail

LEVIERS FAVORABLES À L'IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

- Etude diagnostique de la situation du pays aussi bien au niveau local que national
- Accompagnement des administrations locales sur l'ouverture des données, la participation citoyenne et la transparence budgétaire et financière
- La jeunesse locale comme force d'accompagnement pour une implication citoyenne

CONSEILS POUR UNE STRATÉGIE D'ADHÉSION RÉUSSIE

- Sélection pertinente des parties prenantes
- Organisation d'un séminaire de renforcement
- Mettre sur pied un groupe de travail pays sur le PGO
- Lancer le processus de feuille de route
- Construire des plans d'action pour adresser plus efficacement la question de l'éligibilité

CONTACT

Paul-Joël KAMTCHANG
ADISI-Cameroun

 pauljoelkamtchang@adisicameroun.org

2 - FEUILLE DE ROUTE DU NIGER



DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

- Organisation d'une réunion de haut niveau de l'OGP au Niger (date à indiquer),
- Réunion du cadre de concertation multipartite,
- Identification du point focal de l'OGP (ministère) et du contact.



DÉFIS À RELEVER ET OBJECTIFS

- Poursuivre les valeurs incarnées par l'OGP,
- Accroître l'adhésion des OSC, le secteur privé et les collectivités aux valeurs et principes de l'OGP.



MONTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

- Partenaires :
 - Les PTF
 - Les autorités administratives indépendantes et politiques
 - Les OSC
 - Le secteur privé

➤ Moyens Humains :

- Les points focaux des ministères et des institutions
- Les staffs des OSC

➤ Actions Principales et Budgets prévisionnels :

- Rencontres d'échanges et de partages
- Actions de plaidoyer visant une plus grande mobilisation des acteurs (entités gouvernementales, OSC et secteur privé)
- Budget : pour mémoire

➤ Outils & Process :

- Rencontre de mise à jour des différents acteurs,
- Journée de partage autour des valeurs et principes du gouvernement ouvert,
- Les avantages à tirer de l'adhésion à l'OGP,
- Rencontres régulières avec les points focaux pour faire le point sur le processus d'adhésion,
- Identification du point focal de l'OGP ainsi que du contact.



CALENDRIER STRATÉGIQUE

- Point de presse lors de la rencontre de haut niveau entre l'exécutif de l'OGP et le gouvernement,
- Visibilité lors des grands rendez-vous :
 - 3 Août, date de l'indépendance et journée nationale de l'Arbre,
 - 9 Déc (Anti corruption day),
 - 30 Nov Journée de la liberté de la presse,
 - 8 Mars journée internationale de la femme,
 - 13 Mai journée nationale de la femme

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS

- Manque de moyens financiers : Appui du RAFGO et OGP, considérer l'ONG comme une question transversale dans les projets en cours
- Lourdeur administrative et bureaucratie : Désignation d'un point focal OSC et au niveau de chaque administration

LEVIERS FAVORABLES À L'IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

- Les efforts fournis pour atteindre les critères d'adhésion à l'OPG,
- La mobilisation de nouveaux partenaires financiers,
- L'élargissement de l'espace civique.

CONSEILS POUR UNE STRATÉGIE D'ADHÉSION RÉUSSIE

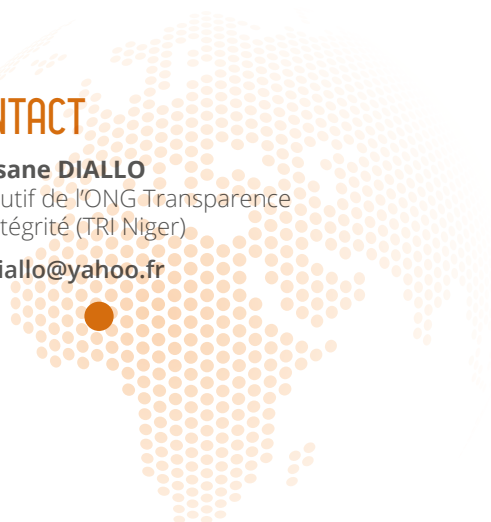
- Une implication et une mobilisation du plus grand nombre d'acteurs !

CONTACT

Amadou Hassane DIALLO

Directeur Exécutif de l'ONG Transparence
Redevabilité Intégrité (TRI Niger)

 hassamadiallo@yahoo.fr



3 - FEUILLE DE ROUTE DU BÉNIN



DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

➤ **Transparence Budgétaire (Notation 2/4) :** Rapport d'audit des finances disponible à temps - **Projection juin 2024 : notation 4/4**

➤ **Accès à l'information (Notation 4/4) :** Projet d'une nouvelle loi d'accès à l'information

➤ **Divulgarion des actifs des agents publics (Notation 2/4) :** Divulguer les patrimoines

➤ **Engagement Citoyen (Notation 2/4) :** Cadre de discussion à mettre en place et désignation du ministère ou de l'agence de coordination

Projection du total des points à juin 2024 : 12/16 => Eligibilité : oui ; membre OGP : oui



DÉFIS À RELEVER ET OBJECTIFS

➤ **Points faibles à corriger :**

- Cadre réglementaire
- Collaboration avec la société civile
- Pérennisation et institutionnalisation

➤ **Pièges à contourner :**

- Evaluation du PGO sans le gouvernement
- Coûts de mise en œuvre
- Fracture numérique



MONTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

➤ **Partenaires :**

- PGO
- AFD/PAGOF
- Banque Mondiale
- OCDE

➤ **Moyens Humains :**

- Equipes gouvernementales
- Spécialistes de la société civile
- Experts internationaux

➤ **Actions Principales et Budgets prévisionnels :**

- Promulgation du Projet de loi à l'information
- Désignation de l'institution de coordination
- Comité paritaire Mixte
- Consultations publiques et plan d'action

➤ **Outils & Process :**

- Poursuivre les études d'évaluation au-delà de l'Open Data
- Organiser des séances de consultation publique (Gouvernement, Société Civile et citoyens)
- Proposer un projet de plan d'action
- Mettre en place un mécanisme de suivi et de responsabilité
- Partager les bonnes pratiques de pays déjà membre

CALENDRIER STRATÉGIQUE

➤ Désignation de l'institution de coordination 10/23

• Réalisation d'une étude et d'un benchmark des pays voisins pour cibler la Structure la plus pertinente

➤ Nouveau Projet de loi à l'information 12/23

• Rédaction et promulgation d'une nouvelle loi plus complète que la précédente

➤ Comité paritaire Mixte 12/23

• Définition de la gouvernance

• Organisation de la société civile pour élire ses représentants

➤ Consultations publiques et plan d'action 06/24

• Organisation d'atelier dans les communes

➤ Eligibilité 06/24

➤ Courrier d'adhésion au PGO 06/24

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS

➤ Cadre réglementaire : Nouvelle loi d'accès à l'information, Décret Open Data

➤ Collaboration avec la société civile : Mise en place du comité paritaire mixte

➤ Pérennisation et institutionnalisation : Désignation d'une Structure de coordination

➤ Coût de mise en œuvre : Prévion dans le Budget National, accompagnement de Partenaires Techniques et Financiers

➤ Fracture Numérique : Actions spécifiques au niveau des communes

LEVIERS FAVORABLES À L'IMPLEMENTATION DE LA STRATÉGIE D'ADHÉSION

➤ Les forces :

- Un PAG aligné avec le PGO

- Des équipes compétentes et formées

- Numérique en plein essor

➤ Les opportunités :

- Rendre visibles les réformes engagées

- Favoriser le climat des affaires

- Mobiliser les énergies au sein du pays

CONSEILS POUR UNE STRATÉGIE D'ADHÉSION RÉUSSIE

➤ Une adéquation avec le programme d'action du gouvernement est primordiale.

CONTACT

Anziz ADEHAN

Responsable département e-Services et Plateformes - Agences des Systèmes d'Information et du Numérique

@ aadehan@presidence.bj

4 - SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS AU REGARD DES 3 FEUILLES DE ROUTES



OBSTACLES POSSIBLES

- Réflexion difficile sur l'espace civique
- Obstacles politiques divers
- Réformes compliquées à développer : par exemple, l'ingénierie



LEVIERS DE RÉUSSITE

- Capitaliser sur l'actualité et le contexte du pays
- Internet : capitaliser sur la publication des politiques publiques et sur leur suivi
- Mutualiser la volonté politique et l'appel à la société civile pour établir un état des lieux
- Créer et analyser des synergies qui fonctionnent
- Créer une dynamique d'ensemble entre les pouvoirs publics centraux et les pouvoirs publics locaux
- Analyser la gouvernance
- S'inspirer de ce qui fonctionne, au Cameroun notamment, ce sont les initiatives locales

➤ Identifier des acteurs non concernés par le PGO initialement mais qui peuvent s'avérer utiles

➤ Susciter l'émulation et le partage de données entre les pays OGP et les pays non OGP

➤ Actualiser l'engagement : l'agenda d'Ouverture doit coller au modèle de développement et ses évolutions en temps réel

➤ Utiliser les grandes dates nationales pour être visible, et prendre la parole

➤ Améliorer les standards et maintenir le niveau d'éligibilité. Ex : participer aux journées nationales de la liberté de la Presse quand elles existent

➤ Capitaliser sur la communauté OSC et Administration entre pays.

Démocratie Ouverte : « Le Démomètre : un outil d'évaluation et de renforcement de la démocratie locale »

Feuille de route/bonne pratique présentée par Mathilde BOUYE, Démocratie Ouverte - France



CONTEXTE

- Crises interdépendantes
 - Régression démocratique
 - Populisme et désinformation
 - Urgence sociale
 - Urgence écologique
- Questionnement sur l'impact des démarches participatives
 - Budget participatif
 - Assemblées citoyennes
 - Jurys citoyens
 - Conseils de quartier
 - Pétitions
 - Consultations
 - Interpellations
 - Conseils de développement
 - Référendum



LE DÉMOMÈTRE : CALCULER UN INDICE DE QUALITÉ DÉMOCRATIQUE

Un périmètre inédit

- Représentation :
 - Confiance dans la démocratie participative
 - Représentativité des élus et des agents
 - Relation entre la collectivité et les habitants
 - Exercice du pouvoir
 - Protection des droits et des libertés
- Transparence :
 - Cadre de confiance pour la vie citoyenne
 - Transparence de la gestion de la collectivité
 - Accès à l'information
 - Ouverture des données publiques
- Participation :
 - Adhésion à la participation
 - Inclusion
 - Partage du pouvoir
 - Méthode
 - Impact
- Coopération :
 - Inclusion et cohésion
 - Implication des habitants dans la vie civique locale
 - Tissu associatif et militant
 - Collaboration entre acteurs

Une plateforme ouverte

- Evaluer en ligne :
 - Questionnaire interactif
 - Interface ludique et didactique
 - Collecte de données objectives et subjectives de manière anonymisée
 - Ressources à chaque étape
- Apprendre et partager :
 - Soutien méthodologique
 - Définitions et explications
 - Partage d'expériences
 - Analyse des défis et des pratiques
- Visualiser les résultats :
 - Comparaison des réponses des élus, agents et habitants
 - Mise en perspective des faits et de leurs perceptions
 - Synthèse des points forts et d'amélioration

Une démarche participative pour changer les pratiques

- Évaluation collective :
 - Etat des lieux de la démocratie locale renseigné par différents acteurs
- Diagnostic partagé :
 - Débat sur les résultats - les points forts et d'amélioration, les différences de perceptions
- Priorités communes :
 - Identification des mesures clefs pour renforcer la vitalité démocratique du territoire

CRÉATION D'UN COMMUN EN CODESIGN

- Méthodologie du Codesign, calendrier sur un an (ici, en France, de 2021 à 2022) :

Janvier-mars : Consultation

- 70 acteurs interviewés pour préciser les objectifs et le cadrage du projet
- Représentation de la diversité de vue dans la gouvernance du projet

Mars-mai : Etat des lieux

- Cartographie de 66 d'outils et méthodes d'évaluation utilisés dans le monde
- Typologie des critères d'évaluation conçue comme base de travail

Avril-septembre : Codesign

- Ateliers avec 150 habitants, agents et élus des territoires pilotes
- Réunions avec des experts thématiques
- Echange avec les partenaires du projet

Octobre-mars : Validation

- Test avec les territoires pilotes
- Revue et test par le Comité d'Orientation
- Revue par nos partenaires

- 150 habitants, élus et agents de territoires pilotes

1. Atelier de co-construction :

- Discussion sur les objectifs du projet
- Revue des critères d'évaluation pour inclure les priorités des habitants et des collectivités locales
- Formulation des questions pour qu'elles soient compréhensibles par tous

2. Ateliers de test :

- Évaluation en temps réel avec le DémoMètre
- Amélioration avec les participants

- Un comité d'orientation

20 experts de haut niveau :

- Conseils pour la stratégie et la méthodologie du projet
- Revue du DémoMètre
- Lien avec leurs organisations et des partenaires

4 réunions et des discussions bilatérales en 2021 et 2022.

ADAPTATION DU DÉMOMÈTRE À D'AUTRES CONTEXTES QUE LA FRANCE

- Un outil pour les collectivités territoriales ouvertes

• Evaluer la situation démocratique de départ avec toutes les parties prenantes de manière participative, en ligne et lors d'ateliers

• Construire un diagnostic partagé grâce à la visualisation des résultats

• Identifier ensemble des axes de travail prioritaires pour une feuille de route

• Suivre les progrès réalisés

• Rejoindre une communauté d'apprentissage francophone sur les collectivités ouvertes

FRANCE

- Soutien de l'AFD au développement d'un partenariat avec une organisation africaine francophone pour adapter le DémoMètre à son contexte national.

➤ Méthodologie de l'adaptation à d'autres territoires

- Groupe de travail :

- Pluri-acteur
- Construction
- Revue par les pairs

- Utilisations pionnières :

- Un ou deux terrains
- Évaluation participative avec plusieurs types d'acteurs
- Co-animation

- Amélioration :

- Capitalisation et analyse des apprentissages
- Revue par les partenaires
- Revue et validation par le *Comité d'Orientation*



CONCLUSION

La santé de la démocratie locale a une influence majeure sur notre qualité de vie, le dynamisme de notre territoire, et notre capacité à agir pour un quartier, des associations ou des causes qui nous sont chères.

Depuis plus de vingt ans, la démocratie recule partout dans le monde. En France, la démocratie a été qualifiée de « défailante » par l'indice de The Economist en 2022. Au niveau local, les démarches participatives se multiplient tandis que des pratiques sont contestées.

... Qu'en est-il chez vous ? Vous le saurez avec le DémoMètre, premier indice utilisable par tous pour évaluer et renforcer la démocratie locale.



SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS

➤ Obstacle

- Le coût et les moyens déployés : les Ressources humaines, le financement

➤ Leviers

- Organisation d'ateliers de formation partie par partie, ex : l'évaluation

- Adaptabilité aux cadres locaux existants, ex : plateformes digitales existantes



CONTACT

(Mathilde Bouyé a quitté Démocratie Ouverte.)

Dorian Dreuil

Responsable département e-Services et Plateformes - Agences des Systèmes d'Information et du Numérique

@ dorian.dreuil@democratieouverte.org

Informations sur le DémoMètre :

@ demometre@democratieouverte.org



DGCT Sénégal, MIS / DGDDL Côte d'Ivoire : « Collectivités territoriales ouvertes : 2 Feuilles de routes dans la région d'Afrique francophone »

Feuilles de routes présentées par :
- Fatou Bintou CAMARA - Directrice des
Collectivités territoriales, DGCT Sénégal
- Sylvestre Joël KOUASSIBLE, Ministère
de l'Intérieur et de la Sécurité, Direction
Générale de la Décentralisation et du
Développement Local (MIS / DGDDL)
sur une feuille de route co-rédigée avec
Fidel YAPI - DGDDL - Côte d'Ivoire

1 - FEUILLE DE ROUTE DU SÉNÉGAL, PAYS MEMBRE PGO



CONTEXTE DE DÉPART

- L'Acte III de la Décentralisation
- La territorialisation des politiques publiques
- Le Référendum 2016
- Les Élections locales, renouvellement des conseils locaux à 60%
- La Forte volonté politique
- Le Cadre législatif et réglementaire favorable
- Le Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration, Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal



DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE D'OUVERTURE DES CT

- Identification des domaines d'ouverture et des CT pilotes ;
- Démarchage des partenaires institutionnels ;
- Identification des OSC locales ;
- Activités de communication sur la stratégie CT ouvertes ;
- Dispositif technique de mise en œuvre ;
- Dispositif de suivi-évaluation.



DÉFIS À RELEVER ET OBJECTIFS

- Les défis à relever :
 - L'engagement des parties prenantes ;
 - Le financement des activités et initiatives ;
 - Le suivi de la mise en œuvre.
- Les objectifs :
 - Encourager la participation des populations dans la gestion des affaires locales ;
 - Encourager les dynamiques et initiatives d'inclusion, de transparence et de collaboration des acteurs locaux ;
 - Partager et capitaliser les bonnes pratiques de CT ouvertes.



MONTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

- Partenaires
 - USAID
 - PAGOF2
 - PAMA, SONAGED, PACASEN, Economie numérique, ASP
 - Moyens Humains
 - Les élus territoriaux
 - Les OSC
 - Les STD
 - Les Experts
 - Actions Principales et Budgets prévisionnels
 - Action 1 : Vulgarisation du décret d'application organisant les cadres de concertations des Collectivités territoriales (CT)
 - Action 2 : Mise en place des dynamiques CT ouvertes
 - Action 3: Elaboration de fiches techniques et de guide
 - Action 4 : Stratégie de communication
 - Action 5 : Mise en œuvre du mécanisme d'encadrement et de suivi-évaluation
 - Outils & Process
- Le processus sera axé sur une approche participative à travers :
- Des comités régionaux de développement ;
 - Des ateliers de travail ;
 - Des fora ;
 - Des fiches techniques ;
 - Des guides ;
 - Digital : Portail web



CALENDRIER STRATÉGIQUE

- Action 1 : Septembre 2023- Août 2024
- Action 2 : Septembre 2023 – Août 2024
- Action 3 : Septembre 2023- Novembre 2024
- Action 4 : Septembre 2023 – Août 2024



CONSEILS POUR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE RÉUSSIE

- Forte volonté de l'exécutif local
- Engagement de l'équipe municipale et technique
- Adhésion des populations à travers les OSC
- Appui technique des STD
- Dispositif de suivi-évaluation



CONTACT

Fatou Bintou CAMARA

Directrice des Collectivités territoriales,
DGCT Sénégal

@ fatoubintoucamara@gmail.com

2 - FEUILLE DE ROUTE DE LA CÔTE D'IVOIRE, PAYS MEMBRE PGO



CONTEXTE DE DÉPART

Les trois grandes périodes de la politique de la décentralisation :

1 - Post coloniale- 1999 : Démarrage

Démarrage véritable du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire avec la loi n° 78-07 du 09 janvier 1978 portant création de vingt-six (26) Communes de plein exercice, notamment : Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Yamoussoukro et Korhogo.

2 - 2000-2010 : Départementalisation et Communalisation totale avec le renforcement du cadre juridique et institutionnel

Mise en place du Conseil National de Développement des CT, avec le décret n° 2000-754 du 11 octobre 2000.

3 - 2011-2023 : Sortie de crise et Régionalisation

Réaffirmation de l'autorité de l'Etat après la crise et Régionalisation du pays, avec 31 Régions, 201 Communes et 14 Districts Autonomes par le Décret n° 2011-263 du 28 septembre 2011 portant organisation du territoire national en Districts et en Régions.



DESCRIPTION ET AXES FORTS DE LA STRATÉGIE D'OUVERTURE DES CT

➤ Création de dispositifs de proximité servant de relais entre les élus et les populations dès les années 1980 (Comité de Gestion de Quartier fonctionnant comme le BP, Comité Communal de Sécurité, Comité des Chefs Traditionnelles, Centre d'action Communautaire pour l'Enfance)

➤ Adoption de textes législatifs et réglementaires impliquant la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

- La loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des CT en Côte d'Ivoire. L'article 32 rend publiques les réunions des Conseils, quant à l'article 35, il recommande la redevabilité des autorités vis-à-vis des populations.

- La loi n° 2014-451 du 05 août 2014, portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale, en son article 32, prône la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

➤ Adhésion en 2015 de la Côte d'Ivoire, au processus du gouvernement ouvert avec ses principes de transparence, de redevabilité, de participation citoyenne et d'inclusion sociale. Les engagements OGP portés par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité/ la DGDDL :

➤ PAN 2016-2018, engagement 13 (mettre en place cinq comités communaux de lutte contre le racket) et engagement 14 (promouvoir le budget participatif dans cinq communes) ;

➤ PAN 2018-2020, engagement 6 (promouvoir la démocratie participative dans les collectivités territoriales ivoiriennes) et engagement 7 (lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités territoriales) ;

➤ PAN 2020-2022, engagement 1 (généraliser la pratique du Budget participatif dans les collectivités territoriales ivoiriennes par la prise d'un décret et des textes subséquents). A ce jour, une quinzaine de CT pratiquent le BP par la prise de délibérations ;

➤ PAN 2022-2024, engagement 1 en cours (modifier le décret n° 82-1092 du 24 novembre 1982 pour l'institutionnalisation puis la généralisation de la pratique du budget participatif dans les Collectivités Territoriales et prendre les textes subséquents).

- Régionalisation du territoire, prenant en compte les zones non communalisées

- Mise en place du plan stratégique de développement des Communes

- Appui financier par la mise en place d'un véhicule de financement des CT (en cours)

- Renforcement de la gouvernance locale

➤ Mise en place d'outils nouveaux et efficaces de gestion Exemple : le Système Intégré de Gestion des Données d'Archivages Numériques des Collectivités Territoriales Ivoiriennes- SYGIDAN-CTI

➤ Mise à disposition d'instruments aux autorités locales (ECOTER, PAMREC (en cours) ...)

➤ Emploi de la méthode japonaise COSAY

➤ Renforcement des capacités des acteurs des collectivités (en cours)

- Réformes et renforcement du cadre législatif et réglementaire de la décentralisation

➤ Définition du statut des Elus locaux (en cours)

➤ Définition du statut du personnel à travers la mise en place de la fonction publique territoriale

➤ Régime financier des Collectivités territoriales (renforcement de la transparence, de la redevabilité, de la participation citoyenne...)

DÉFIS À RELEVÉR ET OBJECTIFS

1. Création d'un cadre juridique favorable au gouvernement ouvert local

2. Poursuite des réformes initiées en matière de transfert de compétences et de fiscalité locale

3. Généralisation de l'élaboration des plans stratégiques communaux avec la forte implication des populations

4. Appropriation et implication des Elus, en tenant compte des nouvelles élections qui ont bientôt lieu et les nouveaux Elus qu'il faudra former.

5. Participation citoyenne plus accrue

MONTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

➤ Partenaires

- PAGOF

- OSC

- PTF

- FAITIÈRES

- Collectivités Territoriales

➤ Moyens Humains

- Elus et agents d'encadrement des Collectivités Territoriales ;

- DGDDL ;

- Les populations ;

- Partenaires Technique ;

- OSC ;

- Faïtières des CT.

➤ Actions Principales et Budgets prévisionnels

- Rédaction d'un guide pour l'élaboration du plan stratégique de développement local (20 millions) ;
- Formation sur la gouvernance ouverte locale des nouveaux élus et des agents d'encadrement (200 millions) ;
- Réformes et rédaction des textes (150 millions) ;
- Evaluer les activités relatives aux réformes (20 millions).

 CALENDRIER STRATÉGIQUE

- Réformes et rédaction des textes (octobre 2023 à septembre 2024) ;
- Elaboration d'un guide d'élaboration du plan stratégique de développement local (septembre 2023 à février 2024) ;
- Au titre du renforcement des capacités agents de la DGDDL et des Collectivités Territoriales (octobre 2023 à mars 2024) ;
- Formation des nouveaux Elus (octobre 2023 à mars 2024).

 CONSEILS

- Garantir une participation citoyenne depuis la base ;
- Evaluation des réformes grâce à des indicateurs ;
- Suivi des attributions des conseillers.

 CONTACT

Sylvestre Joël KOUASSIBLE

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité,
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local (MIS / DGDDL)

@ blesylvestrek@gmail.com

Dr. Fidel A. YAPI

Directeur Général de la Décentralisation et
du Développement Local- Côte d'Ivoire

@ fidelyapi@gmail.com



3 - SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS AU REGARD DES 2 FEUILLES DE ROUTES SÉNÉGAL ET CÔTE D'IVOIRE



OBSTACLES POSSIBLES-

- Les OSC qui sont dans une démarche d'opposition
- Les critères de notation, qui sont sources de financement
- La Sensibilisation des élus trop faible



LEVIERS DE RÉUSSITE

- Identifier au niveau local les meilleures représentants d'OSC dédiées aux préoccupations des citoyens
- Identifier au niveau national les acteurs porteurs d'enseignements PGO
- Identifier les communes candidates au PGO local
- Renforcer les échanges entre le Sénégal et le Maroc : collaboration régionale pour l'ouverture des CT
- Co-construire du processus d'ouverture des CT avec tous les pays OGP
- Réseaux d'information et de sensibilisation des élus

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) : « Vers une stratégie nationale du Gouvernement Ouvert (SNGO) »

Feuille de route/bonne pratique présentée par Charlotte Denise-Adam et Alessandro Bozzini, Analystes des politiques publiques, Unité du Gouvernement Ouvert, OCDE

DESCRIPTION : 3 PILIERS - 10 DISPOSITIONS POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

➤ Pilier 1 : Un environnement favorable

Les cadres stratégique, juridique et réglementaire ; les ressources humaines, financières et techniques ; la sensibilisation au gouvernement ouvert

➤ Pilier 2 : Les cadres de la mise en œuvre

Les mécanismes de coordination ; le suivi et l'évaluation ; la communication ; l'accès à l'information ; les processus de participation des parties prenantes

➤ Pilier 3 : Les perspectives d'avenir

L'innovation dans le secteur public ; les outils numériques et les données du gouvernement ouvert ; se rapprocher de "l'État ouvert"

THÉORIE DU CHANGEMENT DES RÉFORMES DU GOUVERNEMENT OUVERT

➤ Cadres

Quelles sont les préconditions pour un gouvernement ouvert ?

• Cadres légaux, politiques et institutionnels

➤ Processus

Qu'est-ce qui promeut une culture d'ouverture au sein du gouvernement ?

• Processus de gouvernance

➤ Actions

Dans quelle mesure le gouvernement est-il ouvert ?

• Actions et initiatives gouvernementales

➤ Résultats

Quels résultats sur les interactions des citoyens avec les initiatives du gouvernement ouvert ?

• Sensibilisation

• Participation

• Satisfaction

➤ Impacts

Effets plus larges de l'ouverture sur les relations entre le gouvernement et les citoyens et le mode de fonctionnement de l'État :

• Confiance dans le gouvernement

• Perception de la corruption

- Satisfaction des services
- Respect des lois et réglementations
- Croissance inclusive
- Efficacité du secteur public etc.

LE CONCEPT DE L'ÉTAT OUVERT

La disposition 10 de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement ouvert invite les pays à explorer la possibilité de passer du concept de Gouvernement ouvert à celui d'État ouvert.

Un État ouvert doit correspondre à une situation dans laquelle :

➤ Tous les niveaux de Gouvernement et les différentes branches de pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire, les institutions publiques indépendantes etc.) mettent en œuvre les principes du Gouvernement ouvert ;

➤ Tout en reconnaissant leurs rôles et prérogatives respectifs, et plus généralement leur indépendance, collaborent, exploitent leur synergie et partagent entre eux leurs bonnes pratiques et les enseignements tirés de leur expérience afin de promouvoir l'ouverture à travers l'État dans son ensemble.

LA NÉCESSITÉ D'UNE STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT OUVERT

Les analyses de l'OCDE ont mené à plusieurs constats :

➤ Un nombre croissant de pays adoptent et mettent en œuvre des initiatives et réformes du Gouvernement ouvert 1.0. ou 2.0.

➤ Cependant, ces initiatives sont souvent mises en œuvre de manière isolée et en silos, sans contribuer de manière explicite à des politiques publiques ou objectifs nationaux plus large.

➤ Besoin de mise en cohérence de l'agenda de l'ouverture à travers une vision et des objectifs partagés pour une approche holistique du Gouvernement ouvert et un impact accru.

UNE STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT OUVERT : RECOMMANDATION DE L'OCDE SUR LE GOUVERNEMENT OUVERT (2017)

Définition d'une Stratégie en matière de gouvernement ouvert :

« Un document définissant un programme en matière de gouvernement ouvert pour l'administration centrale et/ou pour tous les niveaux de gouvernement infranationaux, ou encore pour toute institution publique ou tout domaine thématique, et énonçant de grandes initiatives en matière de gouvernement ouvert ainsi que des objectifs à court, moyen et long terme, et des indicateurs »

Fournit une orientation stratégique à tous les engagements inclus dans le PAN.

COMMENT FORMULER UNE STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT OUVERT (SGO) ?

L'OCDE a défini des éléments clés et conditions nécessaires pour la réussite de l'élaboration d'une stratégie du Gouvernement ouvert

- Lien avec des cadres stratégiques plus larges (par exemple une stratégie nationale de développement)
- La participation de toutes les parties prenantes
- L'engagement au plus haut niveau politique
- Une bonne communication interne et externe
- Des ressources humaines et financières adéquates
- L'élaboration d'un mécanisme de suivi et évaluation

➤ Identifier une vision :

- Claire, ambitieuse, audacieuse et inspirante tout en étant réaliste
- Qui illustre ce que le gouvernement et les parties prenantes veulent réaliser et permet d'identifier les attentes partagées et résultats envisagés à long terme ainsi que la manière dont ils pourront contribuer aux objectifs stratégiques du pays

➤ Établir les priorités

- L'évolution vers une culture de gouvernement ouvert est un processus de long terme
- La nécessité d'établir des priorités claires et réalisables dans les délais impartis
- Les priorités doivent refléter un consensus entre les parties prenantes

➤ Définir des objectifs

Les objectifs doivent être :

- Mesurables, réalisables et pertinents
- Fondés sur des données probantes afin de faciliter le suivi
- Ambitieux sans « sur-engager » le gouvernement ou créer des attentes irréalistes
- Conformes au budget dédié
- Inclure les définitions clés et décrire les mécanismes et processus de gouvernance
- Envisager l'élaboration d'une définition officielle, co-créée et partagée du gouvernement ouvert
- Inclure à la stratégie des définitions de principes clés tels que la transparence, la redevabilité, l'intégrité et la participation des parties prenantes et des citoyens
- Créer un raisonnement logique autour de l'élaboration de la stratégie
- Fournir aux institutions et parties prenantes une explication sur la logique de l'élaboration de la stratégie
- Établir un lien clair entre la stratégie et l'agenda politique plus large du pays
- Regrouper les initiatives : différents modèles et approches possibles
- Approche par principe : transparence, participation des citoyens et parties prenantes, redevabilité, intégrité
- Approche sectorielle : orientée vers les politiques d'éducation, environnementale, politiques étrangères etc
- Approche par outils : axes données ouvertes, audit, consultation etc
- Approche par publics cibles : initiatives visant la jeunesse, les groupes autochtones, les minorités religieuses etc.
- Approche d'État ouvert : pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire, pouvoir législatif, gouvernement infranational etc.

EXEMPLE : LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SGO EN TUNISIE

L'OCDE a accompagné la Tunisie dans l'élaboration à travers une approche participative de sa Stratégie du gouvernement ouvert (2022, en attente de validation)

➤ Phase initiale

- Consultation publique organisée à travers le portail national de participation www.e-participation.tn (novembre 2021)
- Ateliers de travail en ligne pour échange d'expérience (mai-juin 2021)
- Questionnaire diffusé auprès des structures publiques (février 2022)

➤ Phase d'analyse de l'existant

- Analyse des cadres existants pour la promotion des réformes du GO en Tunisie, des différents PAN du PGO et autres cadres de politiques publiques pertinents, et des cadres institutionnels ; entretiens avec les acteurs pertinents

➤ Phase de développement de la stratégie

- Ateliers de cocréation d'une définition du GO, d'une vision stratégique, et d'objectifs (mars - septembre 2022)
- Rédaction et phase de consultation avant validation par le comité de pilotage

LA SGO EN TUNISIE : PROCHAINES ÉTAPES

➤ Phase de mise en œuvre

- Validation à un haut niveau
- Élaboration de plans d'action et d'initiatives à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie

- Affectation des ressources humaines et financières nécessaires

- Définition d'un calendrier de mise en œuvre

➤ Suivi et évaluation

- Élaboration de plans et procédures de suivi et évaluation pour suivre l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie

- Évaluation des résultats et de l'impact

SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS



OBSTACLES POSSIBLES

- Interruption brutale du processus à cause d'une crise, ex : crise sanitaire COVID

- Lenteur de la mise en place du processus

- Trop faible participation citoyenne

- Défi financier

- Manque de communication auprès des populations

- Manque de visibilité des parties prenantes

- Ne pas assez relier le dispositif au cadre stratégique de chaque pays



LEVIERS DE RÉUSSITE

- Institutionnaliser du Gouvernement Ouvert pour avoir un cadre, un conseil : ne plus être soumis à l'aspect éphémère des PAN
- Identifier une volonté politique claire
- Soutenir la complémentarité des deux entités : le PAN peut contenir l'élaboration d'une SGO
- Recourir aux principes d'Ouverture pour soutenir la mise en application du principe de SGO
- Assurer le financement : possibilité d'impliquer les pays membres de l'OCDE en qualité de bailleurs
- Adopter la Co-crédation OSC-Admin tout au long du processus
- Capitaliser sur les politiques publiques existantes
- Conduire une consultation élargie sur une plateforme numérique pour atteindre les populations les plus reculées
- Appuyer le passage sémantique et conceptuel du Gouvernement Ouvert à l'État Ouvert.



CONTACT


Charlotte Denise-Adam et
Alessandro Bozzini

Analystes des politiques publiques, Unité
du Gouvernement Ouvert, OCDE

@ Charlotte.DENISE-ADAM@oecd.org

@ Alessandro.BOZZINI@oecd.org



N'hésitez pas à consulter le site internet [PAGOF](#) 
qui a vocation à exposer l'ensemble des
activités du projet et à rassembler, sous forme
de « boîtes à outils », les documents ou liens
sur le gouvernement ouvert en langue française
ainsi que les formations faites dans le cadre
du Projet PAGOF (guide pratique, manuel,
plateforme, bonnes pratiques,
outils développés...).

Le programme PAGOF
s'inscrit dans le cadre
du Partenariat pour un
gouvernement ouvert



